CONTRE-POISONS

MIS

A LA PORTÉE DES PERSONNES

ÉTRANGÈRES A L'ART DE GUÉRIR.

Le présent Ouvrage étant spécialement destiné aux PÈRES DE FAMILLE, aux CHEFS D'ÉTABLISSEMENS, aux MAIRES, aux CURÉS, aux HABITANS DES CAMPAGNES, en un mot *aux personnes étrangères à l'art de guérir*, il est de la plus haute importance de le garantir des erreurs qui pourraient très-aisément se glisser dans une contrefaçon.

En conséquence, je place cet Ouvrage sous la sauve-garde des Lois, et je poursuivrai devant les Tribunaux tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'Édition contrefaite.

J'assure à la personne, et même au distributeur ou débitant qui me fera connaître le contrefacteur, la moitié des dédommagemens accordés par la Loi

Je déclare contrefaits tous les exemplaires qui ne seront pas revêtus de ma signature.

Chaumier

CONTRE-POISONS,

OU

MOYENS RECONNUS LES PLUS EFFICACES DANS LES DIFFÉRENS CAS D'EMPOISONNEMENT,

MIS A LA PORTÉE

DES PERSONNES ÉTRANGÈRES A L'ART DE GUÉRIR :

SUIVIS

de l'Indication des Secours à donner
aux Noyés, aux Asphyxiés, aux Enfans naissans,
et aux Personnes mordues par des
ANIMAUX ENRAGÉS ET SERPENS;
à celles piquées par des
INSECTES VENIMEUX;
et des précautions à prendre dans les cas de
MORT APPARENTE.

PAR H. CHAUSSIER.

SECONDE ÉDITION.

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

A PARIS,

CHEZ L'AUTEUR, rue Neuve-Saint-Roch, n°. 32.

ET CHEZ. . { BERGERAT, rue de Rivoli, n°. 8.
MÉQUIGNON père, et MÉQUIGNON-MARVIS, Libraires, rue de l'École de Médecine;
TREUTTEL et WURTZ, rue de Bourbon, n°. 17;
CORRÉARD, Palais-Royal, n°. 258;
Et les principaux Libraires.

1818.

INDICATION DES MATIÈRES.

Asphyxie par les Gaz, le Froid, la Chaleur.
Noyés.
Secours pour les Enfans qui naissent sans donner signe de vie.
Ivresse.
Coups violens, Chutes, Contusions.
Verre et Émail en poudre.
Insufflation des Poumons.
Galvanisme.
Respirateur Artificiel.
Croup.
Chlorate de potasse.

La Table générale est à la fin du volume.

A Monsieur

Le Chevalier CHAUSSIER, *Docteur en médecine, Professeur à la Faculté de Paris, Médecin en chef de la Maison d'Accouchemeut, Président des Jurys de Médecine, Ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, etc., etc.*

Mon Père,

Puisse-tu reconnaître dans cette Édition, corrigée avec soin, le fruit de tes savantes leçons, et le désir que j'ai eu de rendre cet Ouvrage digne de t'être offert, comme un témoignage du respect, de l'attachement et de la reconnaissance de ton Fils,

H. CHAUSSIER.

ÉPILOGUE.

Au mois de janvier dernier, j'ai fait paraître la première Édition des CONTRE-POISONS : trois mois après M. *Orfila* a traité le même sujet; et la ressemblance de nos Ouvrages s'est trouvée complète, même dans les erreurs.

En corrigeant mon travail pour publier une seconde Édition, j'ai désiré faire disparaître cette ressemblance; en conséquence, j'ai adopté une nouvelle division; j'ai répandu beaucoup plus de clarté dans les idées; j'ai donné plus de développement aux divers modes de traitement à suivre, selon les circonstances : mais lorsque j'ai parlé de l'effet des Poisons et des moyens de combattre leur action, j'ai été obligé de me répéter, de copier mon Édition du mois de janvier; car il est des choses qu'on ne peut pas dire de deux manières. Aussi n'est-il point étonnant que dans son Ouvrage, publié au mois de mai suivant, M. *Orfila* se soit exprimé comme moi.

Néanmoins j'ai cru indispensable d'expliquer l'origine de la similitude première de nos Ouvrages,

afin que si l'on prétendait reconnaître une contrefaçon dans l'un d'eux, on ne pût pas m'en supposer l'auteur. Pour me justifier à cet égard, il suffit de rappeler la première Édition des *Contre-Poisons :* elle est antérieure à l'Ouvrage de M. *Orfila ;* je n'ai pas pu copier celui qu'il a publié trois mois après le mien. On ne doit donc pas s'écrier en me lisant :

O IMITATORES SERVUM PECUS!

AVANT-PROPOS.

En publiant cet Opuscule, je n'ai pas la prétention de présenter à ceux qui s'occupent de l'art de guérir des idées nouvelles sur les Poisons, des procédés nouveau pour combattre leur action; mon seul but est de mettre à la portée de tout le monde, de rendre familiers à chacun les divers moyens dont on peut faire usage dans les différens cas d'empoisonnement. Ces moyens sont tous connus du Praticien; il importe qu'ils le soient également du père de famille. Un enfant, une épouse, un frère, un ami, sont empoisonnés par suite d'une fatale erreur. L'existence de ces infortunés dépend de la promptitude des premiers secours, et surtout de leur choix bien approprié: malheureusement le Médecin est trop éloigné; et en attendant son arrivée, toujours trop tardive, on administre au hasard des médicamens souvent inutiles, quelquefois très-nuisibles.

Tel est l'inconvénient très-grave auquel j'ai désiré remédier, en propageant la connaissance de

tous les moyens que l'on peut employer avec efficacité pour modérer, atténuer, arrêter et détruire l'action des poisons.

Si cette connaissance eût été plus répandue, si dans chaque Commune du Royaume une seule personne eût été instruite de ces moyens, combien d'habitans des campagnes eussent échappé à la mort, qu'ils ont trouvée en mangeant des champignons. Trop fréquemment, hélas! des familles entières périssent victimes de ce mets dangereux! En pareille circonstance les Maires, les Curés ne seraient-ils pas heureux de pouvoir conserver l'existence à un de ces utiles Laboureurs dont ils s'honorent d'être les Protecteurs. Ah! je me figure le plaisir qu'ils éprouveraient et j'ai la douce perspective de leur procurer cette jouissance.

Pour atteindre ce but, j'ai resserré dans un cadre étroit tout ce qui peut éclairer sur les soins à donner aux personnes empoisonnées, en me bornant à indiquer les diverses espèces de poisons, les accidens qu'ils occasionent, les moyens d'y remédier, et ceux qu'il serait inutile ou dangereux d'employer.

La nécessité d'être succinct m'a fait écarter toute recherche, toute observation, toute discussion scientifique : me bornant à être simple, clair et précis, j'ai repoussé tout étalage d'érudition ; j'ai même évité jusques aux termes de l'art pour parler une langue qui peut être entendue de tout le monde sans exception.

La tâche que j'ai entreprise est fastidieuse à remplir ; mais je serai bien dédommagé de l'ennuyeuse aridité d'un semblable travail : s'il contribue un jour à sauver la vie d'un seul individu, alors je me dirai avec satisfaction : j'ai été utile ; j'ai servi l'humanité.

NOTIONS GÉNÉRALES

SUR

LES POISONS.

On désigne sous le nom de *poison* toute substance solide ou fluide qui, après avoir pénétré dans le corps d'un animal soit par la bouche, par les narines, par l'anus, par les pores de la peau, par une légère excoriation ou par une blessure profonde, dérange, altère plus ou moins promptement l'état de santé, trouble les fonctions vitales, accélère ou suspend leur cours, et souvent occasione la mort si rien ne s'oppose à son action.

On connaît un assez grand nombre de poisons plus ou moins violens. Les uns sont tirés des minéraux, d'autres des végétaux; il en est aussi qui proviennent des animaux, et qui, dans certains cas, reçoivent la dénomination particulière de venin.

Selon leur espèce les poisons produisent des effets différens; et d'après leur mode d'action, on peut les classer de la manière suivante :

1°. Les poisons corrosifs. Ils corrodent les parties avec lesquelles ils se trouvent en contact,

les désorganisent, les brûlent, les détruisent, et forment des escarres.

Ces poisons proviennent principalement des minéraux, des métaux et de leurs composés;

2°. Les poisons astringens. Ils déterminent le resserrement, la contraction des parties, le rétrécissement de l'estomac et des gros intestins.

Les préparations de plomb présentent ce caractère distinctif;

3°. Les poisons acres. Ils sont reconnaissables par leur saveur âcre, acerbe, styptique; ils agissent sur les parois de l'estomac d'une manière analogue à celle des poisons corrosifs; mais leur action est moins forte, moins rapide, moins subite, moins intense: appliqués sur la peau, ils produisent généralement, d'une manière plus ou moins prononcée, l'effet d'un vésicatoire.

Le plus grand nombre des poisons de ce genre appartient au règne végétal;

4°. Les poisons narcotiques. Ils déterminent l'engourdissement, la stupeur, l'insensibilité, l'assoupissement, le sommeil;

5°. Les poisons narcotico-acres. Ils réunissent aux caractères généraux des poisons *âcres*, l'action des poisons *narcotiques*, et appartiennent essentiellement au règne végétal;

6°. Les poisons septiques. Ils agissent d'une manière particulière et qui diffère de celle de tous

les autres poisons. Ils occasionent la dissolution, la décomposition des humeurs, et déterminent la putréfaction. Ils causent un état de faiblesse générale, des syncopes ; mais pour l'ordinaire ils ne troublent point, ne dérangent point les facultés intellectuelles.

On vient de voir que les divers poisons ont un mode particulier d'action qui distingue et caractérise chaque classe ; néanmoins les poisons d'une même classe présentent quelquefois des différences dans leurs effets ; ces différences dans l'action des poisons d'un même genre sont déterminées :

1°. Par l'espèce du poison ;

2°. Par la quantité qui a occasioné l'empoisonnement ;

3°. Par la manière dont l'empoisonnement a lieu, soit intérieurement, soit extérieurement ;

4°. Par la constitution de l'individu empoisonné, et par l'état présent de sa sensibilité ;

5°. Par l'instant où l'empoisonnement a été effectué et les circonstances qui l'ont accompagné.

Par exemple, le poison agit avec moins de promptitude, moins de force, s'il est porté dans l'estomac au moment où cet organe est rempli d'alimens.

De même, si l'empoisonnement a lieu par l'application sur la peau d'une substance délétère, son effet peut être affaibli par son mélange avec quelque autre substance.

Une foule de circonstances qu'il est impossible de prévoir et d'indiquer peuvent également atténuer ou stimuler l'action des poisons. Le mode même de l'empoisonnement suffit dans certains cas pour influer sensiblement sur l'effet des poisons ; et pour apprécier cette influence, il faut considérer si l'empoisonnement est *volontaire*, *accidentel* ou *criminel*.

EMPOISONNEMENT VOLONTAIRE. Il est presque certain qu'on ne juge qu'une partie des symptômes, parce que la personne qui s'est empoisonnée dissimule ses souffrances, et ne se plaint que lorsqu'elle ne peut plus résister à leur violence ; ainsi, dans les cas d'empoisonnement *volontaire*, l'apparence est trompeuse, et l'état du malade est plus grave qu'il le paraît au premier aperçu.

EMPOISONNEMENT ACCIDENTEL. Dans ce cas les divers symptômes se manifestent sans obstacle, sans déguisement ; néanmoins ils éprouvent quelques modifications, selon le degré d'inquiétude, de crainte, d'effroi, de terreur que l'empoisonnement inspire au malade.

EMPOISONNEMENT CRIMINEL. Les symptômes se développent naturellement dans ce cas comme dans le précédent, et avec les mêmes modifications ; mais si le malade sait ou soupçonne que son empoisonnement est le résultat d'un projet criminel, son imagination est préoccupée, il est

absorbé par ses pensées, et l'agitation de son esprit détermine une irritation nerveuse qui se joint aux symptômes de l'empoisonnement, et donne plus de développement, plus d'intensité à quelques-uns, en augmentant l'état de spasme.

L'empoisonnement *volontaire*, *accidentel* ou *criminel* peut avoir lieu :

1°. Par déglutition. Le poison est avalé, introduit dans l'estomac;

2°. Par respiration. Le poison est porté dans les organes de la respiration soit en vapeurs, soit en poudre impalpable suspendue dans l'air;

3°. Par contact. L'empoisonnement a lieu par des substances délétères qui touchent la surface du corps;

4°. Par introduction, dans l'anus ou dans toute autre ouverture naturelle.

Selon ses circonstances, l'empoisonnement peut être *prompt*, *aigu*, *lent*, *chronique*. Ces caractères différens dépendent du mode d'action qui appartient à chaque poison en particulier; mais quel que soit le caractère de l'empoisonnement, il est toujours urgent de prodiguer au malade les secours les plus prompts.

Les médicamens dont il convient de faire usage dans les cas d'empoisonnement, sont vulgairement connus sous le nom de contre-poisons; mais cette dénomination est impropre et inexacte.

Pour qu'une substance quelconque soit véritablement un contre-poison, il faut que, par ses affinités, elle puisse former avec une substance délétère des combinaisons nouvelles qui ne conservent et n'aient par elles-mêmes aucune qualité nuisible.

On connaît des substances qui neutralisent quelques poisons; par exemple, l'*albumine* ou blanc d'œuf, en se combinant avec les oxydes, détruit, anéantit les principes malfaisans qu'ils peuvent avoir; cependant il serait inconvenant de donner à l'*albumine* le nom de contre-poison des oxydes en général, ni d'aucun en particulier.

L'efficacité de l'*albumine* contre l'action de l'oxyde de mercure ou sublimé corrosif, est pourtant bien constatée par l'analise; en effet, le chimiste peut à son aise calculer les proportions nécessaires de chacune des substances qu'il veut neutraliser l'une par l'autre; mais cette opération, facile dans le matras ou la cornue, devient impossible dans l'estomac; on ne peut plus, surtout au milieu des circonstances si variées d'un empoisonnement, établir ces calculs des proportions, base essentielle de toutes les combinaisons chimiques. Ce calcul est dérangé par la présence des alimens dans l'estomac, par l'action des liqueurs propres à cet organe, et qui, par leurs affinités particulières, peuvent elles-mêmes former des combinaisons nou-

velles, soit avec le poison, soit avec la substance que l'on emploie pour le neutraliser.

On peut donc dire qu'à proprement parler il n'existe pas de contre-poison : mais l'art de guérir possède des moyens efficaces de combattre l'action des poisons; et si j'ai donné au Recueil de ces différens moyens le titre de CONTRE-POISONS, c'est que j'ai voulu fixer l'attention en indiquant par un seul mot l'objet et le but de ce Manuel.

TRAITEMENT GÉNÉRAL DES PERSONNES EMPOISONNÉES PAR DÉGLUTITION.

Sous le titre de *Traitement général*, j'ai classé les principaux moyens qu'il convient d'employer contre l'empoisonnement; j'ai fait voir en même temps la méthode, l'ordre que l'on doit suivre dans l'administration des différens secours à donner aux individus empoisonnés.

Ensuite, en parlant de chaque genre de poison en particulier, j'indique les modifications, les additions que l'on doit faire à ce traitement général selon la nature du poison dont il faut combattre l'action.

Enfin, pour éviter de fréquentes répétitions, je me borne à indiquer le numéro des §. auxquels on doit recourir, et où se trouve tracée la suite du traitement.

L'action des poisons détermine toujours une plus grande sensibilité morale; l'individu empoisonné s'inquiète, s'alarme, s'effraie, et voit avec épouvante sa tombe s'entr'ouvrir. Dans tous

les temps, dans tous les cas, l'affection morale tend à augmenter les dangers qui menacent le malade, et dans quelques-uns elle suffit pour occasioner la mort.

§. 1. Il est donc bien important de commencer par tranquilliser l'esprit de l'individu qui ressent les effets du poison; il faut s'empresser d'écarter de lui l'idée de la mort; elle est présente à son imagination, et le tourmente lors même qu'il feint une tranquillité qu'il n'a pas. La crainte de la mort, innée dans tous les animaux, se développe encore plus vivement lorsqu'il existe une affection nerveuse; qu'on ne se laisse point abuser par la résignation du malade qui calcule froidement la fin de son existence; son calme apparent n'est qu'une excessive tension, un état d'éréthisme précurseur de l'affaissement général et de l'épuisement de toutes les forces.

Qu'on se hâte d'offrir au malade un image riante de l'avenir; qu'on lui montre sa guérison assurée: on ne doit pas hésiter à lui affirmer l'efficacité reconnue et incontestable de l'antidote, du contrepoison qu'il va prendre. L'espoir consolateur qu'on lui donne est lui-même un remède salutaire dont l'effet, aussi prompt qu'avantageux, ramène le calme, et facilite l'action des médicamens qu'il convient d'employer.

EMPOISONNEMENT VOLONTAIRE.

Mais si le malade n'est point victime d'un accident, s'il a voulu mettre fin à sa vie, s'il en conserve encore le désir bien prononcé, au lieu de lui parler d'un contre-poison qui doit lui conserver l'existence, il faut, en flattant sa manie, se borner à manifester l'intention de calmer seulement ses souffrances, et de rendre ses derniers momens plus paisibles en lui épargnant des douleurs atroces.

Il est bien essentiel de surveiller attentivement les actions de l'individu qui s'est empoisonné volontairement. Il arrive souvent qu'il a conservé, caché une partie du poison dont il a fait usage, et qu'il saisit l'instant où il croit n'être pas aperçu pour en prendre une nouvelle dose. Il pourrait ainsi rendre superflus les moyens de soulagement que l'on emploie.

Lorsque l'individu qui s'est volontairement empoisonné en témoigne le regret, on doit s'assurer de la sincérité de ce regret. Le malade peut feindre pour connaître si l'on a l'espoir de le sauver, et en se hâtant trop de lui en donner la certitude, on peut lui faire naître l'idée de refuser les médicamens qu'on veut lui administrer.

EMPOISONNEMENT CRIMINEL.

Si l'empoisonnement est le résultat d'une intention criminelle, ou si l'on a quelque motif de le craindre, de le soupçonner, il est urgent d'écarter adroitement du malade, ainsi que de ceux qui le soignent, tous les gens suspects, et surtout de ne confier la préparation des divers médicamens qu'à des personnes sûres. Le scélérat qui a commis le crime est peut-être encore auprès de sa victime, occupé à épier l'occasion de glisser du poison dans les remèdes qu'on emploie; elle peut facilement se présenter au milieu du trouble qu'occasione un semblable événement, et être favorisée par l'empressement de chacun à secourir le malade.

Enfin, que l'empoisonnement soit *volontaire*, *accidentel* ou *criminel*, on doit, selon les circonstances, selon la disposition de l'individu empoisonné, prendre toutes les mesures convenables pour rassurer et tranquilliser son esprit. On ne peut pas trop insister sur cette précaution; elle est essentielle, indispensable, quelle que soit la nature de la maladie, et plus particulièrement encore dans les cas d'empoisonnement.

Le traitement à administrer aux personnes empoisonnées par *déglutition*, a pour objet :

1°. De procurer l'expulsion du poison, d'abord par le vomissement, ensuite par les selles;

2°. De calmer l'irritation locale, ainsi que celle générale occasionée par l'action du poison, et de prévenir ainsi les suites terribles que pourrait avoir l'inflammation de l'estomac, des intestins, etc.

§. 2. En conséquence, dès qu'on s'aperçoit qu'un poison quelconque a été porté dans l'estomac, la première chose à faire, sans aucun délai, c'est de déterminer le vomissement. Pour y parvenir, on donne au malade une très-grande tasse d'eau tiède légèrement miellée, et on reitère cette boisson de trois en trois minutes, jusqu'à ce que le vomissement soit établi et devenu facile.

Alors on peut faire boire le malade un peu moins fréquemment; néanmoins il faut continuer à lui administrer de l'eau tiède miellée, pour entretenir et faciliter le vomissement : on doit prolonger ce vomissement jusqu'à ce que le poison ait été totalement expulsé; ce que l'on reconnaît à la cessation ou à la diminution très-marquée des principaux accidens qui manifestaient sa présence dans l'estomac.

§. 3. En même temps que le malade boit une grande quantité d'eau tiède, on lui en fait prendre en lavemens, en attendant qu'on ait eu le temps de les préparer avec une décoction de racine de guimauve, ou de fleurs de mauve, ou de feuilles de fromageot, ou de graine de lin.

§. 4. Ces moyens doivent être employés avec la plus grande célérité, et s'ils ne déterminent pas

très-promptement le vomissement, il faut l'exciter, le hâter par l'introduction des doigts dans la gorge, ou par des titillations, des chatouillemens dans le gosier avec la barbe d'une plume, que l'on a soin de froisser, de briser pour la rendre très-souple, très-flexible. Il faut avoir l'attention de l'introduire dans le gosier doucement, sans efforts, afin de ne pas déchirer l'intérieur de la gorge.

Mais ce moyen mécanique de déterminer le vomissement est à rejeter toutes les fois que l'empoisonnement a eu lieu par des poisons corrosifs, des alkalis caustiques, des acides concentrés, qui ont excorié la gorge; car alors on occasionerait une irritation très-douloureuse, qui augmenterait l'inflammation déjà existante dans ces parties.

§. 5. Si malgré l'emploi des moyens qui viennent d'être indiqués le vomissement ne se déclare point, il faut amalgamer VINGT-QUATRE GRAINS D'IPÉCACUANA, avec un peu de miel (environ la grosseur d'une noisette), et partager ce mélange en trois doses égales.

On fait prendre une des doses au malade; et si vingt minutes après, le vomissement n'a pas lieu, ou ne se soutient pas, on donne la seconde dose; et enfin on administre la troisième une demi-heure après, si le vomissement n'est pas établi d'une manière suffisante pour bien procurer l'expulsion du poison.

§. 6. On peut aussi déterminer le vomissement à l'aide du *tartrate de potasse antimonié*, ou *tartre stibié*. Mais le choix d'un vomitif n'est pas indifférent, et celui-ci ne doit pas être employé indistinctement dans tous les cas d'empoisonnement; en général, il serait imprudent, quelquefois même très-dangereux de faire usage du *tartre stibié* lorsque le poison dont on veut procurer l'expulsion est tiré du règne minéral. Dans certaines circonstances que je ferai connaître, ce vomitif devient d'une grande utilité, et on doit alors l'employer de la manière suivante :

Dans un verre d'eau chaude on fait dissoudre SIX GRAINS DE TARTRE STIBIÉ. On partage en trois doses égales que l'on fait prendre à vingt minutes d'intervalle; si la première dose suffit pour bien établir le vomissement, on se dispense d'administrer la seconde ou la troisième, selon l'effet plus ou moins satisfaisant des deux premières.

§. 7. Il est encore un moyen fort avantageux de déterminer le vomissement. Ce moyen, employé par les anciens, est souvent utile contre l'empoisonnement, et très-convenable dans certains cas particuliers que j'aurai soin d'indiquer.

On verse dans un saladier trois grandes verrées d'eau bouillante; on y ajoute une égale quantité d'huile et on bat fortement avec quelques brins de bouleau. Lorsque l'huile est bien divisée en petits

globules et que le mélange n'est plus que tiède, on l'administre au malade par petites verrées, d'abord de cinq en cinq minutes, puis de dix en dix, et enfin de quart d'heure en quart d'heure. La durée de l'intervalle entre chaque verrée dépend de l'état du vomissement : tant qu'il n'est pas abondant et facile, il faut que le malade boive fréquemment.

Nota. Quelque soit le vomitif que l'on emploie, il ne faut pas oublier d'avoir l'attention de faire boire le malade fréquemment et abondamment. On doit surmonter sa répugnance à cet égard, car il est urgent de procurer l'expulsion du poison; mais lorsqu'elle a eu lieu complétement, il faut bien se garder de donner des boissons en grande quantité. En distendant l'estomac, on entretiendrait l'irritation de cet organe, et on occasionerait ainsi des accidens nouveaux indépendans de l'empoisonnement.

§. 8. Comme les instans sont infiniment précieux dans l'administration des secours aux personnes empoisonnées, on doit, pour ne pas perdre de temps, commencer par employer l'eau tiède; mais aussitôt qu'on le peut, il faut remplacer cette boisson par une décoction ou de graine de lin, ou de racine de guimauve, ou de feuilles, de fleurs de mauve.

On fait bouillir dans six litres d'eau une petite poignée de bette ou poirée, de mauve, de guimauve, et une forte pincée de graine de lin.

Lorsque les plantes sont cuites, on passe à travers

un linge. La décoction est employée en boissons, en lavemens; les plantes cuites, mises entre deux linges, peuvent être appliquées en cataplasme lorsque les circonstances l'exigent.

A défaut de ces plantes, on peut donner du riz ou de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre de la gomme arabique, à la dose de deux gros par litre.

Enfin, quelle que soit la boisson que l'on emploie, il est avantageux d'y ajouter un peu de miel, et l'on ne doit pas négliger cette attention.

§. 9. Après avoir excité, déterminé, favorisé et hâté le vomissement, il importe de songer à prévenir l'inflammation des entrailles. En conséquence, on applique sur le ventre le cataplasme indiqué §. 8, ou des linges trempés dans la décoction de racine de guimauve, de graine de lin, ou de fleurs de mauve, et l'on fait prendre des lavemens préparés avec ces mêmes décoctions.

Si le ventre est trop douloureux, et que le malade ne puisse pas supporter le poids des cataplasmes ou des linges imbibés de décoctions émollientes, on peut se borner à humecter très-fréquemment le ventre, avec une éponge trempée dans ces décoctions; mais il est préférable de mettre le malade dans un bain d'eau tiède; il est même avantageux qu'il y reste plusieurs heures. Alors il faut avoir soin d'ajouter, de temps en temps, de l'eau chaude, afin d'empêcher le refroidissement du bain.

§. 10. Si après l'expulsion du poison, après l'emploi des boissons adoucissantes et des lavemens émolliens, le bain n'a pas encore suffi pour calmer les douleurs des entrailles, il faut couvrir le ventre de linges trempés dans une décoction faite avec sept ou huit têtes de pavots bien écrasées et bouillies pendant un quart d'heure dans un litre d'eau.

On fait prendre aussi des lavemens préparés avec cette même décoction de pavot.

§. 11. Si l'état du malade exige des calmans plus puissans, on ajoute à deux grandes verrées de décoction de pavot UN GROS DE LAUDANUM LIQUIDE DE SYDENHAM, et on trempe dans ce mélange les linges que l'on applique sur l'estomac et le ventre.

§. 12. On peut aussi faire des embrocations avec la préparation suivante :

On prend UN DEMI-GROS DE CAMPHRE, on l'écrase dans un mortier en le mélangeant avec UN JAUNE D'ŒUF, et on triture jusqu'à ce que le camphre soit dissous.

On enduit le ventre de cette préparation, et avec la main on frotte doucement.

Si les parties sont trop douloureuses pour qu'il soit possible de les frotter, on se contente d'enduire le ventre avec cette préparation camphrée sans faire de frictions ; ou bien on ajoute au camphre dissous dans le jaune d'œuf une quantité de décoction de pavot suffisante pour imbiber des linges dont on recouvre l'estomac et le ventre.

Cette addition de la décoction de pavot ne doit se faire que peu à peu, en ayant soin de triturer dans le mortier, afin que le mélange du camphre s'opère bien.

§. 13. Enfin, si les douleurs sont très-violentes, si elles persévèrent, on administre au malade la potion suivante :

Laudanum liquide de Sydenham. .	un demi-gros.
Sirop de pavots rouges.	deux gros.
Eau distillée.	trois onces.

De cinq en cinq minutes, on fait prendre *une cuillerée à café* de cette potion, dont on cesse l'usage aussitôt que les douleurs sont apaisées.

§. 14. Dans le cas où ces calmans ne procureraient pas la diminution des douleurs, il serait nécessaire d'appliquer au ventre dix ou douze sangsues dans le voisinage des points les plus douloureux.

§. 15. On doit également appliquer des sangsues au cou, à la gorge, lorsque le malade y éprouve un resserrement fort, douloureux et opiniâtre.

§. 16. Si le malade est tourmenté par des crampes, des crispations dans les membres, s'il éprouve des convulsions, on lui fait prendre, de dix en dix minutes, une cuillerée à bouche de la potion suivante :

Eau de fleurs d'oranger. . . .	de chacune 4 onces.
Eau de menthe.	

Sirop d'écorce d'orange . . . . . deux onces.
Landanum liquide de Sydenham. . vingt gouttes.
Liqueur minérale d'Hoffmann . . . trente gouttes.

Si l'on n'a pas la facilité de se procurer cette potion calmante, on fait bouillir pendant un quart d'heure trois ou quatre têtes de pavot dans deux verrées d'eau; on y ajoute deux ou trois feuilles d'oranger, on retire du feu et on laisse infuser jusqu'au moment où la décoction n'est plus que tiède; alors on passe à travers un linge, en ayant soin de bien presser pour extraire toute l'eau qui a pénétré les pavots; on y ajoute un peu de sucre, et on fait prendre au malade le tiers de cette décoction. Vingt-cinq minutes après, si les mouvemens convulsifs persistent, on donne le second tiers, et enfin le troisième, par cuillerées à café, de cinq en cinq minutes s'il est nécessaire, pour achever de ramener le calme.

§. 17. Lorsque le vomissement est terminé, les douleurs d'entrailles dissipées, et les autres accidens cessés, lorsque enfin le malade n'éprouve plus qu'un état de fatigue, de courbature, de sensibilité à l'estomac et de faiblesse générale, on peut lui faire boire de l'eau de veau, du bouillon de poulet, du lait.

Pour nourriture on donne ensuite du gruau d'orge ou d'avoine, de la fécule de pommes de terre, de la crème de riz; à défaut de ces alimens

légers, on fait bouillir du pain dans de l'eau, dans du bouillon de poulet, on exprime à travers un linge, ensuite on ajoute un peu de sucre.

Il est essentiel que le malade fasse usage de ce genre d'alimens pendant quelques jours, *jusqu'à ce que l'état de sensibilité de l'estomac soit totalement dissipé*; il ne doit prendre que peu à peu une nourriture plus substantielle. Sans cette précaution, il serait exposé à des douleurs d'estomac dont la durée pourrait être très-prolongée.

RESSERREMENT DES MACHOIRES.

§. 18. Quelquefois le malade éprouve un resserrement des mâchoires, une constriction de la gorge qui ne lui permettent pas d'avaler; alors, pour introduire dans l'estomac les médicamens nécessaires, il faut recourir au moyen suivant:

On prend une sonde de gomme élastique, de quinze pouces de longueur. Après s'être assuré que cette sonde s'adapte bien à la canule d'une seringue ordinaire, on la frotte d'huile, et si le resserrement des mâchoires s'oppose à son introduction par la bouche, on la glisse doucement par une des narines.

On doit apporter les plus grandes précautions au moment de l'entrée de cette sonde dans la gorge. Si l'introduction provoque la toux, il faut retirer la sonde, car elle a pénétré par le larynx

dans la trachée artère. On attend que la toux soit calmée, et on procède de nouveau à l'introduction de la sonde.

Lorsque l'extrémité de la sonde a dépassé la gorge, lorsque, *sans exciter la toux*, elle est parvenue au-dessous de cette protubérance du cou, vulgairement appelée *la pomme d'Adam*, on rejoint la seringue à la sonde, et on injecte dans l'estomac les médicamens prescrits, dont on a eu soin de remplir la seringue.

On ne doit pas craindre, dans ce cas, d'introduire une trop grande quantité de liquide; la plénitude de l'estomac diminuera et facilitera le vomissement.

Afin d'éviter, autant qu'il est possible, de fatiguer le malade par une nouvelle introduction de la sonde, on la laisse en place tant que le vomissement ne se déclare point; on se contente seulement d'ôter la seringue, que, par précaution, on remplit une seconde fois.

Après avoir attendu quelques instans, on fait une nouvelle injection dans l'estomac, et aussitôt que le vomissement s'établit, on retire avec précaution la sonde, que, pendant tout le temps de sa présence dans la gorge, on a eu soin de maintenir, afin qu'elle ne pût ni pénétrer trop profondément, ni sortir de la gorge.

Lorsque le vomissement a eu lieu, on essaie

de faire boire le malade; s'il éprouve encore trop de difficulté, on se sert de la sonde pour faire de nouvelles injections dans l'estomac, jusqu'à ce qu'on puisse se dispenser d'employer ce moyen d'administrer les médicamens convenables.

MOYEN MÉCANIQUE D'EXTRAIRE LE POISON DE L'ESTOMAC.

Pour achever de faire connaître les moyens que l'on peut employer pour débarrasser l'estomac du poison qui y a été introduit, je vais décrire le procédé mécanique, imaginé par Boërhaave, et perfectionné par MM. Dupuytren et Renault. Malheureusement ce procédé, qui peut être d'une grande utilité dans certains cas, ne se trouve pas à la disposition de tout le monde, mais ce n'est pas un motif pour négliger d'en propager la connaissance; d'ailleurs, il est le seul auquel on puisse recourir quand les moyens employés pour exciter le vomissement sont sans effets, ou lorsque le malade est affecté d'un resserrement des mâchoires. Voici donc ce qui reste à faire en pareille circonstance.

A l'extrémité de la canule d'une seringue ordinaire on adapte une sonde de gomme élastique très-souple, de vingt-huit à trente pouces environ de longueur. Lorsqu'on s'est assuré que cette sonde

s'adapte bien à la canule, on place le malade sur son séant, on lui renverse la tête en arrière, et si les mâchoires sont resserrées, on introduit par une des narines la sonde de gomme élastique bien frottée d'huile : cette introduction doit être faite avec toutes les précautions qui viennent d'être indiquées §. 18 ; lorsqu'elle est terminée, que la sonde est parvenue dans l'estomac, on couche le malade, on réunit soigneusement à l'extrémité de la sonde la seringue pleine d'eau *légèrement tiède*, et ce qui vaut encore mieux, de la boisson prescrite dans le cas d'empoisonnement par la substance que l'on veut extraire de l'estomac.

On maintient attentivement la sonde, et on presse le piston de la seringue pour faire passer dans l'estomac l'eau qu'elle renferme. Après avoir attendu quelques secondes, sans déranger la seringue, on retire doucement le piston pour pomper le liquide qu'on a injecté, et c'est alors qu'il faut apporter beaucoup d'attention à ne pas retirer la sonde du fond de l'estomac.

Lorsque la seringue est pleine du liquide retiré, on la sépare de la sonde, qu'on laisse dans l'estomac; on vide la seringue, on la rince, on la remplit, on fait une nouvelle injection; on pompe le liquide, en observant les précautions indiquées, et on répète cette opération autant de fois qu'il paraît nécessaire pour extraire tout le poison ; extraction

dont le succès n'est point douteux, lorsqu'il a été avalé depuis peu de temps, et qu'il n'a pas encore pu parvenir dans les intestins, ou que ce poison n'est pas en morceaux d'un volume trop gros pour passer par le canal de la sonde.

Avant de faire chaque nouvelle injection dans l'estomac, il convient de changer la position du malade, de le tourner alternativement sur le côté droit, sur le côté gauche, de le placer sur le ventre, sur le dos, de retirer la sonde de trois à quatre pouces et de la redescendre doucement dans l'estomac.

Lorsqu'on retire le piston de la seringue, pour faire le vide et pomper le liquide, si ce piston présente trop de résistance, il faut le repousser un peu, pour chasser les matières qui peuvent se présenter à l'extrémité de la sonde et boucher son ouverture; on doit ensuite retirer la sonde d'un pouce environ, afin de l'écarter des parois de l'estomac, sur lequel il est possible qu'elle se trouve appliquée trop exactement.

On doit sentir que, pour le succès de cette opération, il est essentiel que le piston de la seringue soit en bon état, que la canule s'adapte bien, et que la jonction avec la sonde ne laisse aucun passage à l'air.

Ce moyen mécanique d'extraire les poisons de l'estomac peut être employé avec utilité quand le

poison a été avalé en liqueur ou en poudre très-fine, ou lorsque c'est un sel qui peut être facilement dissous par l'eau tiède ; mais il faut renoncer à ce procédé si l'empoisonnement a eu lieu par des substances solides, par des alimens tels que des champignons, des plantes mangées en salade, etc.

Enfin, on ne doit point faire usage de ce procédé, pour extraire le poison, toutes les fois que les parties de la substance vénéneuse qu'on veut retirer de l'estomac sont d'un volume disproportionné avec la largeur du canal de la sonde ; mais quelle que soit la nature du poison, on peut, comme je l'ai indiqué §. 14, recourir à ce moyen pour porter les médicamens dans l'estomac lorsque le malade ne peut pas les avaler.

EMPOISONNEMENT PAR DÉGLUTITION.

POISONS CORROSIFS.

Les accidens occasionés par les poisons corrosifs sont plus ou moins intenses, selon la quantité portée dans l'estomac ou les circonstances de l'empoisonnement ; mais en général ils varient peu dans leur marche.

Le malade se plaint d'un goût âcre, acerbe, métallique ; il ressent à la bouche, à la langue, à la gorge, le long du cou et du côté gauche du dos, ainsi qu'à l'estomac et aux entrailles, une

vive ardeur et une sorte de resserrement, de crispation.

Bientôt les douleurs sont plus vives, elles s'accroissent à chaque instant, deviennent affreuses, particulièrement à l'estomac, et ne tardent pas à faire ressentir toute leur violence dans le basventre.

Le hoquet se déclare accompagné de suffocations, de fréquentes nausées, de vomissemens fatigans : quelquefois les matières sont teintes de sang, ainsi que celles rendues par les selles.

Le pouls est petit, serré ; il semble qu'on touche une corde en boyau qui vibre fréquemment sous les doigts, tantôt avec force, tantôt avec faiblesse.

Le malade éprouve dans les membres des crampes douloureuses, un froid glacial, quelquefois cependant la peau est sèche et brûlante. La soif est insupportable et rien ne peut l'apaiser. Les urines sont rares, elles paraissent brûlantes au passage, et parfois le malade fait de vains efforts pour les évacuer.

Il paraît sur le corps des taches pourprées ou livides, souvent une éruption de petits boutons.

Tout à coup la physionomie se décompose, l'œil s'égare, la vue se perd ; le malade est en proie à des convulsions horribles, et tombe enfin dans un délire précurseur de la mort.

Tels sont les symptômes généraux produits par

les poisons corrosifs ; mais tous ces accidens ne se manifestent pas toujours, et une foule de circonstances qu'il est impossible de prévoir peuvent déterminer des variations.

PRÉPARATIONS MERCURIELLES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Muriate de mercure . . .	Sublimé corrosif.
Oxyde rouge de mercure.	Précipité *per se.*
	Précipité rouge.
	Arcane corallin.
Sulfate de mercure. . . .	Turbith minéral.
Sulfure de mercure . . .	Ethiops minéral.
	Cinabre.
	Vermillon.
Nitrate de mercure. . . .	Nitre mercuriel.
	Eau mercurielle.
	Dissolution mercurielle.
	Onguent gris ou pommade mercurielle.

Les préparations mercurielles que je viens de désigner sont d'une grande utilité en médecine ; mais administrées soit à l'intérieur, soit à l'extérieur par la main de l'ignorance ou de la malveillance, elles deviennent des poisons terribles.

§. 19. On a proposé comme antidotes des préparations mercurielles, *les alcalis salins et terreux, les sulfure de potasse, de soude et de chaux, les hepars ou foie de soufre, les eaux*

de Spa, l'hydro-sulfure de potasse, l'hydrogène sulfuré, l'eau hydro-sulfurée, le sucre, l'infusion de quinquina; mais il est reconnu que ces divers médicamens sont sans aucune efficacité; il est donc bien important de ne point en faire usage dans les cas d'empoisonnement par les préparations mercurielles. On doit également se garder d'administrer au malade du lait, des huiles, ou d'autres substances grasses, car on empêcherait l'effet aussi salutaire que certain des moyens que je vais indiquer.

TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT PAR LES PRÉPARATIONS MERCURIELLES.

§. 20. Dès la première apparition des signes de cet empoisonnement, ou plutôt dès qu'on s'aperçoit qu'il a eu lieu, on se hâte de délayer *douze ou quinze blancs d'œufs dans un litre d'eau froide* (1), en évitant de faire *mousser* le mélange.

On fait boire au malade deux grandes verrées

---

(1) Il serait bien à désirer que tous les pharmaciens adoptassent l'idée que le professeur CHAUSSIER a donné, dans l'Encyclopédie, article *albumen*, de faire dessécher cette substance pour la conserver en poudre; car dans certaines localités, il pourrait être beaucoup plus prompt de se procurer quelques onces d'albumen en poudre, que de trouver une grande quantité d'œufs, qui d'ailleurs s'altèrent par la vétusté.

de cette préparation, et de cinq en cinq minutes, on lui en donne une nouvelle verrée, dont on a eu soin d'enlever la mousse.

Bientôt le vomissement s'établit. Tant qu'il a lieu on fait boire le malade très-abondamment, et l'on continue l'usage fréquent de cette boisson froide jusqu'à ce qu'on remarque une diminution très-sensible dans les accidens.

Après avoir employé ce moyen de décomposer le poison, s'il se présente quelque accident, si la violence, la durée des douleurs peut faire craindre l'inflammation des entrailles, il faut suivre la marche tracée page 14, dans les §. 8, 9 et suivans du *Traitement général* pour la suite des soins à donner au malade.

J'ai indiqué le nombre de blancs d'œufs qu'il convient de mêler à un litre d'eau, mais il est essentiel de ne pas se borner à préparer une aussi petite quantité de cette boisson; il faut s'en approvisionner abondamment et sans délai; il importe que l'administration de ce médicament n'éprouve pas d'interruption.

Si, dans le premier moment, on ne possède qu'un seul œuf, il ne faut pas que ce soit un motif de différer. On doit délayer le blanc de cet œuf dans une verrée d'eau froide, et le faire prendre au malade en attendant qu'on ait pu se procurer une grande quantité d'œufs.

Il n'est pas vraisemblable qu'on se trouve jamais dans l'impossibilité d'avoir des œufs; mais si, par hasard, on éprouvait cette contrariété, il faudrait alors employer les moyens indiqués dans le *Traitement général*, page 11 et suivantes.

NOTA. Les blancs d'œufs employés comme il vient d'être dit, n'ont un effet avantageux que dans les cas d'empoisonnement par des oxydes ou sels acides.

Dans tous les autres cas d'empoisonnement par les préparations mercurielles, il faut, selon les diverses indications, suivre la marche tracée par le *Traitement général*, page 7 et suivantes.

L'*onguent gris*, ou *pommade mercurielle* est rangé parmi les poisons, parce que, ainsi que je l'ai dit, en abusant des meilleures choses on peut les rendre trèsmalfaisantes.

On emploie souvent cet onguent pour détruire les poux; on frotte la tête des enfans sans examiner la dose que l'on emploie, et c'est précisément là le danger : on peut l'éviter en se bornant à couvrir la tête d'un bonnet légèrement enduit d'onguent à l'intérieur. En employant ce moyen pendant deux ou trois nuits seulement on atteint le but qu'on se propose et l'enfant n'est exposé à aucun accident.

PRÉPARATIONS CUIVREUSES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Oxyde de cuivre . .	Vert-de-gris.
	Rouille de cuivre.
	Verdet.
Acétate de cuivre. .	Cristaux de Vénus.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Sulfate de cuivre. . .	Bleu de Chypre.
	Bleu de Vénus.
	Bleu de cuivre.
	Couperose bleue.
Muriate de cuivre . .	Sel marin cuivreux.
Cuivre ammoniacal.	Fleurs ammoniacales cuivreuses.

L'habitude d'employer pour la préparation des alimens des vases de cuivre, et la négligence à les entretenir bien étamés, donnent souvent lieu à des empoisonnemens. Le vin, le vinaigre, l'huile, les graisses, par leur séjour dans des vases de cuivre, déterminent la formation du vert-de-gris et deviennent des poisons très-violens.

« *Il arrive aussi quelquefois que l'on est em-* » *poisonné après avoir mangé de la salade as-* » *saisonnée avec du vinaigre contenu dans les* » *petits tonneaux de* CUIVRE *des marchands qui* » *parcourent les rues ; c'est parce que ce vi-* » *naigre contient du vert-de-gris.* »

Cette accusation, dirigée récemment par un homme de mérite contre les vinaigriers ambulans, peut alarmer les consommateurs ; je dois les rassurer en leur affirmant que le fait n'est pas exact. LES TONNEAUX, garnis de cercles de cuivre très-propres, SONT EN BOIS. La police, qui veille constamment à tout ce qui intéresse l'existence des hommes, ne permettrait pas que des marchands

eussent du vinaigre dans des tonneaux de cuivre; mais ce que la police ne peut pas empêcher, c'est qu'il y ait des gens assez imprudens pour mettre une médaille de cuivre dans les cornichons, afin de leur donner une belle couleur verte. Les personnes qui ont cette dangereuse habitude préparent, sans s'en douter, un véritable poison, tandis qu'ils n'auraient rien à craindre s'ils se contentaient de verser, sur leurs cornichons, du vinaigre des marchands ambulans, car il ne contient point de vert-de-gris.

De même que les autres poisons corrosifs, les préparations cuivreuses occasionent en général les accidens indiqués page 24; mais elles manifestent plus particulièrement leur action par un goût cuivreux à la bouche, par l'aridité et la sécheresse de la langue, par le gonflement du ventre, et surtout par un violent mal de tête.

L'infusion de noix de galle et le sucre ont été conseillés contre l'empoisonnement par les préparations cuivreuses; mais ces moyens n'ont pas l'efficacité qu'on leur a supposée, et il faut les rejeter ainsi que tous ceux indiqués, §. 9, page 15.

Le traitement, dans les cas d'empoisonnement par les préparations cuivreuses, ne présente aucune différence avec celui qu'on doit employer contre les préparations mercurielles; il faut, dans l'un et dans l'autre cas, administrer au malade le blanc

d'œuf délayé dans l'eau froide. En conséquence, toutes les fois qu'on aura à secourir une personne empoisonnée par des préparations cuivreuses, on suivra la marche tracée par le §. 20, page 27.

PRÉPARATIONS ARSENICALES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Acide arsenieux	Arsenic blanc.
ou Oxyde blanc d'arsenic.	Chaux d'arsenic.
Acide arsenique	Acide arsenical.
Arseniate acidule.	
— de potasse	Sel neutre arsenical.
Arseniate d'ammoniac . .	Ammoniac arsenical.
Arseniate de soude. . . .	Sel arsenical de soude.
Sulfure d'arsenic jaune. .	Orpiment.
Sulfure d'arsenic rouge. .	Realgar.
Oxyde noir d'arsenic. . .	Poudre aux mouches.

Comme les autres poisons corrosifs, les préparations arsenicales occasionent les accidens indiqués page 24. On reconnaît plus particulièrement leur action anx symptômes suivans :

Le malade crachote continuellement ; il a les dents agacées, l'haleine fétide, il éprouve des palpitations de cœur. Quelquefois les lèvres sont noirâtres ; la langue, le palais, la gorge sont très-enflammés : l'estomac est si douloureux, que le poids de la couverture devient insupportable. Les évacuations sont noirâtres et d'une puanteur extrême.

Le pouls est ordinairement petit et fréquent, parfois lent et inégal : les urines sont rares, rouges et teintes de sang. La physionomie est altérée, les yeux sont entourés d'un cercle livide ; une forte démangeaison se fait sentir sur tout le corps, qui souvent est enflé; enfin les pieds et les mains deviennent insensibles.

§. 21. La thériaque, le vinaigre, l'infusion de noix de galle, d'écorce de pin, de grenade, etc., ont été conseillées contre l'action des préparations arsenicales; mais leur usage n'est d'aucune utilité, et on doit l'éviter ainsi que celui des autres moyens spécifiés §. 19, page 26.

Toutes les préparations arsenicales sont dangereuses, mais ne le sont pas également; il en est même quelques-unes dont la médecine fait usage. Quelquefois on applique l'arsenic sur une plaie, sur un ulcère, sur un cancer; mais si cette application, souvent très-utile, n'est pas faite avec toute la prudence qu'elle exige, l'empoisonnement peut avoir lieu; il faut alors recourir aux moyens indiqués à l'article de L'EMPOISONNEMENT PAR CONTACT.

Dans les cas d'empoisonnement par les préparations arsenicales, il faut se hâter de déterminer le vomissement, et de suivre exactement les diverses indications du *Traitement général*, page 11, §. 2 et suivans.

Lorsque l'empoisonnement a lieu avec de l'oxyde blanc d'arsenic, ou *arsenic blanc*, *chaux d'arsenic*, acide *arsenical* dissous, fondu dans de l'eau, du vin, de la bière ou toute autre liqueur, lorsqu'enfin l'arsenic n'a pas été avalé en morceaux ou en poudre, et qu'aucune parcelle de cette substance dangereuse n'est parvenue dans l'estomac sous une forme dure et solide, on peut employer utilement les deux moyens que je vais indiquer. Néanmoins il importe de ne pas perdre de temps; et en attendant qu'on ai pu les préparer, il faut commencer par s'occuper, comme je l'ai dit, à faire rejeter le poison.

§. 22. En conséquence, tandis qu'on administre au malade les boissons prescrites §. 2, page 11, on fait dissoudre *quatre gros de foie de soufre dans trois litres d'eau tiède.* Lorsque la dissolution est terminée, on agite afin de bien mélanger, et on fait prendre au malade, par verrées, de cinq en cinq minutes.

Lorsque les accidens diminuent, on cesse l'usage de cette boisson, et on la remplace par celles indiquées §. 7, page 13.

§. 23. Si on ne peut pas se procurer promptement du foie de soufre, on met dans un vase *quatre onces de chaux vive*, on l'écrase, on la broie en y ajoutant peu à peu *quatre litres d'eau.* Lorsque la chaux est bien dissoute, on passe à travers un linge ployé en trois ou quatre doubles.

On mélange l'eau de chaux ainsi filtrée à égale quantité ou de décoction de guimauve, ou des fleurs de mauve, ou d'eau de riz, ou d'eau gommée, et on l'administre au malade comme les boissons prescrites §. 7, page 13.

Dès que le calme commence à se rétablir, on supprime l'usage de l'eau de chaux; on continue celui des autres boissons indiquées par le *Traitement général*, et l'on suit la marche tracée par les différens §.

PRÉPARATIONS ANTIMONIALES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Tartrate de potasse antimonié.	Tartre stibié. Tartre émétique. Tartre antimonié. Émétique.
Oxyde d'antimoine par l'acide nitro-muratique	Bézoard minéral.
Oxyde d'antimoine blanc par le nitre	Antimoine diaphorétique. Céruse d'antimoine. Matière perlée de kerkringius.
Oxyde d'antimoine blanc sublimé	Neige d'antimoine. Fleurs argentines de régule d'antimoine.
Oxyde d'antimoine par l'acide oxy-muriatique ou sous muriate d'antimoine.	Poudre d'Algaroth.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Oxyde d'antimoine sulfuré . .	Foie d'antimoine.
Oxyde d'antimoine sulfuré demi-vitreux.	Crocus metallorum.
	Safran des métaux.
Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré brun.	Kermès minéral.
Oxyde d'antimoine hydro-sulfuré orangé.	Poudre des Chartreux.
	Soufré doré d'antimoine.
Oxyde d'antimoine sulfuré vitreux.	Verre d'antimoine.
Oxyde d'antimoine sulfuré vitreux brun	Rubine d'antimoine.
Muriate d'antimoine	Beurre d'antimoine.
Vin antimonié	Vin émétique.

Toutes ces préparations antimoniales sont d'une grande utilité en médecine, et, employées convenablement, elles n'ont jamais aucun effet nuisible; mais un emploi abusif peut transformer des remèdes salutaires en poisons mortels; il est donc important de faire connaître les moyens de remédier aux accidens qui pourraient être occasionés par ces préparations, et particulièrement par le tartre émétique.

Les accidens déterminés par l'émétique pris à trop grandes doses, sont à peu près ceux indiqués page 24, et qui caractérisent l'action des poisons corrosifs. Cependant on remarquera plus particulièrement les symptômes suivans :

Le malade éprouve à la bouche une saveur métallique très-répugnante. La respiration est difficile, l'estomac brûlant, le ventre gonflé, les selles sont copieuses et fréquentes; il a des vertiges, des crampes très-douloureuses dans les jambes. Quelquefois il existe à la gorge un état de spasme, de resserrement si violent, que le malade ne peut point avaler.

Les moyens proposés pour divers cas d'empoisonnement, et indiqués page 26, sont également à rejeter lorsqu'on veut remédier aux accidens occasionés par les préparations antimoniales.

Dans le traitement de l'empoisonnement par l'émétique, il est bien important d'observer les accidens qui ont lieu, et qui présentent *trois cas* différens.

Premier cas. Les nausées se sont fait sentir peu après que l'émétique a été avalé à trop grande dose, le vomissement s'est déclaré, le malade ne ressent pas des douleurs violentes, il n'a point de convulsions.

Il suffit de donner une grande quantité d'eau tiède, miellée ou sucrée : en facilitant le vomissement, on mettra le malade à l'abri de tout danger.

Second cas. Après avoir pris une grande quantité d'eau tiède, après avoir vomi abondamment, le malade continue à éprouver des vomissemens fréquens et presque sans interruption, et il a des convulsions.

Il faut se hâter d'administrer le calmant suivant :

§. 24. Dans une verrée de décoction de racine de guimauve ou d'eau de riz, ou d'eau gommée, on fait dissoudre QUATRE GRAINS D'EXTRAIT GOMMEUX D'OPIUM.

De trois en trois minutes on fait prendre au malade une cuillerée de ce calmant.

A défaut d'opium, on met dans une verrée de décoction de guimauve, DEUX ONCES DE SIROP DIACODE, et on l'administre comme il vient d'être dit.

Enfin, si l'on ne peut se procurer ni extrait gommeux d'opium, ni sirop diacode, on fait usage de la décoction de têtes de pavot, indiquée §. 16, page 17, et selon les circonstances on emploie également les moyens prescrits dans le *Traitement général*, pour prévenir l'inflammation des entrailles, page 15, §. 9.

TROISIÈME CAS. Malgré l'usage de l'eau tiède, le vomissement n'a point lieu, les moyens indiqués page 11, §. 2, 3, 4 et 7, ne sont point parvenus à le déterminer.

Il est urgent d'administrer au malade la préparation suivante :

§. 25. Dans deux cuillerées de sirop de guimauve, on délaie avec soin UN DEMI-GROS DE MAGNÉSIE, on y ajoute peu à peu dix cuillerées d'eau gommée, prescrite page 15, §. 8, en ayant

l'attention de remuer le mélange, afin que la magnésie ne forme pas des grumeleaux.

De cinq en cinq minutes on fait prendre une cuillerée de cette préparation, que l'on a soin d'agiter afin que la magnésie ne reste pas déposée au fond du vase.

A l'emploi de ce médicament on réunit, s'il est nécessaire, celui des applications extérieures, des embrocations faites avec les calmans indiqués page 15, §. 9; et pour la suite des soins à donner au malade, on se conforme à la marche tracée par le *Traitement général.*

Nota. Quelques praticiens ont recommandé, lorsque le vomissement n'a pas lieu, d'administrer *plusieurs verres* d'une décoction de quatre ou cinq noix de galle concassées ou de deux onces de quinquina dans deux litres d'eau, et à défaut de ces substances d'employer l'écorce de chêne ou de saule.

Ces moyens, que j'ai indiqués dans la première édition de ce Manuel, ne sont pas sans utilité; mais ils ont l'inconvénient très-grave d'obliger à porter dans l'estomac une assez grande quantité de liquide, chose bien essentielle à éviter, afin de ne pas entretenir et augmenter mécaniquement l'irritation qui existe déjà dans cet organe.

Dans tous les autres cas d'empoisonnement par les préparations antimoniales, on fera usage des moyens indiqués par le *Traitement général.*

PRÉPARATIONS D'OR, D'ÉTAIN, DE ZINC, DE BISMUTH.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Muriate d'or	Sel regalin.
Muriate d'étain.	Sel de Jupiter.
	Liqueur fumante de Libavius.
	Beurre d'étain.
	Étain corné.
Oxyde d'étain gris . . .	Potée d'étain.
	Fleurs d'étain.
Sulfate d'étain.	Vitriol d'étain.
Nitrate d'étain	Sel stanno vitreux.
Oxyde de zinc	Alcaest de respour.
	Fleur de zinc.
	Pompholix.
	Coton ou laine philosophique.
Sulfate de zinc	Vitriol blanc.
	Couperose blanche.
	Vitriol de zinc.
	Vitriol de Goslar.
Nitrate de bismuth . . .	
Oxyde de bismuth . . .	Blanc de fard.

Les signes particuliers de l'empoisonnement par ces diverses préparations, se réduisent à un goût âpre, métallique, excessivement désagréable, et notamment à des mouvemens convulsifs dans les muscles des jambes, des bras et de la figure. Les autres accidens sont communs à tous les poisons corrosifs, et se trouvent décrits page 24.

L'infusion de thé, celle de noix de galle ont été recommandées dans ce cas; mais on doit en éviter l'usage, qui n'offre aucune utilité. Il faut se borner à administrer au malade une grande quantité de lait, qui est fort avantageux en pareille circonstance. Mais il faut avoir soin de déterminer le vomissement; et pour la suite des soins à donner au malade, se conformer aux diverses indications du *Traitement général*, page 11, §. 2 et suivans.

OBSERVATION.

Certaines femmes peuvent éprouver des accidens dont la cause échappe, parce qu'on ignore que pour cacher les ravages du temps, ces femmes couvrent une grande partie de leur corps d'une couche de blanc de fard : on attribue à une cause humorale, à une affection nerveuse, à des rhumatismes, les douleurs qui les tourmentent, tandis qu'elles sont réellement victimes d'un empoisonnement lent et renouvelé chaque jour.

PRÉPARATIONS D'ARGENT.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Nitrate d'argent.	Pierre infernale.
	Cristaux de lune.

Aujourd'hui le nitrate d'argent, ou pierre infernale, dont l'art de guérir faisait usage seulement comme caustique, est employé comme médica-

ment dans le traitement de l'épilepsie, et à trop grande dose, il devient très-dangereux.

L'empoisonnement par le nitrate d'argent exige des secours très-prompts, car l'action de ce poison est aussi rapide que funeste.

Les accidens qu'il occasione sont communs à tous les poisons corrosifs, et se trouvent décrits page 24.

Malgré l'opinion de quelques personnes, on ne doit employer dans ce cas, ni la potasse, ni la soude, ni l'ammoniaque, ni l'eau de chaux, ni les préparations désignées page 26.

Il faut, le plus promptement possible, faire prendre à la personne empoisonnée par le nitrate d'argent, une grande quantité d'eau tiède salée.

On fait fondre, dans un litre d'eau, une cuillerée à bouche de sel marin (sel de cuisine), et on se hâte de faire boire le malade. Après lui avoir administré fréquemment et abondamment de l'eau salée, après avoir déterminé le vomissement, en l'excitant, s'il est nécessaire, par les moyens indiqués page 11, §. 2, on se conforme, selon la nature des accidens, à tout ce qui est prescrit dans les §. 9 et suivans.

ACIDES CONCENTRÉS.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Acide sulfurique	Acide vitriolique.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
	Acide de soufre.
	Huile de vitriol.
	Esprit de soufre.
Acide nitrique	Eau forte.
	Acide nitreux.
	Esprit de nitre.
Acide nitro-muriatique. .	Eau régale.
	Acide regalin.
Acide muriatique	Acide marin.
	Acide du sel marin.
	Esprit de sel fumant.
Acide phosphorique . . .	Acide de l'urine.
Acide fluorique	Acide spathique.
Acide oxalique.	Acide de l'oseille ou du sucre.
	Acide oxalin ou saccharin.
Acide tartarique	Acide tartareux.
	Acide du tartre.
Acide acétique.	Vinaigre radical.
	Esprit de Vénus.
Sulfate de fer.	Vitriol vert.
	Vitriol de fer.
	Vitriol martial.
	Couperose verte.

L'individu qui avale une quantité plus ou moins grande d'acide concentré, éprouve aussitôt à la bouche, à la gorge et à l'estomac une chaleur brûlante, bientôt suivie de douleurs très-vives, de rapports fréquens, de nausées et de hoquets; les

membres, et plus particulièrement les jambes, sont quelquefois glacés.

Le malade ressent une soif extrême, et la plus petite quantité de boisson le fait souffrir. Il éprouve une envie continuelle d'uriner et ne peut la satisfaire; il est faible, a le teint pâle, quelquefois plombé; les sueurs sont froides et gluantes; l'intérieur de la bouche et de la gorge est épaissi et comme brûlé; la langue est blanchâtre; la couleur des dents est altérée, tantôt noirâtre, tantôt jaune; enfin l'haleine est d'une puanteur extrême.

Dans ce genre d'empoisonnement il importe de ne point faire usage de la potasse et de la soude, ainsi que de la thériaque et des divers moyens désignés page 26, §. 19; les uns exigent une trop grande circonspection dans leur emploi, les autres sont sans efficacité.

§. 26. Dès l'instant qu'une portion quelconque d'acide concentré a été avalée par un individu, il faut lui faire boire une verrée d'eau, dans laquelle on a délayé *un gros de magnésie calcinée.*

Cinq minutes après on donne une seconde verrée avec la même dose de magnésie, ensuite on administre les boissons indiquées page 11, §. 2 et suivans, afin de hâter et faciliter le vomissement; et chaque fois que le malade vomit, on ajoute un gros de magnésie calcinée à la verrée de boisson qu'on lui fait prendre.

A défaut de magnésie on fait dissoudre *trois gros de savon* dans un litre d'eau, qu'on fait boire au malade comme il vient d'être indiqué. On prend de préférence du *savon médicinal*, dont le goût est beaucoup moins désagréable ; mais il n'y a aucun inconvénient à se servir du savon ordinaire.

Si l'on ne peut se procurer ni magnésie ni savon, on emploie *les coquilles d'œufs*, ou enfin *la craie* ou *le blanc d'Espagne* en poudre ; on en délaie une cuillerée à café dans un verre d'eau, et on l'administre comme il est prescrit pour la magnésie.

Quelque soit le moyen que l'on emploie, ou la magnésie, ou le savon, ou la craie, etc., on suit, selon la nature des accidens, la marche indiquée par le *Traitement général*.

On se dispensera d'ajouter de la magnésie, du savon, etc., dans les lavemens qu'on fera prendre au malade : ces substances sont très-utiles quand elles sont portées dans l'estomac et mises en contact avec l'acide dont on veut combattre l'action ; mais prises dans les lavemens, elles sont sans effet, parce qu'elles ne parviennent pas jusqu'à l'acide. On doit donc préférer les décoctions émollientes et calmantes.

PHOSPHORE.

1°. Un enfant peut, par étourderie, avaler du phosphore en morceaux plus ou moins gros ; il faut, comme dans tous les autres cas d'empoison-

nement, se hâter de faire vomir par les moyens indiqués §. 2, page 11 ;

2°. Si le phosphore a été pris dissous ou bien délayé dans une substance liquide, il convient d'administrer la magnésie calcinée et de suivre le traitement indiqué §. 25, page 44, pour le cas d'empoisonnement par les acides concentrés.

ALCALIS CAUSTIQUES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Potasse carbonatée.	Potasse caustique.
	Alcali végétal caustique.
	Huile de tartre par défaillance.
	Pierre à cautère.
	Liqueur des cailloux.
Soude carbonatée.	Soude caustique.
	Alcali marin.
	Alcali minéral caustique.
	Lessive des savonniers.
Soude carbonate de potasse.	Sel de tartre.
Amoniaque liquide.	Alcali volatil.
Oxyde de calcium.	Chaux vive.
	Lait de chaux.

Outre les accidens décrits page 24, la personne empoisonnée par les alcalis caustiques éprouve à la bouche un goût urineux, et ses facultés intellectuelles sont troublées.

On ne doit employer dans ce cas aucun des moyens indiqués §. 19, page 26.

§. 27. Le traitement doit se borner à administrer au malade une grande quantité d'eau vinaigrée: on la fait boire d'abord froide, afin de ne point perdre de temps, ensuite on la donne tiède.

La quantité de vinaigre à mélanger à l'eau dépend de la qualité, de la force du vinaigre que l'on emploie; il faut que l'eau ait un degré d'acidité très-marquée, mais sans être trop fort.

On peut aussi, dans ce cas d'empoisonnement, faire prendre au malade de l'eau dans laquelle on aura ajouté le jus d'un citron par chaque verrée.

Lorsque le malade a vomi abondamment, soit par l'effet de la grande quantité d'eau vinaigrée, soit par les moyens prescrits §. 2, page 11, on doit, selon les circonstances, suivre la marche tracée pour le *Traitement général*, page 15 et suivantes.

TERRES ALCALINES CAUSTIQUES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Baryte	Barote.
	Terre pesante.
	Spath pesant.
Carbonate de baryte . . .	Terre pesante aérée.
Muriate de baryte	Sel marin barotique.

§. 28. Dans les cas d'empoisonnement par la baryte, on fera fondre dans un litre d'eau *trois*

gros de sulfate de soude ou de *sulfate de magnésie*, et on fera prendre au malade cette dissolution légèrement tiède.

Le sulfate de soude et la sulfate de magnésie sont vulgairement connus sous le nom de *sel admirable, sel de Glauber, sel d'Epsom, sel cathartique amer, sel de Sedlitz, sel de Seidschuts, sel d'Egra, vitriol de magnésie, vitriol de soude.* Ainsi l'on pourra indifféremment employer l'un de ces sels.

Après avoir administré au malade, dans un court délai, le litre d'eau contenant en dissolution trois gros de l'un des sels ci-dessus indiqués, on suivra la marche prescrite pour le *Traitement général*, page 15 et suivantes.

Si, par hasard, on n'avait aucun des sels que je viens d'indiquer, on ferait usage des boissons prescrites page 11, §. 2; et dans chacune des deux premières verrées, que l'on aurait soin de donner à cinq minutes d'intervalle, on mettrait UN DEMI-GROS DE PLATRE EN POUDRE, en ayant l'attention de le bien délayer.

CANTHARIDES.

Teinture de cantharides.
Emplâtre de cantharides.
Pommade de cantharides.
Pommade épispatique.

Les cantharides, ces insectes *coléoptères*, que le vulgaire nomme improprement des *mouches*, appliquées sur le corps d'une manière inconsidérée, peuvent avoir des effets nuisibles. Prises à l'intérieur, soit en nature, soit en infusion, elles occasionent des accidens affreux.

Le malade éprouve à la bouche une odeur nauséabonde et infecte, un goût âcre très-désagréable. Il a une chaleur insupportable, des nausées, des vomissemens fréquens, des selles abondantes et souvent teintes de sang, des douleurs horribles à l'estomac, des coliques violentes, un priapisme très-douloureux, une soif ardente. Les urines, quelquefois sanguinolentes, s'échappent avec peine et paraissent brûlantes; le pouls est fréquent et dur; le malade avale difficilement; parfois il a horreur des boissons; les mâchoires sont resserrées; enfin, il est en proie à des convulsions horribles, et tombe dans le délire.

Dans les cas d'empoisonnement par les cantharides avalées en substance ou en infusion, il ne faut employer aucun des moyens spécifiés par les §. 19, 21, etc.; on doit se borner à administrer une grande quantité d'huile ou de lait; et, après avoir déterminé le vomissement par le moyen indiqué page 13, §. 7, on suivra avec exactitude toutes les indications du *Traitement général*, page 15, §. 9 et suivans.

Mais à toutes les précautions recommandées par les différens §., on ajoutera celle de faire, dans la vessie, des injections d'eau dans laquelle on aura fait bouillir de la guimauve ou de la graine de lin, afin de calmer les ardeurs d'urine, et de prévenir l'inflammation.

Si l'action des cantharides sur la vessie se fait ressentir d'une manière violente, aux moyens indiqués par le *Traitement général*, on ajoute l'usage du médicament suivant :

On triture dans un mortier TROIS GROS DE NITRE, UN GROS DE CAMPHRE ET UN JAUNE D'ŒUF.

Lorsque le camphre est dissous, on ajoute peu à peu trois litres de graine de lin, et on passe à travers un linge.

1°. On fait boire au malade trois ou quatre tasses de cette préparation, à cinq minutes d'intervalle;

2°. On fait des injections dans la vessie avec ce médicament;

3°. On administre un lavement de cette même préparation;

4°. Le linge qui a servi à passer cette préparation est appliqué sur le bas-ventre, après avoir été bien imbibé.

Si l'empoisonnement a eu lieu par des topiques, par des applications sur le corps, on se gardera bien d'exciter le vomissement; mais aux moyens

prescrits dans les cas d'application extérieure, on pourra, s'il est nécessaire, ajouter ceux qui viennent d'être indiqués.

Voyez *Empoisonnement par contact.*

POISONS ASTRINGENS.

PRÉPARATIONS DE PLOMB.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Acétate de plomb	Sucre de Saturne.
	Sel de Saturne.
	Extrait de Saturne.
	Eau blanche.
	Eau de Goulard.
	Eau végéto-minérale.
Carbonate de plomb. . .	Blanc de plomb.
	Céruse.
Oxydes de plomb.	Litharge.
	Minium.
	Massicot.
	Vin adouci par le plomb.
	Émanations du plomb.

Tous ceux qui emploient le plomb ou ses préparations, qui manient ces substances ou respirent leurs émanations, sont souvent tourmentés par des coliques horribles dont les suites sont quelquefois mortelles.

§. 29. Il est rare de voir les accidens occasionés par les préparations de plomb, se manifester subi-

tement et tous ensemble. Leur développement est en général lent et successif. Les coliques sont d'abord sourdes ; elles cessent, puis reviennent plus vives ; à chaque intervalle elles acquièrent un nouveau degré de force et finissent par devenir insupportables.

La bouche est aride, puis elle s'humecte de salive qui semble sucrée.

Le malade a des nausées et des vomissemens, surtout lorsque les coliques sont vives. Les matières vomies sont verdâtres ou noirâtres, et amères; quelquefois le vomissement continue pendant plusieurs jours.

Il y a constipation ; les selles sont difficiles et douloureuses ; les excrémens sont durs, en forme de crottins, et en général d'une couleur jaune ; quelquefois il y a dévoiement.

Le ventre, vers le nombril, s'affaise, s'aplatit, s'enfonce, rentre en-dedans et semble se coller à l'épine du dos.

Il est bien rare que le malade se plaigne de maux de tête ; et, malgré la violence des coliques, il est presque constamment sans fièvre.

Enfin, le plus souvent une légère pression sur le ventre diminue les souffrances du malade.

On a conseillé les sulfures alcalins comme antidotes des préparations de plomb ; mais ces foies de soufre, ces hépars alcalins, loin d'avoir la pro-

priété qu'on leur a attribuée, sont d'un usage très-dangereux dans ce cas, et on doit bien se garder de les employer.

Il est important de faire bien attention que le traitement diffère essentiellement, lorsque l'empoisonnement a lieu par des préparations de plomb portées dans l'estomac, ou par des émanations de plomb.

Lorsqu'un individu a avalé une composition, une préparation, un sel de plomb, on lui fait boire une grande quantité d'eau tiède dans laquelle on a fait fondre par *chaque litre trois gros de sulfate de magnésie*, ou de *sulfate de soude*, ou de *sulfate de potasse*.

§. 30. Le sulfate de potasse est généralement connu sous les noms de *tartre vitriolé*, *sel de duobus*, *arcanum duplicatum*, *sel polychreste de glazer*, *vitriol de potasse*. Quant aux sulfates de magnésie et de soude, j'ai indiqué page 48, §. 28, leurs diverses dénominations.

Quand le malade a pris abondamment de l'eau tiède contenant en dissolution un des sulfates désignés ci-dessus; quand les accidens qui s'étaient manifestés, ont diminué d'une manière bien marquée, on cesse l'emploi de cette boisson pour faire usage de celles prescrites page 14, §. 8, et suivre la marche tracée par les suivans.

Tel est le traitement qu'on doit adopter pour

tous ceux qui ont avalé du sucre de Saturne, de l'eau blanche, en un mot une préparation soluble de plomb. Il convient également aux individus qui ont bu des vins adoucis ou falsifiés par le plomb, des eaux qui ont séjourné dans des vases de plomb; des sirops, ou des eaux-de-vie qui ont été clarifiées avec le sucre de Saturne, et enfin aux personnes qui ont mangé des alimens cuits dans des vases de plomb.

Nota. Quelques personnes pour donner aux légumes et surtout aux haricots en gousse une couleur plus vive, y mettent pendant la cuisson de l'acétate de plomb ou sucre de Saturne. Ce procédé peut avoir des suites très-funestes; il expose aux dangers d'un empoisonnement lent et chronique, dont souvent il est difficile de découvrir la cause.

ÉMANATIONS DU PLOMB.

Voyez *Empoisonnement par respiration.*

POISONS ACRES.

Aconit, *cape de moine,* ellébore blanc, ellébore noir; bryonne, clématite, vigne blanche, *couleuvrée;* coloquinte, *concombre amer,* élatérium, *concombre d'âne*, *concombre sauvage*, gomme gutte; garou, *sainbois, joli-bois, bois-gentil;* ricin, *palma-christi, palme de christ,* euphorbe,

tithymale, *réveil-matin;* sabine, rhus radicans, *toxicodendron;* anémone pulsatile, *teigne-œuf, coquelourde, herbe-au-vent;* anémone des prés, anémone des bois; aconit napel, tue-loup; chélidoine, *éclaire;* staphysaigre, *herbe-aux-poux;* narcisse des prés; gratiole; pignon des Indes, noix des Barbades; scille; sedum âcre, *joubarbe des toits;* renoncule des prés; couronne impériale, etc.

Ces plantes sont plus ou moins vénéneuses. Quelques-unes, employées avec prudence, sont utiles en médecine; mais si, à l'intérieur, elles sont prises à des doses trop fortes, si à l'extérieur elles sont employées d'une manière abusive en topiques, en cataplasmes, elles occasionent des accidens très-graves, et quelquefois la mort.

§. 31. L'individu empoisonné par l'ellébore, la coloquinte, etc., éprouve à la bouche un goût âcre, piquant, amer, une grande sécheresse et une chaleur brûlante; il se plaint d'un resserrement douloureux à la gorge.

Il ressent des douleurs très-vives dans l'estomac et les entrailles.

Il est tourmenté par des nausées, des vomissemens fréquens et d'abondantes évacuations plus ou moins fatigantes.

Le pouls est fort et fréquent.

La prunelle est dilatée.

Quelquefois le malade est dans un état de stupeur, d'engourdissement, d'ivresse.

Dans le traitement des personnes qui ont pris des poisons âcres, il est bien important de ne point commencer par donner au malade du vinaigre pur, du jus de citron : ces acides sont nuisibles, en ce moment, par l'irritation qu'ils causent; mais lorsque les premiers accidens sont calmés, lorsqu'on n'a plus à combattre que l'état d'engourdissement, de stupeur, on peut faire usage d'eau légèrement acidulée avec le vinaigre ou le jus de citron; mais le point essentiel est de s'occuper d'abord à provoquer, à faciliter le vomissement par les moyens indiqués page 11, §. 2, et surtout par la préparation huileuse, §. 7.

Lorsque le vomissement a eu lieu, si le malade se trouve dans un état de stupeur, d'engourdissement, on verse *un litre d'eau bouillante sur huit onces de café en poudre*, on agite un peu, on laisse infuser pendant vingt minutes, on passe à travers un linge, et on administre cette infusion par petites tasses, de quart d'heure en quart d'heure.

On peut aussi donner au malade des lavemens avec l'infusion de café.

Après avoir employé cette infusion de café pour faire cesser la stupeur et l'engourdissement, on doit, selon la nature des accidens, suivre la marche tracée par le *Traitement général*.

POISONS ACRES.

Noms nouveaux.	*Noms anciens.*
Nitrate de potasse	Nitre.
	Salpêtre.

Eau de Javelle.

Le nitre est d'une grande utilité en médecine, et malgré l'opinion de quelques-uns, on aurait tort de le regarder comme un poison. C'est l'abus qui est dangereux et non le nitre lui-même : il est ici rangé parmi les substances délétères, parce qu'il est possible que, par erreur ou par ignorance, on en prenne une trop grande quantité, et l'excès rend tout nuisible; mais c'est dans cette circonstance seule, c'est quand il est pris à trop grande dose, que le nitre occasione des accidens qu'il faut combattre, selon leur caractère, par les moyens indiqués dans le *Traitement général*, page 11.

On doit suivre la même marche dans les cas d'empoisonnement par l'eau de Javelle.

POISONS NARCOTIQUES.

Opium, jusquiame noire, jusquiame blanche, laurier cerise :

Eau distillée. . . . }
Huile . . . . } de laurier cerise.
Extrait . . . . . . }

Laitue vireuse, solanum, morelle, if, *morviaux*, ers, gaz azote (1).

(1) Gaz azote. Voyez *Empoisonnement par respiration*.

L'individu qui a été exposé à l'action des poisons ci-dessus indiqués, tombe dans un état de stupeur et d'engourdissement; il a le regard hébêté, la pupille ou prunelle très-ouverte. Il se plaint de pesanteur de tête et d'envie de vomir; l'une et l'autre augmentent à chaque instant. Enfin il a des vertiges, quelquefois même le délire, et dans tous les membres des mouvemens convulsifs, le plus souvent suivis de vomissemens.

§. 32. Il faut bien se garder de commencer par donner au malade du vinaigre, de la limonade ou toute autre boisson acide. Ces moyens, très-bons à employer dans la suite du traitement, deviendraient dangereux si on en faisait usage dès le premier moment.

§. 33. La première chose dont il importe de s'occuper, c'est de déterminer le vomissement par les moyens indiqués page 11, §. 2, et c'est ici surtout le cas d'employer le tartre stibié, ainsi qu'il est prescrit §. 6, page 13.

§. 34. Lorsque le malade a vomi abondamment, si on craint qu'une partie du poison ait eu le temps de parvenir dans les intestins, on fait prendre des lavemens purgatifs n°. 1, préparés comme il est indiqué page 78.

§. 35. Lorsque ces lavemens ont produit l'effet désiré, on administre au malade une infusion de café faite avec un litre d'eau bouillante versée sur

dix onces de café. On agite plusieurs fois, et après un quart d'heure on passe à travers un linge.

De dix en dix minutes le malade boit alternativement une petite tasse de cette infusion de café, et une petite tasse d'eau acidulée avec du vinaigre ou du jus de citron.

En même temps qu'on donne au malade l'infusion de café et la boisson acidulée, on fait sur ses bras et sur ses jambes des lotions avec une éponge trempée dans un mélange d'eau et de vinaigre. Un instant après on fait des frictions avec une brosse douce ou un morceau d'étoffe de laine, et on continue à employer alternativement ces deux moyens jusqu'à ce que l'engourdissement soit dissipé.

Enfin, s'il survient quelque autre accident, selon leur caractère on a recours aux différens moyens indiqués dans le *Traitement général*, page 15, §.9.

NOTA. On ne doit administrer que des boissons froides; ainsi, pour les aciduler, on ne peut pas employer la *crème de tartre*, qui ne se dissout point dans l'eau froide.

SUITE DES POISONS NARCOTIQUES.

Acide prussique, acide du bleu de Prusse.

Quoique l'acide prussique soit un poison narcotique, le traitement exige une légère adition à

ce qui vient d'être dit page 58 et 59. En conséquence, après avoir excité le vomissement et déterminé l'expulsion du poison, comme il est dit §. 33, on administrera l'infusion de café prescrite §. 35 ; mais on aura soin de faire prendre trois ou quatre cuillerées à café d'huile de thérébentine, qu'on donnera à demi-heure d'intervalle dans l'infusion de café.

Pour le reste du traitement on suivra tout ce qui est recommandé par le *Traitement général.*

POISONS NARCOTICO-ACRES.

CHAMPIGNONS.

Oronges, Agarics, etc.

Comme les noms de diverses variétés de champignons sont inconnus à la plupart de ceux qui en mangent, il est superflu d'en présenter la nombreuse nomenclature. La dénomination générique de *champignons* suffit pour faire reconnaître à tout le monde les productions végétales dont les funestes effets vont être examinés.

Les caractères qui peuvent faire distinguer les champignons dangereux des champignons comestibles, ne sont pas toujours assez précis, assez constans pour guider dans leur choix d'une manière bien certaine.

Les champignons qui, dans les forêts, croissent à l'ombre, sont en général très-mauvais; cepen-

dant ce n'est point parce qu'ils sont privés des rayons du soleil qu'ils acquièrent une qualité nuisible, car les meilleures couches de champignons bons à manger sont placées dans l'obscurité.

En France, on doit rejeter les champignons qui ont été attaqués par des insectes, et qu'on dit vulgairement *piqués des vers*. En Ligurie ces mêmes champignons sont excellens : j'ai vu les manger crus.

Les champignons dangereux ont assez ordinairement une odeur rebutante. On trouve en Piémont quelques champignons nuisibles, dont l'odeur n'a rien de désagréable.

On doit suspecter les champignons lorsqu'en les coupant on remarque à la tranche plusieurs couleurs, et cependant quelques champignons des états de Gênes, où l'on n'en connaît aucun de mauvaise qualité, offrent plusieurs nuances quand on les coupe.

On mange des champignons dangereux sans être averti, arrêté par leur goût particulier.

Ainsi, l'odeur, la couleur et la saveur ne présentent pas des caractères distincts entre les champignons de mauvaise qualité et ceux qu'on peut manger sans danger. On doit sentir, d'après cela, combien il est imprudent de manger des champignons qu'on rencontre dans les bois : les personnes qui croient les bien connaître peuvent être facilement abusées.

En général, les champignons vénéneux ont une odeur nauséabonde, leur surface est humide, leur tige molle; ils sont gluans au toucher, s'écrasent facilement sous les doigts, et souvent ils les colorent, les tachent, quoique leur suc soit sans couleur.

On doit surtout rejeter les champignons qui croissent dans des lieux humides.

Quelques personnes mettent une cuillère d'argent dans le vase où elles font cuire les champignons, et de temps en temps les remuent avec cette cuillère. Si la couleur de l'argent n'est point altérée, si on n'y remarque point de taches, elles mangent les champignons sans crainte; mais elles se gardent bien d'y toucher si la cuillère est noircie, tachée : en effet, il n'est pas douteux que dans ce cas les champignons sont de mauvaise qualité: mais cette épreuve ne réussit pas toujours; l'argent reste quelquefois sans altération, quoique les champignons soient d'une espèce nuisible.

Malgré l'insuffisance de ce moyen pour reconnaître, dans certains cas, la qualité des champignons qu'on veut manger, il est toujours avantageux de l'employer, puisque le plus souvent il peut avertir du danger, le faire apercevoir.

L'individu qui, par ignorance ou par accident, a mangé des champignons de mauvaise qualité, est exposé à des accidens qui varient selon sa cons-

titution, son état habituel ou momentané de sensibilité, selon l'état de l'estomac et l'espèce des champignons; en général il éprouve des douleurs d'estomac, des coliques, des nausées, des vomissemens, quelquefois des selles abondantes. La douleur et la chaleur des entrailles augmentent à chaque instant; elles sont accompagnées d'une soif ardente, de crampes, de convulsions; le pouls est petit, dur, serré, très-fréquent.

§. 36. Il est urgent de déterminer le vomissement; et de tous les moyens indiqués page 11, §. 2 et suivans, on doit préférer le tartre stibié, et en faire prendre trois grains dans une verrée d'eau que le malade boit en une seule fois.

Vingt minutes après, on donne au malade la préparation suivante :

On fait dissoudre dans une grande verrée d'eau *trois grains de tartre stibié* ou émétique, on y ajoute *vingt-quatre grains d'ipécacuana* et *six gros de sel de Glauber.*

On partage en trois doses égales, que l'on administre à vingt minutes d'intervalle.

§. 37. Lorsque le vomissement est cessé, on donne, d'heure en heure, une cuillerée à bouche d'une potion faite avec *une once et demie d'huile de ricin, une once et demie de sirop de fleurs de pêcher,* et *vingt-cinq gouttes de liqueur minérale d'Hoffmann.*

§. 38. Enfin, on donne un lavement fait avec *deux onces de casse concassée* et *un demi-gros de sené* bouillis pendant un quart d'heure dans quantité suffisante d'eau. A la fin de l'ébullition on ajoute *trois gros de sel d'Epsom.*

On répète l'usage de ce lavement deux et même trois fois, s'il est nécessaire pour déterminer l'évacuation.

§. 39. Lorsque les moyens qu'on vient de prescrire ont procuré l'expulsion des champignons, on donne au malade quelques cuillerées d'une potion faite avec *quatre onces d'eau distillée de menthe*, *deux onces de sirop de fleurs d'oranger*, et *un gros d'éther sulfurique*, ou de *liqueur minérale anodine d'Hoffmann.*

§. 40. Si le malade se trouve dans un état d'irritation, s'il ressent des douleurs dans le bas-ventre, on fait usage des boissons adoucissantes indiquées page 15, §. 9.

Enfin, si les douleurs sont vives, si elles persistent, il faut avoir soin de prévenir l'inflammation des entrailles, en faisant usage, selon les circonstances, des divers moyens prescrits §. 9 et suivans, qui tracent également la marche que l'on doit adopter pour la suite du traitement.

POISONS NARCOTICO-ACRES.

(1re. SUITE).

Upas-antiar, upas tieuté, noix vomique, feve de Saint-Ignace, angustura pseudo-ferruginœa, angusture fine, ticunas, woorara, coque du Levant, camphre.

Il faut suivre avec exactitude tout ce qui est prescrit page 63, §. 36 et suivans, pour les cas d'empoisonnement par les champignons.

Mais si les moyens indiqués sont insuffisans pour faire cesser l'état d'asphyxie dans lequel le malade se trouve quelquefois, il faut, sans perdre de temps, insufler de l'air dans les poumons, en suivant le procédé indiqué. Voyez *Insuflation.*

Le camphre n'a d'effet nuisible que lorsqu'il est pris intérieurement à très-grande dose; c'est l'abus qui est dangereux et non le camphre par lui-même : ainsi, ce genre d'empoisonnement ne peut être que très-rare.

La plupart des autres poisons indiqués dans cet article est inconnue en France; mais dans les deux Indes, on est souvent exposé à leur action meurtrière, dont je parlerai à l'article *Empoisonnement par contact.*

POISONS NARCOTICO-ACRES.

(2e. SUITE).

Belladona, datura stramonium, digitale pourprée, laurier rose, rue, tabac, ivraie, mancenillier, aristoloche, clématite, grande et petite ciguë, cerfeuil sauvage.

On commencera par suivre ce qui est prescrit page 63, §. 36 et suivans, pour les cas d'empoisonnement par les champignons.

§. 41. Quand le poison aura été rejeté, on fera prendre au malade une infusion de fleurs de mauve, à laquelle on ajoutera une quantité de vinaigre suffisante pour lui donner une acidité agréable. On administrera cette boisson à petites doses, mais fréquemment.

En cas de douleurs violentes dans le bas-ventre, on recourra aux moyens indiqués page 15, §. 9; et pour le reste du traitement, on se conformera à ce qui est prescrit par les §. suivans.

SEIGLE ERGOTÉ.

Le seigle éprouve quelquefois une maladie qui altère sa forme et ses qualités nutritives. Le grain, recouvert d'une écorce violette, se courbe et s'allonge de douze à quinze lignes. Mélangé dans le pain, il ne tarde pas à faire ressentir ses propriétés

malfaisantes ; ceux qui en ont mangé éprouvent d'abord un fourmillement très-incommode aux pieds, ensuite des envies de vomir : puis la tête s'embarrassse, et les doigts des mains se contractent avec violence. Les malades poussent des cris aigus, et se plaignent d'un feu dévorant aux pieds et aux mains. Les douleurs sont suivies de vertiges, la vue se trouble, se perd, d'autres fois les malades voient les objets troubles. Les facultés intellectuelles se dérangent, l'assoupissement se déclare, les malades paraissent ivres, leur bouche est remplie d'une écume jaune, verdâtre ou sanguinolente; quelquefois la langue, déchirée pendant les convulsions, se gonfle, intercepte la voix, et gêne la respiration. Ces symptômes sont en général suivis d'une faim canine; quelquefois enfin, mais plus rarement, il paraît des éruptions, des taches sur diverses parties du corps.

Il est facile de reconnaître le pain qui contient du seigle ergoté : il est parsemé de taches ou points de couleur violette; quelquefois même toute sa pâte a une teinte violacée, et la première indication est de cesser l'usage de ce pain.

§. 42. Si le seigle ergoté a été pris en petite dose, et que les accidens qu'il occasione se bornent à un peu de fièvre, à un léger embarras de la tête, à quelques mouvemens convulsifs, on se contentera de faire usage des anti-spasmodiques

indiquéspage 17, §. 16, et on aura soin de faire prendre au malade des boissons acides, telles que la limonade, ou une infusion de fleurs de sureau, de guimauve et de bouillon blanc, à laquelle on ajoutera du miel et du vinaigre en quantité suffisante pour donner à cette boisson une acidité agréable.

Si l'on a la facilité de se procurer de l'ammoniaque liquide, ou alcali volatil, il faut supprimer l'usage de la limonade ainsi que du vinaigre, et dans chaque verrée d'infusion de sureau, guimauve ou bouillon blanc que l'on fera prendre au malade, mettre trois ou quatre gouttes d'alcali volatil.

§. 43. Mais les accidens occasionés par le seigle ergoté sont quelquefois bien plus graves; on voit se déclarer, dans les campagnes, des maladies causées par le pain auquel se trouve mélangé du seigle ergoté.

§. 44. Si le malade éprouve de l'engourdissement, du froid dans les membres, il faut se hâter de prévenir la gangrène sèche dont ces symptômes annoncent l'approche.

En conséquence, si la langue est chargée, la bouche amère, et s'il est bien démontré que les nausées ne sont pas occasionées par la seule irritation de l'estomac, on administre le vomitif suivant.

On verse trois vérrées d'eau bouillante sur *un gros d'ipécacuana*, on laisse infuser pendant

dix minutes, on passe à travers un linge, et on ajoute *un grain de tartre stibié.*

On partage cette préparation en trois doses égales, que l'on fait prendre à demi-heure d'intervalle selon l'effet; si la première suffit pour faire vomir assez abondamment, on ne donne point les autres: dans le cas contraire, on administre la seconde dose et même la troisième si elle est nécessaire.

Pendant l'effet de ce vomitif, on fait boire au malade de l'eau tiède miellée.

§. 45. Le lendemain, s'il n'y a point de fièvre, on fait prendre le purgatif n°. 5, prescrit page 81; en cas de fièvre, on se borne à donner le lavement purgatif n°. 1, page 79, dont on répète l'emploi.

§. 46. Dès que les personnes qui ont mangé du seigle ergoté se plaignent d'engourdissement et de froid aux membres, il faut aussitôt leur donner pour boisson une infusion légère de fleurs de sureau ou de feuilles d'oranger, et avoir soin d'ajouter dans chaque verrée trois ou quatre gouttes d'ammoniaque liquide ou alcali volatil.

§. 47. Trois fois par jour on fait boire au malade une verrée de la décoction suivante :

Pendant vingt minutes on fait bouillir dans un litre d'eau *quatre onces de quinquina* bien concassé, et *une demi-once de sel ammoniac;* à la fin de l'ébullition, on ajoute *deux pincées de fleurs de camomille.* On laisse refroidir, on passe à travers

un linge, et lorsqu'on donne au malade une verrée de cette décoction, on y ajoute trois ou quatre gouttes d'alcali volatil.

§. 48. En même temps que l'on met le malade à l'usage de ces boissons, on recouvre les parties qui éprouvent l'engourdissement et le froid, de linges trempés dans l'infusion de sureau ou de fleurs d'oranger, et par verrée d'infusion destinée à cet usage, on ajoute huit à dix gouttes d'alcali volatil.

On peut aussi appliquer sur les parties affectées des compresses trempées dans une lessive de cendres.

§. 49. Si malgré l'emploi de ces moyens l'engourdissement et le froid persistent, il faut envelopper les parties malades avec des linges imbibés de la même décoction de quinquina qui vient d'être prescrite pour boisson §. 47.

§. 50. Lorsqu'on ne peut parvenir à empêcher les membres de se mortifier, il faut quatre ou cinq fois par jour humecter les parties affectées avec un linge trempé dans le collire de Lanfranc, page 100; on les recouvre ensuite de compresses imbibées de la décoction de quinquina.

On avait conseillé dans ce cas l'usage d'une solution d'alun calciné, de vitriol romain, et de sel marin dans l'eau bouillante; mais cette préparation est loin de remplir le but qu'on doit se proposer; il faut la rejeter et employer le médicament que je viens d'indiquer.

IVRAIE.

Il paraît que l'ivraie, mélangée dans le pain, occasione parfois des accidens; mais ce fait n'est pas constant. Des personnes qui en avaient mangé n'ont ressenti aucune indisposition; d'autrés ont éprouvé un tremblement général, des envies de vomir, des vertiges, des tintemens d'oreille. Quelquefois la tête est pesante avec douleur, plus particulièrement au front; la respiration est difficile, embarrassée, l'estomac douloureux. Ces symptômes sont en général suivis d'assoupissement.

Il suffit dans ce cas de donner an malade des boissons acides, de la limonade, ou une infusion de fleurs de tilleul à laquelle on ajoute du miel et un peu de vinaigre.

POISSONS VENIMEUX ET MOULES.

On a regardé certains poissons comme venimeux, parce qu'ils ont quelquefois causé des accidens; mais dans d'autres momens, ces mêmes poissons ont été un aliment très-salubre. Ainsi le dofin, ou daurade, a excité un violent mal de tête, des nausées, une éruption de taches larges et vermeilles, une démangeaison insupportable, et un resserrement de poitrine.

Le congre a occasioné des tranchées, des tiraillemens convulsifs; ceux qui en mangèrent eurent

dans la bouche un goût cuivreux, etc.; mais ces accidens ont été observés dans l'île de Grenade; et dans d'autres parages, ces poissons n'ont rien de malfaisant.

On mange journellement des moules, et ce coquillage est en général un aliment salubre; cependant il occasione parfois des accidens très-graves, qui parfois aussi tiennent à la disposition particulière de ceux qui en ont mangé. Quelques-uns attribuent ces accidens à des *crabes* qui se trouvent dans ce coquillage; mais sur les côtes de la Manche on ne craint pas de manger ces *crabes*, tandis qu'on rejette avec soin les moules qui ont une teinte verdâtre, parce qu'elles ont été pêchées, dit-on, dans le voisinage d'une roche cuivreuse. Je cite cette particularité pour faire sentir que les accidens qu'une personne éprouve après avoir mangé des poissons reconnus très-salubres, peuvent être cependant les symptômes d'un véritable empoisonnement. En conséquence, on ne doit pas balancer à procurer promptement l'expulsion de cet aliment devenu délétère, et employer, selon les circonstances, les divers moyens indiqués dans le *Traitement général*, page 11, §. 2 et suivans.

EMPOISONNEMENT PAR RESPIRATION.

Gaz méphitiques.

Gaz azote.

Gaz acide hydro-sulfuré. (Hydrogène sulfuré.)

Gaz acide carbonique.

Vapeurs des fours à chaux.

Vapeurs du charbon.

Vapeurs des cuves de raisins, de vins, ou d'autres liquides en fermentation.

Émanations des fosses d'aisance, des puisards, des égouts, des mares, des marais, des mines de houille, de charbons de terre, etc. Émanations des fleurs, parfums.

L'individu exposé à l'action de ces vapeurs, de ces émanations dangereuses, est plus ou moins promptement asphyxié, et tombe dans un etat semblable à la mort ; mais cette apparence est souvent trompeuse, et ne doit jamais déterminer à négliger d'administrer les secours convenables.

1°. Il faut le plus promptement possible écarter l'asphyxié de l'endroit infecté par les vapeurs méphitiques, et l'exposer au grand air;

2°. On le déshabille et on le couche sur le dos, la tête et la poitrine un peu élevée;

3°. On fait sur le corps, particulièrement sur le

visage, la poitrine et le ventre, des aspersions d'eau froide vinaigrée;

4°. Après avoir fait ces aspersions pendant trois ou quatre minutes, on essuie les parties mouillées avec des linges chauds; aussitôt on recommence les aspersions d'eau froide, et les frictions avec des linges chauds.

Il est essentiel de continuer ces aspersions avec persévérance;

5°. On fait des frictions sur les cuisses, les jambes et les bras, avec des linges imbibés de vinaigre;

6°. On frotte la plante des pieds et la paume des mains avec des brosses de crin;

7°. On irrite l'intérieur du nez avec la barbe d'une plume ou un petit rouleau de papier, que l'on agite doucement dans les narines.

8°. On essaie de faire avaler de l'eau froide, à laquelle on a ajouté un quart de vinaigre; mais on doit faire attention qu'il est de la plus haute importance de n'introduire aucun liquide dans la bouche d'un asphyxié, tant que la respiration n'est pas rétablie, car on risquerait que le liquide tombât dans la trachée artère;

9°. On donne des lavemens avec un tiers de vinaigre et deux tiers d'eau froide.

On peut ensuite administrer des lavemens d'eau froide, dans lesquels on a fait dissoudre quatre ou

cinq cuillerées de sel marin (sel de cuisine), ou une once de sel d'Epsom;

10°, On insufle de l'air dans les poumons par le moyen indiqué. Voyez *insuflation*.

11°. Lorsque l'état d'asphyxie est dissipé, lorsque le malade est rappelé à la vie, on le place dans un lit chaud; mais on a soin de tenir les fenêtres de la chambre ouvertes, et d'écarter du lit du malade toutes les personnes inutiles, afin de laisser un libre accès à l'air;

12°. On fait prendre au malade un peu de vin d'Espagne; à défaut de vin d'Alicante, de Malaga ou de Rota, on donne un peu de vin chaud sucré.

Le point essentiel est d'administrer avec la plus grande promptitude les secours que je viens d'indiquer; le moindre retard compromet l'existence des asphyxiés. Enfin, malgré toutes les apparences de mort, on doit continuer les soins, pendant très-long-temps, et ne renoncer à l'espoir de sauver le malade qu'après avoir employé avec persévérance et méthode tous les moyens de le rappeler à la vie; il est surtout bien important d'insister, pendant plusieurs heures, sur l'insuflation de l'air dans les poumons.

GAZ ACIDE HYDRO-SULFURÉ.

Hydrogène sulfuré.

POISON SEPTIQUE OU PUTRÉFIANT.

Depuis quelque temps le gaz hydrogène sulfuré est fréquemment employé sous la forme de bains; mais il exige la plus grande prudence, les précautions les plus attentives dans la manière de l'administrer. Il est de la plus haute importance que la personne qui fait usage de ces bains ne respire pas ce gaz meurtrier. On ne connaît pas de poison plus énergique; il fait périr dans l'espace de quelques secondes.

Le gaz hydrogène sulfuré, facile à reconnaître par son odeur excessivement fétide, semblable à celle des œufs pourris, se développe quelquefois dans les fosses d'aisance. Une très-petite portion de ce gaz, mêlée à l'air atmosphérique, suffit pour occasioner des accidens très-graves à l'individu qui le respire; il éprouve des convulsions, les muscles du ventre se contractent avec violence, le pouls est inégal, intermittent, convulsif. Le malade pousse des cris aigus, ses yeux sont ternes, sa respiration tantôt accélérée, tantôt suspendue.

Cet état d'asphyxie exige l'emploi le plus prompt des moyens qui viennent d'être indiqués page 73, dans les cas d'asphyxie.

GAZ AZOTE.

Ce gaz est du nombre des poisons narcotiques, et les accidens qu'il occasione exigent l'application des différens moyens indiqués page 57 et suivantes, pour les cas d'empoisonnement par l'opium.

On sent bien que, dans cette citconstance, il est inutile d'exciter le vomissement; comme dans les cas d'*empoisonnement par déglutition*; mais il est très-avantageux de porter de l'air dans les poumons, comme dans tous les cas d'asphyxie.

Voyez *Insuflation.*

ÉMANATIONS DES FLEURS.

Les émanations des fleurs odorantes, des plantes aromatiques ont quelquefois une action très-marquée sur certains individus; elles occasionent des maux de tête, des envies de vomir, des syncopes, des convulsions, et parfois l'asphyxie.

Il ne suffit pas d'éloigner les fleurs qui ont occasioné ces accidens; il faut sortir le malade de la chambre qui les renfermait, l'exposer au grand air, lui faire respirer du vinaigre et lui donner quelques tasses d'eau sucrée avec une cueillerée de vinaigre dans chacune.

Si le malade éprouve des mouvemens convulsifs, on fait usage des anti-spasmodiques indiqués page 17, §. 16.

PARFUMS.

Les pastilles, le sucre, le genièvre que l'on brûle dans les appartemens, sous prétexte de purifier l'air qu'ils gâtent au contraire, les préparations de musc, d'ambre, soit en poudre, soit en liqueur, en un mot tous les parfums, toutes les substances odorantes, peuvent occasioner les mêmes accidens que les émanations des fleurs, et pour y remédier il faut recourir aux moyens qui viennent d'être indiqués.

ÉMANATIONS DU PLOMB.

Lorsque l'empoisonnement a lieu par les émanations de plomb, comme cela arrive trop souvent aux peintres, aux plombiers, aux potiers de terre, aux vitriers, aux fabricans de couleurs etc., le traitement est bien différent de celui indiqué pour l'empoisonnement par déglutition de préparations de plomb.

Dans l'empoisonnement par respiration, connu sous le nom de *colique métallique* ou *colique de peintres*, le développement des accidens est beaucoup plus lent : quelquefois il s'écoule plusieurs jours avant que le malade soit obligé de s'aliter ; il a le temps de consulter un médecin ; néanmoins, comme l'empoisonnement par les émanations de plomb est très-commun, il ne peut qu'être utile

d'en faire connatre le traitement. Je vais donc indiquer, jour par jour, celui qu'on emploie avec le plus grand succès à l'hôpital de la Charité de Paris.

PREMIER JOUR. *Lavement purgatif*, n°. 1.

Faites bouillir, pendant quelques minutes, dans un demi-litre d'eau *quatre onces de feuilles de séné*; passez à travers un linge, ajoutez *une demi-once de sel de Glauber*, et *quatre onces de vin émétique*.

Donnez le matin cette préparation en lavement.

Pendant la journée, donnez au malade la boisson suivante.

Prenez *deux onces de casse concassée, en bâton*; faites bouillir pendant un quart d'heure dans un litre d'eau ; passez à travers un linge : ajoutez *une once de sel d'Epsom, trois grains d'émétique* ou tartre stibié et *une once de sirop de nerprun*.

Lavement anodin, n°. 2.

Mêlez *six onces d'huile de noix* à *douze onces de vin rouge*, et administrez ce lavement à six heures du soir.

A huit heures, faites prendre au malade *un gros et demi de thériaque* auquel on a mélangé *un grain et demi d'opium*.

Deuxième jour. Dès le matin, faites dissoudre *six grains d'émétique* dans une grande verrée d'eau; faites prendre en deux fois, à trois quarts d'heure d'intervalle; facilitez le vomissement en faisant boire de l'eau tiède miellée.

Lorsque le malade a cessé de vomir, faites boire dans le courant de la journée la tisane suivante :

TISANE SUDORIFIQUE, n°. 3.

Prenez *gayac, squine, salsepa eille de chaque une once;* faites bouillir dans *un litre et demi* d'eau réduit à un litre.

Ajoutez *une once de sassafras* et *quatre gros de réglisse;* faites bouillir pendant un quart d'heure et passez à travers un linge.

A six heures du soir donnez le lavement anodin n°. 2.

A huit heures, la thériaque avec l'opium.

Troisième jour. Administrez dès le matin la tisane suivante.

TISANE LAXATIVE, n°. 4.

Prenez un litre de la tisane sudorifique n°. 3, préparée seulement avec le gayac, la squine et la salsepareille, mais sans réglisse ni sassafras; dans ce litre de tisane, faites bouillir pendant dix minutes *une once de feuilles de séné*, et passez à travers un linge.

Le malade prendra cette tisane en quatre fois, à trois quarts d'heure d'intervalle.

Pendant le reste de la journée, il fera usage de la *tisane sudorifique* n°. 3.

A quatre heures on administrera le *lavement purgatif* n°. 1.

A six heures le *lavement anodin* n°. 2.

A huit heures, la *thériaque* avec l'*opium*.

Quatrième jour. Faites prendre dès le matin le purgatif suivant :

PURGATIF N°. 5.

Faites bouillir *un demi-gros de feuilles de sené* dans une verrée et demie d'eau; réduisez à une petite verrée; passez à travers un linge et ajoutez *quatre gros de sel de Glauber, un gros de jalap en poudre* et *une once de sirop de nerprun.*

Après l'effet de ce purgatif, le malade boira, pendant le cours de la journée, la *tisane sudorifique* n°. 3.

A six heures il prendra le *lavement anodin* n°. 2.

A huit heures, la *thériaque* avec l'*opium*.

Cinquième jour. Le malade prendra la *tisane laxative* n°. 4.

A quatre heures, le *lavement purgatif* n°. 1.

A six heures, le *lavement anodin* n°. 2.

A huit heures, la *thériaque* avec l'*opium*.

Sixième jour. On suit exactement tout ce qui est prescrit pour le *quatrième jour*.

Si les moyens indiqués ci-dessus ne suffisent pas pour déterminer les évacuations, on peut administrer au malade les bols suivans :

Prenez dix grains de diagrède et de jalap, douze grains de gomme gutte et un gros et demi de confection hamech ; mêlez avec soin, et ajoutez quantité suffisante de sirop de nerprun pour faire douze bols.

De deux en deux heures le malade prend un des bols, et dans l'intervalle, il boit de la tisane faite avec le gayac, la squine et la salsepareille.

En général, les malades sont en parfaite convalescence après avoir suivi le traitement pendant six à huit jours.

EMPOISONNEMENT PAR CONTACT.

Un individu est attaqué de symptômes alarmans, effets caractéristiques de l'action d'une substance vénéneuse ; mais les personnes qui entourent le malade ont la certitude qu'il n'a *avalé* aucun poison; et, tranquilles à cet égard, elles ne s'empressent pas de lui donner des secours que sa position rend très-urgens. On attribue à toute autre cause que le poison l'état effrayant dans lequel il se trouve. On perd un temps précieux, et on compromet l'existence de cet infortuné en négligeant de rechercher la véritable cause des symptômes, des

accidens qui annoncent, indiquent, manifestent l'action d'un poison.

Lorsqu'on a la conviction qu'aucun poison n'a été porté dans l'estomac, et que l'on voit se développer les signes de l'empoisonnement, il faut se hâter d'examiner par quel moyen extérieur cet empoisonnement a pu être effectué.

L'empoisonnement par contact, ainsi que ceux de modes différens, est *volontaire*, *accidentel*, ou *criminel*, et cette distinction peut quelquefois servir à diriger dans la découverte qu'on se propose.

Le *contact* peut avoir lieu sous des formes trop multipliées, trop variées, pour qu'il soit possible de toutes les prévoir, de toutes les décrire ; mais l'aperçu suivant suffira pour guider, selon les individus, selon les circonstances, et conduire à la connaissance du poison, dont on doit combattre l'effet.

CAUSES EXTÉRIEURES D'EMPOISONNEMENT.

1°. Contact simple et direct, accidentel ou habituel, d'un poison sur les mains, la figure, ou toute autre partie du corps d'un individu qui, par hasard ou par état, touche, manie des substances vénéneuses;

2°. Application sur la peau d'un emplâtre qui contient une substance minérale, plus ou moins dangereuse;

3°. Application d'un médicament employé inconsidérément à trop grandes doses;

4°. Application trop réitérée, trop prolongée d'un remède externe;

5°. Application d'un topique, d'un cataplasme composé de plantes âcres, ou narcotiques.

6°. Friction sur la peau avec une pommade, une huile, une graisse combinée à quelque substance nuisible;

7°. Lotion, embrocation, lavage d'une partie du corps, avec une liqueur qui contient des acides, des alcalis, des sels, dont l'absorption est dangereuse;

8°. Bain, séjour d'une partie ou de la totalité du corps dans des eaux préparées, des gaz, des vapeurs délétères;

9°. Insertion d'un poison dans une blessure, une entamure à la peau;

10°. Morsure faite par un animal venimeux, par un serpent.

11°. Piqûre faite par un insecte venimeux.

Les divers moyens de contact que je viens d'indiquer, ne sont et ne peuvent être que des nuances légères dans les formes du contact, et si je fais remarquer ces nuances, c'est uniquement pour éveiller l'attention, et l'appeler sur cette foule nombreuse de circonstances imprévues, parmi lesquelles il faut reconnaître celle qui a donné lieu à l'em-

poisonnement par contact. On sent qu'en pareille occurrence on doit scruter soigneusement toutes les actions du malade, dans les instans plus ou moins éloignés qui ont précédé la première apparition des accidens qu'il éprouve. En faisant cette recherche avec toute l'attention qu'elle exige, on ne tardera pas à reconnaître le poison dont il ressent l'effet.

Aussitôt qu'on a découvert la nature, le genre, l'espèce du poison, on lave soigneusement avec de l'eau tiède la partie par laquelle le contact a eu lieu, sur laquelle le poison a été appliqué ; ensuite on la recouvre, on l'enveloppe de linges imbibés des médicamens recommandés dans les cas d'empoisonnement par déglutition des mêmes substances ; et selon la nature des accidens, on emploie les divers moyens indiqués.

On pourrait croire que dans les cas d'empoisonnement par contact, il est inutile de faire usage des boissons dont l'emploi est prescrit lorsque le poison a été pris intérieurement : qu'on se garde bien de tomber dans cette erreur, elle aurait de graves inconvéniens. Les poisons appliqués à l'extérieur agissent sur l'estomac d'une manière plus ou moins prononcée. Lorsque cet organe est vide, les douleurs sont beaucoup plus violentes ; elles diminuent de force selon son degré de plénitude : il est donc bien important de ne pas négliger de faire boire les personnes empoisonnées par contact ;

mais les boissons doivent être données avec réserve, en petite quantité : il ne faut point exciter le vomissement; au contraire, il faut, s'il existe, l'apaiser, en faisant usage des calmans prescrits dans cette circonstance.

Le traitement que je viens d'indiquer est suffisant, lorsque l'empoisonnement par contact s'est opéré sans qu'il y eût aucune blessure, aucune plaie; mais s'il existe une entamure à la peau, il convient d'ajouter quelques précautions à la marche qui vient d'être tracée.

L'entame à la peau peut être une plaie ancienne ou une blessure récente faite au moment de l'empoisonnement.

LA PLAIE EST ANCIENNE et l'empoisonnement a eu lieu,

1°. *Par application* D'UN OXYDE, OU SEL ACIDE. Dans ce cas il faut soigneusement laver la plaie et les parties environnantes avec des blancs d'œufs mélangés à égale quantité d'eau; ensuite couvrir la plaie avec des compresses imbibées de ce mélange et qu'on a soin d'entretenir bien humectées;

2°. *Par application d'un* ACIDE CONCENTRÉ (1). Il faut laver la plaie avec de l'eau de savon tiède, y appliquer une couche de savon que l'on a réduit en pâte molle en y ajoutant quelques gouttes d'eau;

---

(1) Voyez *Brûlure par les acides concentrés.*

et recouvrir cette couche de savon avec des linges humides ;

3°. *Par application* D'UN ALCALI CAUSTIQUE(1). La plaie doit être lavée avec un mélange d'eau et de vinaigre et recouverte de compresses trempées dans ce mélange ;

4°. *Par application d'un* POISON MINÉRAL autre qu'un oxyde, d'un POISON ASTRINGENT, d'une plante ACRE, NARCOTIQUE, etc., etc.

Pour laver la plaie et imbiber les linges dont on la recouvre, il faut alors employer les boissons prescrites selon les différens cas d'empoisonnement par déglutition des mêmes substances.

LA BLESSURE EST RÉCENTE, elle a été faite par la dent d'un animal enragé d'un serpent venimeux, par un instrument, un poignard, une flèche imprégnés d'un poison subtil tel que l'*upas antiar*.

Dans ce cas, qui exige les secours les plus prompts, il faut se hâter de cautériser, de brûler la plaie, soit avec un fer rougi au feu, soit avec un caustique.

Voyez *Morsure des animaux enragés*, de la *vipère*.

Enfin, je le repète, dans tous les cas d'empoisonnement par contact, on doit, indépendamment des moyens locaux que je viens d'indiquer, suivre le

(1) Voyez *Brûlure par les acides concentrés*.

traitement prescrit dans les cas d'empoisonnement par déglutition.

PUSTULE MALIGNE.

(BOUTON MALIN, CHARBON MALIN, PUCE MALIGNE.)

MM. Énaux et Chaussier, dans un ouvrage imprimé à Dijon en 1785, sous le titre de *Méthode de traiter les morsures des animaux enragés* (1), ont publié un grand nombre de faits qui prouvent que la pustule maligne a pour cause un *virus septique* développé d'abord chez des animaux, et transmis accidentellement à l'homme par le contact.

Ce virus se manifeste chez les animaux dans les endroits bas et marécageux, dans ces années qui sont chaudes et humides, lorsque les pâturages sont alternativement submergés par le débordement des rivières, et desséchés ensuite rapidement par l'ardeur du soleil. Lorsque les fourrages sont vasés, rouillés, chargés d'insectes pourris, alors les bestiaux sont sujets à une fièvre gangréneuse; à des maladies plus ou moins aiguës, à des éruptions charbonneuses, et leur contact devient pour l'homme un foyer d'infection. Leur sang, leurs chairs, ren-

(1) Cet article, ainsi que les deux suivans, sont extraits succinctement de cet ouvrage.

ferment un virus putréfiant qui, porté sur la peau de l'homme, devient le germe de la pustule maligne, ou quelquefois de maladies inflammatoires et putrides excessivement dangereuses.

Il est donc bien important que tous ceux qui soignent ou touchent des bestiaux malades, aient la précaution de se laver les mains promptement et soigneusement, ainsi que toutes les autres parties qui ont été exposées au contact. Mais il ne faut pas se contenter d'employer de l'eau seule; il est essentiel d'y ajouter une forte portion de vinaigre. Une lessive de cendres, un lait de chaux léger, sont encore plus efficaces.

Dans sa formation et son développement, la pustule maligne présente des symptômes particuliers, qu'il importe de bien saisir pour faire une juste application des moyens curatifs.

Première période. Démangeaison incommode, mais légère, sur un point très-circonscrit, sans rougeur ni chaleur, ni tension à la peau. Picotement vif, mais passager; peu à peu l'épiderme se détache, et forme une vésicule séreuse, d'abord de la grosseur d'un grain de millet, mais qui croît peu à peu et devient brunâtre; la démangeaison se fait sentir de temps en temps, le malade gratte et rompt la vésicule qui recouvre le foyer du mal: il s'échappe une ou deux gouttes de sérosité roussâtre; la démangeaison cesse pendant quelques heures.

Deuxième période. Le tact fait reconnaître dans l'épaisseur de la peau une petite tumeur mobile, dure, circonscrite, aplatie, ayant ordinairement la forme et le volume d'une lentille. La couleur de la peau n'est point encore altérée; seulement, dans le centre et sous la vésicule première, elle est communément citronnée, livide et grenue; les démangeaisons reviennent plus vives et plus fréquentes; avec un sentiment de chaleur, d'érosion et de cuisson. Alors le tissu de la peau s'engorge, sa surface est tendue et luisante, le corps muqueux se gonfle, et forme autour du point central une auréole, un cercle plus ou moins large et saillant, tantôt pâle, tantôt rougeâtre ou livide, tantôt orangé ou nuancé de différentes couleurs; mais toujours superficiel, parsemé de petites phlictaines isolées, qui se réunissent par la suite, et sont pleines d'une sérosité roussâtre; le tubercule central qui forme la tumeur primitive change de couleur; il devient brunâtre, très-dur et insensible: c'est un point gangréneux qui prend tout à coup un nouvel accroissement. Cette seconde période dure quelquefois plusieurs jours, mais le plus ordinairement quelques heures.

Troisième période. Le mal ne se borne pas à l'épaisseur de la peau, mais il pénètre peu à peu dans le tissu cellulaire; alors ses progrès sont rapides: le centre de la tumeur devient plus dur, plus profond, et entièrement noir. Le point gangréneux

s'étend peu à peu; l'auréole vésiculaire, qui toujours l'environne, annonce et précède les progrès de la mortification. On voit cet auréole s'avancer, s'étendre, s'élargir par degré; quelquefois il s'élève en saillie, et forme autour du noyau primitif une sorte de bourrelet qui le fait paraître enfoncé; mais dans ses progrès cet auréole devient plus profond, et n'est plus borné à la surface de la peau. Il forme autour de la tumeur première, une seconde tumeur circulaire compacte, mais moins dure, et qui conserve encore de la sensibilité. Il survient en même temps un gonflement considérable, qui s'étend souvent fort au loin; mais toujours avec un caractère particulier, très-important à bien saisir. Ce gonflement n'est ni inflammatoire, ni œdémateux; il tient de l'érésypèle et du météorisme; le tissu cellulaire paraît distendu par l'air et des humeurs visqueuses; la surface de la peau est luisante, l'enflure est élastique et résistante, et le malade, après avoir ressenti une chaleur âcre, une douleur cuisante, n'éprouve plus qu'un sentiment de stupeur, d'étranglement et de pesanteur dans la partie; le centre de la tumeur primitive est entièrement sphacelé, les parties environnantes paraissent encore saines; cependant elles sont déjà dans un état prochain de mortification.

Chez un sujet fort et robuste, dont le traitement méthodique a été commencé de bonne heure, cette

période dure quatre à cinq jours; d'abord le mal s'arrête, l'enflure perd peu à peu cet état de tension et d'emphysême qui caractérisait l'éréthisme et l'irritation : l'auréole prend une couleur plus animée; on y reconnaît le caractère de l'inflammation vraie, le malade y sent une chaleur douce, des pulsations réitérées, la gangrène se borne, un cercle rouge environne la tumeur; il s'y établit une suppuration abondante, qui dégorge le tissu cellulaire, détache l'escarre et termine ainsi la maladie.

Mais chez les sujets faibles, cacochymes, la maladie fait des progrès rapides, passe presque aussitôt à la quatrième période, qui forme une maladie interne plus ou moins grave, et qui exige des soins particuliers.

Quatrième période. Après avoir attaqué successivement le corps muqueux, la substance de la peau et le tissu cellulaire, l'altération morbifique, si rien n'arrête ses progrès, se fait ressentir dans toute l'organisation. Le pouls, comme dans les fièvres malignes nerveuses, se concentre; il devient petit, il est plus vif que dur, quelquefois mollasse, souvent inégal, toujours fréquent, et à chaque instant la fréquence augmente. La peau est sèche, la langue aride et brunâtre; la chaleur paraît modérée, et cependant le malade sent un feu intérieur qui le dévore; il demande souvent à boire, et rien n'apaise sa soif. Toujours il est dans un

état d'accablement et d'affaissement : il éprouve des faiblesses, des envies de vomir, des anxiétés continuelles ; quelquefois il se plaint de douleurs aiguës ; d'autres fois la respiration est courte, entrecoupée par des sanglots et des soupirs : les urines sont rares, épaisses et briquetées ; rarement on voit survenir des diarrhées, des sueurs colliquatives, des hémorragies ; mais si le mal parvient à son dernier terme, la raison s'égare et le malade tombe dans un délire obscur. Pendant ce temps, tous les accidens locaux augmentent d'intensité, l'enflure devient énorme, et le malade périt dans un état gangréneux, en répandant l'odeur la plus fétide.

TRAITEMENT DE LA PUSTULE MALIGNE.

La cause de la pustule maligne étant toujours externe et locale, c'est sur la partie affectée qu'il faut principalement porter ses vues. Les remèdes internes ne sont pas toujours d'une nécessité absolue. On les emploie comme accessoires, pour relever les forces et concourir ainsi à l'effet du traitement local.

L'objet de ce traitement doit être de circonscrire dans le plus petit espace possible, cette petite tumeur, ce foyer gangréneux qui tend sans cesse à se propager ; il faut garantir les parties environnantes de son action. On parviendra sûrement à

ce but par l'usage combiné et bien entendu des scarifications et des caustiques.

Les scarifications sont un moyen utile, mais seulement préparatoire, qui permet l'action plus immédiate des caustiques; mais pour en retirer tout l'avantage qu'on se propose, il faut les faire avec circonspection. Elles doivent comprendre toute la partie mortifiée et compacte; mais ne pas pénétrer au-delà des chairs mourantes.

Les caustiques sont le moyen efficace et vraiment curatif; mais leur choix n'est pas indifférent, et parmi ceux indiqués page 111, §. 58, on doit donner la préférence au beurre d'antimoine liquide, à l'huile de vitriol, à la pierre infernale et au fer rougi. Mais l'emploi des scarifications et des caustiques doit être modifié suivant les circonstances et les périodes de la maladie.

Premier cas. Lorsque l'humeur vénéneuse est encore bornée à la surface de la peau, lorsque le tubercule qui doit former le centre de la tumeur est à peine sensible; lorsqu'enfin la maladie est à sa première période, il faut sans retard appliquer un caustique. En conséquence, on coupe la vésicule, on essuie la sérosité : avec de la charpie roulée entre les doigts on fait un petit tampon serré, de la grosseur d'un pois, on l'imbibe ou de beurre d'antimoine liquide ou d'huile de vitriol, ou d'esprit de sel concentré; on l'applique sur le

centre de la vésicule, on le maintient en l'entourant de charpie sèche, on le recouvre d'un emplâtre adhésif et d'un bandage convenable.

Cinq ou six heures après on lève l'appareil, on trouve une escarre sèche et dure, et l'on panse avec un plumasseau de charpie couvert du *digestif stimulant*, page 100, §. 51.

Le lendemain, lorsqu'on renouvelle le pansement, s'il n'y a point de dureté, point d'auréole vésiculaire; si le malade n'éprouve qu'une douleur légère, le caustique a arrêté les progrès du mal; et jusqu'à la chute de l'escarre, on se borne à panser avec le digestif, ou onguent thérébentiné. Après la chute de l'escarre, pour hâter la cicatrisation, on panse avec de la charpie sèche ou trempée dans une légère dissolution d'alun ou de quelque autre eau vulnéraire.

Second cas. Si, après l'application du caustique, il se forme autour de l'escarre une tumeur dure, une auréole vésiculaire; s'il survient un gonflement considérable, il faut ouvrir l'escarre, avec la pointe d'un bistouri, la partager en plusieurs morceaux, en enlever quelques portions avec les ciseaux, et absorber, à l'aide d'un peu de charpie, les sucs stagnans dans le fond; ensuite on prend un petit pinceau fait avec un morceau de toile effilée par un bord, on le trempe dans un caustique, on le porte dans le fond de la plaie et

dans tout son contour, puis on y place des petits tampons de charpie imbibés du même caustique, et sur le tout on applique de la charpie sèche, des compresses et un bandage. Après quelques heures, on lève l'appareil et on panse avec le digestif stimulant. On continue ainsi les jours suivans, mais on commence le pansement par laver la plaie avec le *collire de Lanfranc*, page 100. On peut aussi tremper les compresses qui recouvrent la partie dans la *décoction résolusive*, page 101, jusqu'à ce qu'on aperçoive une ligne de démarcation entre le mort et le vif; on renouvelle ces pansemens toutes les douze heures, et s'il est nécessaire, on fait usage des remèdes internes.

Troisième cas. Si la maladie est à la fin de la troisième période, elle exige quelques attentions particulières. L'escarre gangréneuse qui forme le centre de la tumeur, est devenue aussi dure, aussi compacte, aussi imperméable que du cuir; il est donc bien essentiel de la diviser avec soin et dans toute sa profondeur, de détacher, d'enlever toutes les portions qui pourraient nuire à l'action du caustique que l'on applique comme il vient d'être indiqué : mais lorsqu'on fait le premier pansement, après avoir placé sur l'escarre le plumasseau chargé de *digestif stimulant*, page 100, on applique pardessus un linge sur lequel on a étendu le *liniment camphré*, page 101, §. 54. Enfin on enveloppe le

membre avec des compresses trempées dans la *décoction anti-septique*, page 101, §. 55.

On renouvelle ces pansemens de douze en douze heures jusqu'à la chute de l'escarre, alors l'affection n'est plus qu'un ulcère simple qu'on panse plus rarement, et avec de la charpie sèche ou imbibée d'une eau vulnéraire.

QUATRIÈME CAS. La pustule maligne parvenue à la quatrième période, n'est plus une simple maladie locale ; elle se présente sous un autre aspect, et le traitement local seul serait insuffisant.

Dans cette quatrième période, les scarifications sont nécessaires, comme dans les cas précedens ; mais on doit les faire avec beaucoup de ménagement, pour éviter une hémorragie qui épuiserait le malade.

Les seuls caustiques dont il convient de se servir alors, sont la pierre infernale, et, de préférence, l'esprit de sel concentré, que l'on emploie, comme il a été dit, pour le beurre d'antimoine.

Quant à la pierre infernale, on la porte sur tous les points de la plaie ; on l'appuie principalement dans les endroits qui viennent d'être scarifiés, dans ceux plus profondément affectés.

Après avoir soigneusement touché toutes les parties avec le caustique, on applique sur la plaie une espèce de cataplasme fait avec du quinquina en

poudre et un peu d'eau-de-vie camphrée. On le recouvre d'un linge fin enduit du *liniment camphré*, page 101, §. 54, et de compresses trempées dans la *décoction anti-septique*, §. 55.

De six en six heures on renouvelle le cataplasme de quinquina, et on en continue l'usage jusqu'à ce que l'escarre commence à se séparer. Alors on panse avec un plumasseau de charpie chargé du *digestif stimulant*, page 101, §. 51, ou trempé dans le *collire de Lanfranc*, §. 52; cependant si l'escarre est molle, il vaut mieux continuer l'application du quinquina, mais supprimer l'eau-de-vie camphrée.

Si la gangrène fait de nouveaux progrès, il faut revenir aux scarifications, toucher de nouveau les chairs mourantes avec l'esprit de sel concentré, et insister sur l'usage interne des anti-septiques.

Lorsque l'escarre est détachée, on se borne à des pansemens simples comme dans les autres cas.

REMÈDES INTERNES.

Pendant la première et la seconde période de la pustule maligne, le traitement local suffit ordinairement; il est très-rare qu'on ait besoin de recourir aux remèdes internes; on peut se borner à un régime simple, à une diète légère, et à l'usage de quelques boissons acidulées.

Mais à la troisième période, lorsque l'engorgement est considérable, le régime le plus sévère et

les remèdes internes les plus efficaces sont absolument nécessaires.

Souvent il est avantageux, même dès les premiers temps, de donner un vomitif, surtout lorsqu'il y a des signes de sabure, d'embarras de l'estomac; ce qui est très-fréquent chez les gens de la campagne.

Si le pouls est petit, serré, tremblant, accompagné de soubresauts; si le gonflement est dur, renitent, compact, on donne le quinquina avec le camphre de la manière prescrite, page 102, §. 56.

Si au contraire le gonflement est étendu, mais souple, pâteux, séreux, l'escarre humide, peu compacte, le pouls lâche, il faut associer le quinquina aux acides, comme il est indiqué §. 57.

Pendant ce temps le régime doit être sévère : on ne permet que des bouillons faits au gruau de riz, d'orge, les décoctions de pain; souvent des boissons acidulées, quelquefois un peu de vin vieux, ou de bière récente, chacun avec moitié d'eau. Enfin, on observe toutes les attentions qui conviennent dans les maladies putrides et malignes.

Si la langue est blanche, chargée d'un limon épais, mais molle et humide; si le malade ressent des envies de vomir, si les urines déposent un sédiment jaunâtre, il faut donner le vomitif prescrit page 13, §. 6.

Mais si la langue est sèche et aride, rouge ou couverte d'une croûte noire et écailleuse, les urines

crues, il serait très-nuisible d'administrer un émétique. Les maux de cœur, dans ce cas, sont la suite de l'irritation, et il est urgent d'employer les antiseptiques et les boissons acidulées indiqués §. 57.

FORMULES DES REMÈDES INDIQUÉS POUR LE TRAITEMENT DE LA PUSTULE MALIGNE.

§. 51. *Digestif stimulant.*

Miel blanc ou miel rosat. . . .	Une once.
Verdet en poudre très-fine. .	Deux gros.
Myrrhe en poudre.	Un gros.

On met le tout dans un mortier de cuivre; on y ajoute un jaune d'œuf, on broie et on mêle exactement.

Cet onguent durcit l'escarre et ranime les chairs voisines. Lorsque l'escarre est spongieuse et tend à la dissolution putride, on ajoute à cet onguent deux gros d'huile essentielle de thérébentine.

§. 52. COLLIRE DE LANFRANC.

Orpin préparé	Deux gros.
Vert-de-gris.	Un gros.
Myrrhe et aloës, de chacun. . .	Quarante-huit grains.

On triture toutes ces poudres dans un mortier, et on y ajoute peu à peu *dix-huit onces de vin blanc.*

Ce collire peut être employé avec succès pour les

pansemens dans les cas indiqués, et lorsqu'après la chute de l'escarre les chairs sont pâles et mollasses, mais il ne faut pas en faire un usage continuel.

DÉCOCTION RÉSOLUTIVE.

§. 53. On peut préparer cette décoction avec les sommités de mille-feuilles, les fleurs de sureau, de mille-pertuis, de camomille, les tiges de scordium, de menthe.

On fait bouillir quelques pincées de l'une de ces plantes dans un litre d'eau : on y ajoute le quart d'eau-de-vie camphrée, et deux onces de sel de cuisine ou de tartre vitriolé.

On ne doit jamais, dans le traitement de la pustule maligne, se servir du sel ammoniac ou de tartre.

LINIMENT CAMPHRÉ.

§. 54. Camphre. . . . . . Une once.
Deux jaunes d'œufs.

On dissout le camphre avec les jaunes d'œufs, en broyant ensemble dans un mortier; on ajoute ensuite :

Miel blanc. . . . . Deux onces.

et on mêle exactement.

DÉCOCTION ANTI-SEPTIQUE.

§. 55. On fait bouillir une once de quinquina dans un demi-litre d'eau, on y ajoute ensuite quatre

onces d'eau-de-vie camphrée et une demi-once de sel de cuisine.

§. 56. Quinquina en poudre fine. . Une once.
Camphre. . . . . Un gros.

On délaie le camphre avec un jaune d'œuf; on y ajoute peu à peu le quinquina et assez de sirop de limons pour faire un opiat que l'on partage en huit doses égales.

On fait prendre une dose au malade, de trois heures en trois heures.

§. 57. Quinquina concassé. . . . Une once.

On fait bouillir dans une livre et demie d'eau réduite à une livre; on passe à travers un linge; on ajoute deux onces de sucre ou de sirop de limons, et quelques gouttes d'esprit de vitriol, en quantité suffisante seulement pour donner une acidité légère.

On doit avoir l'attention de n'ajouter cet esprit de vitriol que goutte par goutte. Il vaut mieux en mettre une quantité trop petite que trop grande.

Le malade prend une verrée de cette décoction de trois en trois heures, et même plus souvent si les accidens sont grands et la dissolution putride très-considérable.

MORSURES DES ANIMAUX ENRAGÉS.

La rage peut se manifester *spontanément* chez tous les animaux; mais les carnivores y sont plus

particulièrement sujets; et l'on voit fréquemment les renards, les loups, les chiens atteints de cette maladie dans les étés brûlans et les hivers rigoureux.

Le chien qui commence à être attaqué de la rage est triste, abattu; sa démarche est mal assurée, il n'aboie plus, mais il grogne souvent. Il évite la lumière, le bruit et les alimens.

Lorsque la maladie fait des progrès, il fuit de tous côtés, il a la tête basse, le poil hérissé, la queue serrée, l'œil fixe et brillant, la gueule béante et pleine d'une bave écumeuse; de temps en temps il éprouve des convulsions, souvent il tombe : il se jette sur tous les objets qu'il rencontre et les mord indistinctement : l'eau, la lumière, les couleurs vives redoublent sa fureur.

Lorsque ces symptômes commencent à se manifester, si l'on hésite à faire périr l'animal, on ne doit point différer de l'enchaîner et de l'enfermer. Lorsqu'il est mort, il faut avoir l'attention de l'enterrer très-profondément, et de laver, avec de l'eau dans laquelle on a délayé de la chaux vive, les murs et le plancher de l'endroit où il a été renfermé, ainsi que les vases qui ont servi à lui donner des alimens.

Cette précaution est absolument indispensable; car des objets imprégnés de la bave d'un animal enragé peuvent communiquer la rage par le simple contact et sans qu'il existe aucune entamure à la

peau. Aussi doit-on avoir le soin de laver ses mains avec du vinaigre lorsqu'on a touché le cadavre d'un animal mort de la rage, ou des objets qu'il a pu infecter de sa bave.

La morsure d'un animal chez lequel la rage s'est déclarée spontanément, communique cette maladie, et la personne mordue a besoin des secours les plus prompts. S'ils ne peuvent pas lui être administrés à l'instant, parce qu'elle se trouve au milieu de la campagne, il est utile en attendant;

1°. De laisser saigner la morsure, de la presser dans tous les sens pour favoriser l'écoulement du sang;

2°. De la laver, s'il est possible, lorsque le sang cesse de couler.

Dès que la personne mordue par un animal enragé est parvenue dans un endroit où l'on peut lui donner les soins nécessaires, la première précaution à prendre, c'est de la dépouiller de tous ses vêtemens sans exception, et de les mettre aussitôt dans l'eau, afin de prévenir toute contagion dans le cas où ils seraient imprégnés de la bave de l'animal.

Au même instant, avec une éponge imbibée de vinaigre et d'eau tiède, on lave soigneusement toutes les parties du corps de la personne mordue; et tandis que les uns s'occupent de ce soin, les autres préparent tout ce qui est nécessaire pour le pan-

sement de la morsure; pansement qui doit être fait de la manière suivante :

1°. Quelles que soient les précautions prises antécédemment, on lave la plaie avec de l'eau dans laquelle on a fait fondre du savon ou du sel marin, ou avec une lessive de cendres, ou enfin avec un mélange d'eau et de vinaigre, et on a soin d'employer ces liqueurs chaudes;

2°. Lorsqu'on lave la plaie, on a soin de l'irriter, de l'agacer en la frottant avec un linge un peu rude, on cherche à en exprimer le sang, et c'est dans cette vue qu'il est avantageux d'y appliquer une ventouse;

3°. Après avoir fait usage de ces moyens, on cautérise la plaie, soit avec un fer rougi au feu, soit avec un des caustiques indiqués page 111, §. 58.

4°. Cinq ou six heures après la cautérisation, on applique un emplâtre vésicatoire plus grand que l'escarre, page 113, §. 59.

5°. Douze à quinze heures après, on lève cet emplâtre vésicatoire, on détache doucement l'épiderme rempli de sérosité, on l'enlève avec la pointe des ciseaux, et on panse tous les jours, soir et matin, avec une feuille de poirée frottée de beurre, ou avec le cérat adoucissant, page 114, §. 61.

6°. Du cinquième au huitième jour l'escarre tombe. Si l'on est assuré que la morsure a été cautérisée beaucoup plus profondément que n'a pu péné-

trer la dent de l'animal, on peut laisser la plaie se cicatriser. Dans le cas contraire, on entretient la suppuration pendant quarante ou cinquante jours, en pansant avec la pommade vésicatoire, page 114, §. 60, et en mettant dans la plaie un pois, une fève, ou encore mieux un morceau de racine de gentiane, d'aristoloche, que l'on taille selon l'étendue de la blessure, et qu'on renouvelle chaque jour.

Ce traitement local, bien dirigé, est un moyen efficace et très-assuré de prévenir la rage; mais il exige des soins attentifs, des précautions variées selon la forme des blessures et la partie où elles ont été faites. Il faut examiner soigneusement quelle a été la direction des dents de l'animal, le trajet qu'elles ont parcouru, la profondeur qu'elles ont pu atteindre, et s'attacher particulièrement à cautériser plus fortement les points qui ont été plus exposés au contact des dents, à l'impression de la bave de l'animal.

Mais pour bien faire la cautérisation d'une morsure, pour la faire d'une manière vraiment utile, il importe de considérer comment le loup et le chien mordent.

Le plus ordinairement le chien mord en enfonçant sa grande dent, ou *crochet*. Ce croc est un peu courbe, et sa surface est striée dans sa longueur par de petites lignes, de légères cannelures dans lesquelles la salive s'arrête.

Ainsi quand le chien mord, la dent s'enfonce obliquement; en outre, la partie étant pressée entre les mâchoires de l'animal, les chairs cèdent, et la dent pénètre bien plus profondément qu'on ne le pense.

Il faut donc bien s'assurer de la direction, de la profondeur de la morsure. On vient de voir que souvent elle est oblique, à cause de la disposition des dents de l'animal; que souvent elle est profonde, quoiqu'elle paraisse petite et superficielle. Enfin, dans quelques circonstances, il est difficile de retrouver la direction de la plaie, de reconnaître sa profondeur, parce que la pression exercée par les mâchoires de l'animal a donné momentanément aux parties une position forcée, et qu'après la morsure elles ont repris leur situation ordinaire. Cependant ces objets sont essentiels à éclaircir, pour se diriger dans l'application des caustiques, et assurer l'efficacité du traitement.

Si la plaie est petite, faite par un seul coup de dent, et bornée à l'épaisseur de la peau, il suffit de la cautériser; mais il faut s'assurer qu'elle ne pénètre pas plus avant; car, dans ce cas, il devient essentiel, avant d'appliquer le caustique, de faire une incision en croix, et de laisser saigner la plaie.

Si la blessure est dans le voisinage des artères (ce que l'on reconnaît au battement que l'on sent en appuyant l'extrémité du doigt sur la plaie), on

doit apporter la plus grande précaution dans l'emploi des caustiques, pour éviter l'hémorragie qui aurait lieu lors de la chute de l'escarre. En conséquence, on se bornera à toucher toute la surface de la plaie avec un pinceau trempé dans un caustique, en ayant soin d'éviter l'artère : si au lieu d'être encore garantie par quelques portions de muscle ou de tissu cellulaire, elle se trouve entièrement à découvert, on portera seulement un peu de cantharides en poudre très-fine dans le fond de la blessure, et on recouvrira le tout d'un emplâtre vésicatoire.

Lorsque la morsure est à la tête, il faut raser tous les cheveux ; car la plus petite blessure qui échapperait à l'application du caustique, pourrait avoir les suites les plus fâcheuses.

Si la blessure pénètre dans la bouche, on doit préférer l'emploi du fer rougi à celui d'un caustique, dont quelques portions peuvent être entraînées avec la salive, et avant de cautériser, on a soin de faire laver la bouche du blessé avec de l'eau et du vinaigre.

Malgré la sensibilité, la délicatesse des paupières, on ne doit pas hésiter à les cautériser lorsqu'elles ont été blessées ; mais il faut le faire avec précaution, et les soulever, les écarter soigneusement de l'œil, tandis qu'on brûle les bords de la plaie avec un petit pinceau trempé dans un caustique.

On ne doit pas craindre que quelques portions

du caustique touchent le globe de l'œil, il n'y aurait aucun danger ; au contraire, il en résulterait une grande excrétion de larmes, qui ne pourrait qu'être avantageuse ; il faut seulement avoir l'attention de laver l'œil avec une décoction de racine de guimauve.

Mais on a négligé une morsure faite par un chien qu'on a cru bien portant, et quelques jours après, lorsque la plaie est cicatrisée, on apprend que l'animal est enragé. Ce retard est fâcheux, cependant il ne doit pas désespérer ; *tant que la maladie n'est pas déclarée, il est toujours temps d'y remédier.* Le venin est confiné sous la cicatrice. Il faut rouvrir la plaie, par une incision en croix ou en étoile, selon son étendue, la cautériser, et y entretenir la suppuration.

Je suppose enfin qu'un individu attaqué par un animal enragé n'a point été mordu ; mais il a sur la peau une ou plusieurs écorchures légères, produites uniquement par l'impression des griffes de l'animal. On doit même, dans ce cas, suivre exactement la marche qui vient d'être tracée, et cautériser toutes les écorchures sans exception ; l'animal a pu lécher sa patte, imprégner ses griffes de sa bave meurtrière, et une légère écorchure peut être aussi dangereuse que la morsure la plus profonde.

En un mot, quelle que soit l'espèce de blessure faite par un animal enragé, il faut faire saigner la

plaie, la laver, la cautériser avec soin, y appliquer un emplâtre vésicatoire qui ait un peu plus d'étendue que la blessure, et entretenir la suppuration pendant quarante à cinquante jours.

Le sage emploi de ces moyens locaux est une garantie certaine contre les suites de la morsure des animaux enragés : néanmoins, on ne doit pas se borner au traitement local; il importe de remédier aux effets de la frayeur, de la crainte qu'éprouvent presque toutes les personnes mordues par un animal enragé.

En conséquence, pendant les premiers jours on donne aux personnes d'un tempérament sensible et nerveux, une légère infusion de feuilles d'oranger ou de fleurs de tilleul; aux hommes forts et robustes une infusion de fleurs de sureau et dans chaque tasse on ajoute quatre à cinq gouttes d'alcali volatil.

Si les plaies sont douloureuses, s'il y a une grande inflammation, on suspend l'usage de ces remèdes, on les remplace par une décoction de guimauve ou de graines de lin, et on administre la *poudre de Dower*, page 115, §. 63.

Si le pouls est dur et plein, on peut avoir recours à la saignée.

Enfin, lorsque la langue est chargée, pâteuse, l'estomac embarrassé, il convient d'employer les émétiques et les purgatifs.

Si les blessés n'ont pas de fièvre, on leur donne

des alimens doux, de facile digestion, et on leur permet un exercice modéré. En cas de fièvre on observe un régime plus sévère; mais dans l'un et l'autre cas on ne néglige aucun moyen de leur procurer de la dissipation, et de les entretenir dans un état de gaieté, de distraction continuelle.

Je vais indiquer maintenant les différens caustiques que l'on peut employer pour cautériser une blessure faite par un animal enragé.

§. 58. 1°. On peut se servir d'un fer rougi au feu; et afin de rendre cette opération aussi prompte qu'il est possible, et d'éviter une seconde application, on a soin de prendre un fer un peu plus large que la plaie. Ce moyen est douloureux; mais il est toujours couronné du succès;

2°. Le *beurre d'antimoine liquide* (Muriate suroxigéné d'antimoine.) est un des caustiques les plus avantageux à employer. Pour s'en servir, on fait un pinceau avec un morceau de linge que l'on effile et que l'on attache à l'extrémité d'un petit manche de bois. On trempe ce pinceau dans la liqueur, et on le porte avec soin sur toute la surface de la plaie: on réitère plusieurs fois de suite cette application, en ayant soin d'appuyer le pinceau plus fortement et plus long-temps sur les endroits que l'on veut brûler plus profondément;

3°. L'*huile de vitriol.* (Acide sulfurique.) On emploie ce caustique de la même manière que le *beurre d'antimoine;*

4°. La *pierre à cautère*. (Potasse caustique.) On écrase, on pile cette pierre; on en saupoudre aussitôt toute la surface de la plaie, on la recouvre de charpie, et on applique un bandage serré. Cinq à six heures après on lève l'appareil;

5°. La *lessive des savonniers*. On lave la plaie avec cette liqueur, on en imbibe des tampons de charpie, dont on recouvre toute l'étendue de la blessure; on les maintient par un bandage, et quatre à cinq heures après on fait une seconde application de ce caustique;

6°. La *pierre infernale*. (Nitrate d'argent.) On emploie ce caustique de la même manière que la pierre à cautère;

7°. A défaut de ces différens caustiques, on prend une once de chaux vive récente, on la met en poudre dans un mortier bien sec, et on la mélange aussitôt avec autant de savon tendre; on forme une sorte de pâte sans y ajouter de l'eau.

On applique sur toute l'étendue de la plaie une couche de cette pâte, de deux lignes d'épaisseur, on la recouvre de charpie et d'un bandage;

8°. On peut aussi cautériser comme les Africains, qui, mordus par un serpent, couvrent la blessure de poudre à canon et y mettent le feu; mais il faut avoir soin que la quantité de poudre soit assez grande pour former une escarre profonde, et dans toute l'étendue de la plaie;

9°. *Le moxa* offre encore un moyen de cautériser.

Avec un morceau de toile on fait un cylindre, un tuyau un peu plus large que la plaie, et d'environ un pouce de hauteur. On remplit ce tuyau de coton bien serré, on pose ce cylindre sur la blessure, on met le feu au sommet du cylindre, et on l'entretient en soufflant avec un carton que l'on agite : le feu gagne la base et forme une escarre profonde.

A défaut de coton pour remplir le cylindre de toile, je propose d'y mettre du tabac à fumer, de l'allumer par le sommet, et d'entretenir le feu comme il vient d'être dit;

10°. On peut enfin employer l'huile bouillante, que l'on dirige, que l'on fixe sur l'étendue de la plaie, à l'aide d'un tube ou d'un entonnoir que l'on appuie fortement sur la partie, pour le maintenir et empêcher l'huile brûlante de couler et d'étendre son action au-delà du point nécessaire.

§. 59. Il a été recommandé, après la cautérisation des blessures, de les couvrir d'un emplâtre vésicatoire. On peut préparer cet emplâtre de la manière suivante :

On prend	Cire jaune.	Quatre onces.
	Thérébentine. . .	Six gros.
	Huile d'olive. . .	Une once deux gros.

On fait fondre sur un feu doux, et lorsque les matières commencent à se refroidir on y ajoute :

Cantharides en poudre fine. . .	Trois onces.
Mastic	Deux gros.

A défaut de cet emplâtre, on peut mêler trois gros de cantharides à une once d'emplâtre diachilum.

On peut encore prendre deux onces de mie de pain, l'humecter avec un peu de fort vinaigre, de manière à en faire une pâte épaisse, et y ajouter six gros de cantharides en poudre fine. On l'étend sur un morceau de linge, et on s'en sert comme de l'emplâtre précédent.

§. 60. La manière la plus simple de préparer la pommade vésicatoire destinée à entretenir la suppuration, est de mêler un demi gros de cantharides en poudre très-fine à une once de cérat, de basilicum, ou de quelque autre onguent gras.

§. 61. Lorsque les plaies sont rouges, enflammées, douloureuses, il convient de suspendre l'usage de la pommade vésicatoire, et de les panser avec le cérat suivant :

On fait fondre ensemble à un feu doux,

Cire blanche.	Une once.
Huile d'olive.	Deux onces.
Blanc de baleine. . . .	Deux onces.

§. 62. Il a été prescrit de faire prendre aux blessés une décoction de feuilles d'oranger. Cette décoction ne doit pas être trop forte; il faut faire bouillir pendant quelques minutes huit à dix feuilles vertes d'oranger dans un litre d'eau, passer à travers un linge, et ajouter deux onces de sucre.

Quant à l'infusion de fleurs de tilleul ou de sureau, elle doit être préparée comme le thé.

§. 63. POUDRE ANTI-SPASMODIQUE DE DOWER.

Tartre vitriolé	Quatre gros et demi.
Ipécacuanha.	de chacun demi-gros
Opium gommeux. .	

mêlés exactement en poudre très-fine.

On fait prendre cette poudre le soir à l'heure du sommeil, en forme de bol, fait avec un peu de miel ou de confitures.

La dose est depuis douze jusqu'à vingt grains, selon les circonstances.

TRAITEMENT DU BÉTAIL.

Lorsqu'un bœuf, un veau, un mouton, un cheval, etc., sont mordus par un animal enragé, on coupe le poil, on lave la partie, on aggrandit la plaie avec le bistouri, et on y applique un fer rougi au feu, on panse ensuite avec l'onguent digestif page 116, §. 64, que l'on anime de temps en temps avec les cantharides ou la pierre à cautère, et après quelques semaines, on laisse fermer la plaie.

Si l'animal a été mordu à la queue, à l'oreille, il est plus simple de couper cette partie un peu au-dessus de la blessure, et d'y passer un fer rougi.

Dans tous les cas, il est essentiel d'examiner l'animal avec soin, pour s'assurer qu'il n'a aucune

blessure cachée par son poil. En outre, pendant le traitement, il faut le séparer, afin que les autres ne puissent pas lécher sa plaie : il est aussi de la plus grande importance que la personne qui le panse ait l'attention de laver ses mains avec du savon ou du vinaigre.

Enfin, lorsqu'un animal domestique meurt de la rage, il faut bien se garder de le dépouiller ; car sa bave, son sang, pourrait communiquer la maladie à celui qui le toucherait.

§. 64. *Onguent digestif thérébentiné.*

Prenez Thérébentine . . . . Deux onces.
Deux jaunes d'œufs.
Huile d'olive . . . . . Deux onces.

mêlez exactement et employez pour panser les plaies.

Lorsqu'on veut ranimer la suppuration, on ajoute à une once de cet onguent un demi-gros de pierre à cautère en poudre.

MORSURES DE LA VIPÈRE ET DES SERPENS VENIMEUX.

Bien différent du *venin* des animaux enragés, celui de la vipère, des serpens d'Afrique, d'Amérique, etc., agit sur-le-champ, et produit en peu de temps une maladie interne plus ou moins grave. Il est donc urgent d'employer le plus promptement

possible les moyens de prévenir les accidens; mais le plus souvent c'est au milieu de la campagne, loin des habitations, qu'on est exposé à la morsure des vipères; et en attendant qu'on puisse faire usage du traitement convenable, il est quelques précautions à prendre.

1°. Une personne mordue par une vipère ou tout autre serpent venimeux, doit aussitôt placer au-dessus de la morsure une ligature légèrement serrée, en évitant, autant qu'il est possible, d'employer une ficelle, un lien trop mince, qui occasionerait une impression douloureuse sur la peau;

2°. Si la morsure saigne on facilite l'écoulement du sang, on presse doucement la blessure pour en exprimer le poison qui a été insinué par la dent de la vipère;

3°. S'il se trouve dans le voisinage une fontaine, une rivière, on plonge la partie blessée dans l'eau, on la lave soigneusement, toujours en la pressant, et enfin on l'enveloppe d'un linge mouillé;

4°. Dès que le blessé est parvenu dans un endroit où l'on peut lui administrer le traitement convenable, on ôte la ligature. Si l'engorgement est peu considérable, s'il est borné à la partie, si le blessé n'éprouve ni maux de cœur, ni faiblesses, il faut, en aggrandissant doucement la blessure avec une pointe, une aiguille de bois ou d'ivoire, avec une dent de peigne fine et bien propre, y instiller, y

faire pénétrer une goutte d'alcali volatil, et y appliquer une compresse épaisse de la largeur d'un pouce, trempée dans l'alcali volatil pur : on fait maintenir cette compresse sur la blessure, et pendant un quart d'heure, on frotte doucement le membre avec de l'huile d'olive tiède, puis on l'enveloppe de linges imbibés d'huile ;

5°. En même temps on fait boire au blessé une légère infusion de thé, de vulnéraire, de fleurs de sureau, de camomille, ou encore mieux la décoction de feuilles d'oranger, page 114, §. 62 ; dans chaque tasse de l'infusion ou de la décoction que l'on donne de deux en deux heures, on ajoute quatre à cinq gouttes d'alcali volatil.

Si la douleur diminue, si les accidens se calment, on continue l'emploi de ces moyens, qui souvent suffisent pour rétablir le blessé ;

6°. Si au contraire, l'engorgement local est très-considérable, si les douleurs sont vives, si le malade éprouve des angoisses, des faiblesses, on ne doit pas hésiter à faire aussitôt l'application d'un des caustiques indiqués page 111, §. 58.

On prend un morceau de bois mince et aigu, on le trempe dans le beurre d'antimoine ou un autre caustique liquide, on l'appuie sur la morsure, on tâche d'y insinuer le caustique, puis avec un peu de charpie on fait un tampon de la grosseur d'un pois ; on l'imbibe de caustique, on l'applique

sur la morsure, on l'entoure de charpie sèche, et on met un bandage;

7°. Si, quelques heures après, les accidens n'ont pas diminué d'intensité, il faut renouveler l'application du caustique, le porter plus profondément, et pour y parvenir il faut commencer par aggrandir la blessure avec la pointe d'un bistouri.

Après avoir essuyé le sang, on touche tous les points de la blessure avec un pinceau de charpie trempé dans le caustique; on place dans le fond un tampon de charpie imbibé du même caustique, et après l'avoir recouvert de charpie on applique un bandage;

8°. Trois heures après on lève l'appareil, et on panse la plaie avec un linge imbibé d'huile d'olive.

Bientôt la douleur devient moins vive, les accidens diminuent, il ne reste plus que l'engorgement local, que l'on dissipe en frottant de temps en temps le membre avec de l'huile d'olive tiède, dans laquelle on ajoute quelques gouttes d'alcali volatil;

9°. Quand l'engorgement est entièrement passé, on cesse toute application d'huile; la plaie n'est plus qu'une plaie simple, qui se guérit bientôt, et n'exige que l'application d'un peu de charpie.

TRAITEMENT DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

La morsure de la vipère est ordinairement peu funeste aux animaux ; néanmoins le traitement local n'est point à négliger, il diminue les accidens, et rend la guérison plus prompte, plus facile.

En conséquence, lorsqu'un animal a été mordu par une vipère, on coupe le poil de la partie, et on applique sur la morsure un fer rougi au feu ou un autre caustique.

Les attentions nécessaires pour l'application du caustique et les pansemens, sont les mêmes que celles indiquées page 115, pour la cautérisation des morsures faites au bétail par des animaux enragés.

SCORPION.

En général, les scorpions d'Europe sont peu dangereux, même en Italie, et l'effet de leur piqûre n'est pas le même dans toutes les saisons. Au printemps, les paysannes du Piémont et de la Ligurie ne craignent pas de mettre des scorpions dans leur sein, et j'en ai vu qui, piquées plusieurs fois par ces insectes, n'ont éprouvé aucune espèce d'incommodité.

Dans les fortes chaleurs de l'été, la piqûre du scorpion occasione une tache rouge de la grandeur d'un centime ; cette tache s'aggrandit du double

environ, et l'on remarque à son centre un point noirâtre, qui est celui de la piqûre. Il survient une inflammation douloureuse plus ou moins considérable, bientôt suivie d'un gonflement, qui détermine un sentiment d'engourdissement dans la partie. Quelquefois les personnes piquées ont de la fièvre et des vomissemens.

On fera très-promptement cesser tous ces accidens, en employant le traitement indiqué contre la morsure de la vipère, page 116.

TARENTULE, ARAIGNÉE, COUSIN.

J'ai été long-temps à portée de vérifier que la piqûre de la tarentule n'a point le danger qu'on lui attribue. Quelquefois elle occasione, ainsi que celle de l'araignée, une petite ampoule, une légère inflammation; mais cet effet n'est pas constant, parce qu'il est le résultat de la nourriture de ces insectes. La tarentule habite ordinairement les endroits humides et vit au milieu des matières en état de décomposition. Si, lorsqu'elle pique, elle vient de sucer une substance en putréfaction, on voit alors paraître l'ampoule et l'inflammation.

La piqûre du cousin, qui habite les endroits humides et marécageux, produit le même effet; elle n'est ni plus ni moins dangereuse que celle de la tarentule et de l'araignée.

Lorsqu'on a été piqué par ces insectes et qu'il

survient une inflammation gênante, il suffit de frotter légèrement la piqûre et les environs avec un mélange d'huile et d'alcali volatil.

On met dans une fiole deux cuillerées d'huile d'amandes douces, ou d'olives bien fraîches et une cuillerée d'alcali volatil; on agite jusqu'à ce que le mélange soit bien fait, et on s'en sert comme il vient d'être dit pour frotter la partie malade.

L'individu qui a été exposé aux piqûres d'un grand nombre de cousins, éprouve quelquefois un peu de fièvre, un état d'agitation assez violent. Il convient, dans ce cas, de mettre le malade dans un bain et de lui faire prendre une légère infusion de feuilles d'oranger.

ABEILLE, BOURDON, GUÊPE, FRELON, TAON, MOUCHE.

La piqûre de l'abeille occasione une douleur très-vive. Il se forme presque aussitôt une petite tumeur avec inflammation. Le centre est dur et blanchit; il conserve sa dureté tant que l'aiguillon reste dans la plaie.

Quand avec la pointe d'une épingle, ou avec des petites pinces, on peut parvenir à enlever l'aiguillon, les accidens cessent aussitôt. Si l'on n'y réussit point, il faut, comme pour la piqûre de la tarentule, frotter la blessure avec un mélange

d'huile et d'alcali volatil, ou y appliquer une compresse imbibée d'eau salée.

Mais il arrive quelquefois que la piqûre des guêpes, des frêlons, des taons, des mouches, prend un caractère beaucoup plus grave, parce que ces insectes ont sucé des plantes vénéneuses, ou les cadavres d'animaux morts de maladies charbonneuses.

Lorsque les accidens occasionés par la piqûre d'un insecte, persistent et s'accroissent au lieu de diminuer, on peut se mettre à l'abri de tout danger en y appliquant un caustique, et en employant le traitement indiqué contre la morsure de la vipère.

MALADIES CONTAGIEUSES, ÉPIDÉMIE, ÉPIZOOTIE.

Lorsqu'une maladie épidémique, une fièvre putride ou maligne se déclarent, les personnes sages et prudentes doivent prendre quelques précautions pour se garantir de la contagion.

1°. On ne doit pas oublier qu'une maladie *contagieuse* se communique *par le contact;* qu'ainsi, la première précaution, c'est d'éviter de toucher sans nécessité les malades ou les objets qui ont pu être imprégnés de miasmes contagieux, et de détruire ces objets autant qu'il est possible, ou au moins de les purifier en les lavant avec de l'eau et du vinaigre,

de l'eau chargée de savon, une lessive de cendres, ou enfin de l'eau de chaux.

Cette précaution doit s'étendre non-seulement aux linges, vêtemens, meubles et ustensiles qui ont servi aux malades, mais en outre, aux murs de la chambre qu'ils ont occupée;

2°. Tous ceux qui soignent les malades doivent avoir l'attention de se laver, avec de l'eau et du vinaigre, les mains, ainsi que toutes les parties du corps qui sont découvertes;

3°. Il faut avoir soin de changer de linge très-fréquemment;

4°. Pendant toute la durée de la contagion, il est avantageux aux personnes bien portantes de prendre chaque jour une tasse de café, et de faire usage de quelques boissons acidulées, soit avec le jus de citron, soit avec le vinaigre;

5°. Pour écarter la contagion et purifier l'air, il faut avoir dans son domicile du vinaigre en évaporation dans des vases placés sur de la cendre chaude.

L'acide muriatique oxigéné offre un moyen bien plus avantageux de purifier l'air. Voici la manière indiquée par *Guiton de Morveau*.

Dans un flacon fermant bien hermétiquement avec un bouchon de cristal, on met UN GROS D'OXYDE DE MANGANÈSE, puis on remplit le flacon jusqu'au tiers, avec de l'ACIDE NITRO-MURIATIQUE.

Trois ou quatre fois par jour on tient ce flacon

ouvert, pendant une minute, dans chaque chambre que l'on veut purifier.

A défaut d'oxyde de manganèse, on peut employer le procédé du professeur *Chaussier*.

On met dans une soucoupe du MURIATE DE SOUDE (*Sel de cuisine*), et on verse de l'ACIDE SULFURIQUE (*Huile de vitriol*). On ajoute l'acide successivement, tant que le sel n'est pas dissous.

On recommence la même opération toutes les fois qu'on veut purifier l'air d'une salle. Il faut avoir l'attention de ne pas respirer les vapeurs qui se dégagent au moment où l'on verse l'huile de vitriol sur le sel;

6°. Il faut avoir soin que les enfans n'entrent pas dans les maisons des malades, qu'ils ne soient pas caressés par ceux qui les soignent, et qu'ils ne jouent pas avec les enfans des malades;

7°. On doit employer toutes les précautions qui viennent d'être indiquées, même lorsqu'il règne une épizootie; les maladies des animaux peuvent devenir pour les hommes le germe d'autres maladies très-dangereuses.

Dans le cas d'épizootie, on doit ajouter quelques attentions à celles ci-dessus;

PREMIÈREMENT. Les bestiaux qui éprouvent le plus léger symptôme d'indisposition, doivent être aussitôt isolés et séparés de ceux bien portans.

SECONDEMENT. Au même instant il faut enlever

les litières, et purifier, par les moyens indiqués, l'auge, le ratelier, ainsi que la place qu'occupait l'animal malade.

TROISIÈMEMENT. Les persomnes qui soignent les bestiaux malades, ne doivent approcher de ceux en bonne santé, toucher leur fourrage, leurs harnois, qu'après avoir eu l'attention de bien laver leurs mains avec de l'eau et du vinaigre.

QUATRIÈMEMENT. Lorsqu'un animal meurt, il faut bien se garder de le dépouiller; on doit se hâter de l'enterrer très-profondément.

Ces diverses précautions contribueront également à la conservation des hommes et des bestiaux.

PETITE VÉROLE ET VACCINE.

Les précautions à prendre contre les maladies contagieuses rappellent naturellement celles qu'exige la petite vérole, ce fléau dévastateur, dont les ravages sont incalculables.

De toutes les maladies qui affligent l'humanité, aucune n'offre autant de dangers, aucune n'est plus redoutable que la petite vérole : aussi meurtrière que la peste, elle est bien plus terrible dans ses résultats; ceux qui échappent à la mort sont exposés à ressentir, pendant tout le cours de leur existence, les funestes effets de cette affreuse maladie. Les uns sont horriblement défigurés, les autres ont perdu

l'usage d'un membre; on en voit qui sont devenus borgnes ou aveugles; d'autres fois les cils sont détruits, les paupières, rongées par des petits ulcères, restent rouges, et les yeux toujours larmoyans.

Mais les individus auxquels il ne reste aucune trace apparente de la maligne influence de la petite vérole, sont-ils plus heureux?... Non! Le germe d'une foule de maux circule avec leur sang, et plus tard ils seront victimes de cette horrible maladie.

On aurait tort d'imaginer que la petite vérole borne ses ravages à ceux qu'elle exerce pendant le cours de sa durée. Long-temps après sa disparution, elle est l'origine de beaucoup de maladies différentes.

Un enfant né de parens sains et bien constitués, est atteint de la petite vérole. Traité avec soin, il est parfaitement guéri, et ne se ressent aucunement des suites de cette maladie. Quelque temps après l'enfant a mal aux yeux, il éprouve une inflammation qui s'accroît, devient violente, opiniâtre, qui cède enfin à un traitement prolongé, et reparaît de temps en temps, à des intervalles plus ou moins longs.

L'enfant a grandi, et on a oublié l'ophtalmie à laquelle il était sujet. Une toux légère se déclare, on l'attribue au froid, au chaud, à la fatigue, on la néglige, elle devient vive, fréquente, tenace. Enfin le mal devient incurable, les poumons sont affectés,

et à vingt cinq ans l'infortuné meurt de la phtisie, ou pour mieux dire des suites de la petite vérole.

Le plus souvent, et presque toujours, la petite vérole porte dans les humeurs un principe dartreux, qui se manifeste tôt ou tard sous des formes différentes, selon les circonstances accidentelles qui déterminent son développement, ou sa complication avec d'autres maladies.

Je pourrais donner une très-grande étendue à l'effrayant tableau des suites funestes de la petite vérole; le peu que je viens de dire doit être suffisant pour faire sentir aux gens sensés, combien il est important de prendre les précautions convenables, pour se garantir des atteintes de la petite vérole; il en est un moyen certain... la *Vaccine !*

Les mesures bienfaisantes que le Gouvernement a prises pour faire jouir chacun, des précieux avantages de la vaccine, me dispensent d'entrer dans aucun détail sur ce procédé conservateur de l'espèce humaine. Mon but est de faire sentir combien il est essentiel de recourir à la vaccination, pour se mettre à l'abri d'une maladie dont il est impossible de calculer les horribles résultats. Qu'ils sont coupables, ces parens dénaturés, qui négligent ce moyen assuré de conserver leurs enfans! ils méritent l'indignation publique; ce sont des assassins par ignorance ou par préjugé.

Il serait à désirer qu'une loi, consacrant l'utilité

incontestable de la vaccine, exigeât que tout enfant fût vacciné dans les six premiers mois de sa naissance; qu'en cas de négligence à remplir cette obligation, les parens fussent condamnés à une amende de cinq francs par chaque centime de leurs contributions, et qu'enfin les individus atteints de la petite vérole fussent transportés dans les hôpitaux, et isolés pendant quatre mois de la société, dont ils sont le fléau, en devenant le foyer d'une contagion, ou mortelle, ou terrible dans ses suites. En Angleterre les lois ont procuré l'entière destruction des loups; que chez nous elles amènent l'anéantissement de la petite vérole : il est digne de la France de donner à l'univers ce grand exemple de philantropie.

EMPOISONNEMENT PAR INTRODUCTION.

Une substance délétère peut être introduite dans l'anus en lavement, en suppositoire, etc. L'action du poison se manifeste alors par des symptômes à peu près semblables à ceux qui ont lieu lorsque la même substance a été portée dans l'estomac, et en général le malade est tourmenté par des nausées; mais il faut bien se garder d'exciter le vomissement, il est au contraire essentiel de l'empêcher.

On doit, sans délai, faire prendre au malade plusieurs lavemens préparés avec les boissons prescrites pour l'empoisonnement par déglutition des

mêmes substances, et appliquer sur le bas-ventre des linges trempés dans les décoctions émollientes, page 15, §. 8 et 9.

Si le premier lavement ne détermine pas promptement une évacuation, cinq minutes après on en donne un second, et pour hâter, son effet on introduit dans l'anus un suppositoire fait avec *un morceau de chandelle*. On aura soin de ne pas employer du savon pour cet objet, parce que dans certains empoisonnemens il pourrait être nuisible.

On ajoutera au lavement une verrée d'huile lorsqu'il sera préparé avec une décoction de plantes émollientes; mais si l'on emploie pour cet objet quelque boisson prescrite particulièrement pour l'empoisonnement par déglutition, comme le mélange de blancs d'œufs et d'eau, la solution de sel marin, etc., on ne doit pas y ajouter d'huile.

On réitérera l'emploi des lavemens et du suppositoire jusqu'à ce qu'on ait déterminé plusieurs évacuations, et tant qu'elles n'auront pas eu lieu, on ne fera boire au malade que cinq ou six cuillerées des calmans prescrits. Si l'on portait dans l'estomac une certaine quantité de boissons, on provoquerait le vomissement, et c'est précisément ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin.

Après avoir procuré l'évacuation du poison par les selles, en faisant usage des divers moyens indiqués pour l'empoisonnement par déglutition, on

fera prendre au malade quelques verrées des boissons prescrites ; et selon la nature des accidens on suivra la marche tracée pour prévenir l'inflammation des entrailles.

INJECTION DANS LA VESSIE.

Lorsqu'un poison a été injecté dans la vessie, il faût recourir aux médicamens indiqués pour l'empoisonnement par la même substance portée dans l'estomac, et les employer de la manière suivante :

1°. On fait des injections dans la vessie avec la boisson prescrite ;

2°. On fait boire au malade quelques tasses de décoctions émollientes ;

3°. On administre des lavemens préparés avec ces mêmes décoctions ;

4°. On applique sur le bas-ventre et sur les aines des linges trempés dans les décoctions émollientes, ou dans les calmans indiqués.

Enfin, selon les circonstances, on se conforme à ce qui est prescrit pour le cas d'empoisonnement par déglutition.

INTRODUCTION DANS LES NARINES.

Si une substance délétère est introduite dans les narines, soit en poudre, soit de toute autre manière, il faut encore recourir à la boisson recommandée quand la même substance a été avalée;

avec cette boisson on fait des injections dans les narines, mais avec beaucoup de précaution, car il est bien important que le malade n'avale point du liquide injecté, il pourrait entraîner une portion de la substance délétère dans l'estomac et occasioner un double empoisonnement.

Pour éviter ce danger, on remplit un verre avec la boisson prescrite, le malade plonge le nez dans le liquide, l'aspire et le rejette aussitôt.

On répète plusieurs fois ce *lavage* des narines afin d'enlever le poison, et à chaque fois on a soin d'employer une verrée nouvelle de la boisson indiquée.

Les accidens qui suivent l'introduction d'un poison dans les narines exigent de grandes modifications dans l'application des moyens indiqués contre l'empoisonnement par déglutition, et ces modifications doivent être déterminées par la nature des symptômes. Les calmans employés à l'intérieur sont toujours utiles : les topiques émolliens sur les parties douloureuses sont également avantageux; mais c'est particulièrement le cas de recourir à l'application des sangsues sur les points de la face, de la tête, de la gorge et du cou, où les douleurs se font ressentir plus particulièrement.

Comme il est possible qu'au moment de l'introduction du poison dans les narines une portion soit *tombée dans la gorge*, et de là ait pénétré dans

l'estomac, il ne faut pas négliger de faire boire au malade quelques verrées de la boisson prescrite, afin de prévenir les accidens qui pourraient avoir lieu, et si quelque symptôme semblait annoncer l'empoisonnement par déglutition, on ne devrait pas hésiter à recourir aussitôt au traitement indiqué dans ce cas.

INJECTION DANS L'OREILLE.

§. 65. S'il arrivait qu'un poison fut introduit dans l'oreille, il faudrait recourir aux injections et suivre exactement la marche qui vient d'être tracée dans l'article précédent. La similitude de ces deux genres d'empoisonnement est d'autant plus complète, qu'il n'est pas impossible que le poison injecté par l'oreille pénètre dans la gorge et ensuite dans l'estomac.

En conséquence, dans les cas *d'injection d'un poison dans les oreilles*, on suivra le traitement prescrit pour les cas *d'introduction dans les narines*.

BRULURE PAR LES ACIDES CONCENTRÉS, LES ALCALIS CAUSTIQUES, LE FEU, L'EAU, L'HUILE BOUILLANTE, etc.

Les acides concentrés, ainsi que les alcalis caustiques appliqués sur la peau, la brûlent, la cautérisent, et selon leur espèce, leur quantité, la

durée de leur application ; ils portent leur action plus ou moins profondément dans les chairs.

En parlant de l'empoisonnement *par contact*, j'ai indiqué les premiers soins qu'exigent les accidens occasionés par l'application extérieure des acides concentrés, des alcalis caustiques ; mais si la cautérisation a été prolongée, si la brûlure a été profonde, il se forme une escarre plus ou moins étendue, plus ou moins épaisse, dont il faut faciliter la séparation en calmant l'irritation occasionée par le caustique.

En conséquence, lorsque les symptômes de l'empoisonnement par contact ont eu lieu, et qu'après avoir suivi le traitement indiqué ils sont dissipés, on applique sur la partie cautérisée un linge sur lequel on a étendu le *liniment camphré*, page 101, §. 54, on le recouvre d'un cataplasme fait avec la farine de graine de lin ; et deux fois en vingt-quatre heures on renouvelle ce pansement. Lorsque la douleur locale est apaisée, on supprime l'usage du *liniment camphré* et du cataplasme, on se borne à appliquer sur l'escarre un linge recouvert d'onguent digestif thérébentiné, page 116, §. 64.

Du cinquième au huitième jour l'escarre tombe : alors il suffit d'appliquer de la charpie sèche, ou imbibée d'une eau vulnéraire, telle que celle de *Goulard*.

La brûlure faite par le feu, par un corps incandescent, un fer rouge, un liquide en ébullition, de l'eau, de l'huile, etc., exige des soins particuliers.

A l'instant où une brûlure de ce genre a lieu; il faut, sans aucun délai, tremper un linge *un peu gros* dans l'eau froide, le plier en double, l'appliquer sur la partie brûlée et l'arroser ensuite avec de l'éther, ou une liqueur spiritueuse; la plus volatile est la meilleure. On peut se servir d'esprit de vin, d'eau de Cologne et même d'alcali volatil; mais lorsqu'on fait usage d'alcali volatil, il faut avoir la précaution de le mélanger auparavant avec égale quantité d'eau.

Ce moyen, employé sans retard, calme promptement les douleurs, et le plus souvent empêche la formation de ces vésicules vulgairement nommées *cloches*.

Si l'on n'a pas à l'instant même une liqueur très-spiritueuse à sa disposition, il faut se servir d'eau froide pour arroser le linge dont on a recouvert la brûlure. Cette forme de bain, qui facilite l'évaporation, est beaucoup plus avantageuse que de plonger la partie brûlée dans l'eau et apaise plus promptement les douleurs. Mais il faut avoir soin d'arroser continuellement.

Tandis que l'on fait sur la brûlure ces immersions d'eau froide, on se procure de *l'acétate de plomb* ou *sucre de Saturne*. On en fait dissoudre

un demi-gros dans un litre d'eau froide et on se sert de cette préparation pour arroser la partie brûlée jusqu'à ce que les douleurs soient apaisées. Après quoi on se borne à couvrir la brûlure de linges imbibés de cette préparation et qu'on entretient humectés.

A défaut de *sucre de Saturne*, on peut se servir *d'eau de chaux* (1).

Si malgré l'emploi de ces moyens l'épiderme a été détaché, il s'est élevé sur la partie brûlée des vésicules remplies de sérosité, il faut, deux ou trois jours après leur formation, y faire avec la pointe des ciseaux plusieurs ouvertures très-petites, et en nombre suffisant pour procurer l'entier écoulement du fluide qu'elles contiennent; mais on doit bien se garder d'enlever aucune portion de la pellicule, car on occasionerait des douleurs très-vives.

Après l'écoulement des sérosités, on applique un linge sur lequel on a étendu une légère couche de la préparation suivante :

§. 66. On met dans une bouteille *quatre gros d'huile d'olive* et *une once d'eau de chaux*; on agite jusqu'à ce que le mélange soit bien fait et ait pris un peu de consistance.

Deux fois par jour on panse comme il vient d'être dit.

---

(1) Voyez *Eau de chaux*.

Si la brûlure a été forte, profonde, si elle a occasioné une escarre, il faut pour le pansement suivre la marche indiquée page 134, pour les cas de cautérisation par les acides et les alcalis.

CONGÉLATION.

La congélation est le résultat de l'action du froid, qui fait perdre aux liquides leur fluidité et leur donne une consistance solide.

En se congélant les liquides augmentent de volume; ainsi l'eau déborde, s'échappe du vase qui la contenait, et le brise s'il présente de la résistance au développement du nouveau volume qu'elle acquiert en se glaçant.

De là résulte la désorganisation et ensuite la gangrène des membres qui ont été gelés.

Pour bien juger l'effet de la congélation sur l'homme, il faut examiner la marche graduelle de l'action du froid.

Un froid modéré reserre la peau, fait apparaître à sa surface ces tubercules, vulgairement appelés *chair de poule;* arrête la transpiration et diminue la sensibilité extérieure.

Au contraire, les fonctions internes augmentent d'activité, la respiration est plus forte, la digestion plus prompte, la sécrétion des urines plus abondante.

Comme la déperdition au-dehors par les pores

de la peau est suspendue, et qu'elle n'a plus lieu que par les organes de la respiration, les humeurs s'accumulent au-dedans, la circulation est gênée, ralentie, il existe une grande disposition à l'apoplexie.

Si le froid est vif, le resserrement de la peau augmente, le sang s'y arrête, elle devient violette, elle se gerse, il se forme des engelures.

Enfin, lorsque le froid est violent la circulation diminue, s'arrête dans les membres, le sang est accumulé vers le cœur, qui le pousse avec force au cerveau. Alors on éprouve un penchant excessif au sommeil; si l'on s'abandonne à ce sommeil léthargique, on meurt d'apoplexie.

La diminution, la suspension de la circulation dans un membre, occasionée par le froid, est le signal de la congélation; il devient blanc, roide; il est glacé.

Ainsi l'action du froid sur l'homme, lorsqu'elle est prolongée ou violente, produit deux affections distinctes, mais qui peuvent se trouver réunies dans le même individu :

1°. Un état léthargique, apoplectique, fort mal à propos nommé *asphyxie*;

2°. La congélation des membres.

ASPHYXIE PAR LE FROID.

Cet état apoplectique s'annonce non-seulement par l'engourdissement, la torpeur, la disposition au sommeil; mais aussi par une sorte d'ivresse, des visions fantastiques, un délire accompagné de rire sardonique.

Ces symptômes ne tardent pas à être suivis de la léthargie.

Comme cet accident arrive ordinairement au milieu de la campagne, il faut pour transporter l'asphyxié dans un lieu où l'on puisse lui donner les secours convenables, l'envelopper dans une couverture, un manteau, une capote; mais il faut en même temps lui laisser la tête découverte.

En arrivant à une habitation, on se garde bien d'approcher du feu l'individu asphyxié par le froid; on le déshabille, et, en attendant qu'on puisse le mettre dans un bain froid, on le place dans un lit qu'on a soin de ne pas bassiner.

On prépare un bain avec de l'eau de puits s'il est possible, ou avec de l'eau de rivière à la même température que celle d'un puits.

Deux ou trois minutes après avoir mis l'asphyxié dans ce bain, on y verse de l'eau chaude, mais en très-petite quantité. Après avoir attendu encore trois minutes, on ajoute de l'eau chaude, et on continue ainsi successivement pour faire

perdre à l'eau sa froideur très-lentement, jusqu'à ce qu'elle atteigne, dans l'espace de trois quarts d'heure, le vingtième degré de chaleur du thermomètre de M. de Réaumur, et lorsqu'on sent le pouls se ranimer, on peut élever la chaleur du bain jusqu'au vingt-cinquième degré.

Si l'on n'a pas un thermomètre, on ajoute l'eau avec plus de réserve, afin de ne pas augmenter trop rapidement le degré de chaleur; c'est un point essentiel.

Avec l'eau même du bain, on fait de temps en temps de légères aspersions sur le visage de l'asphyxié; et avec la paume de la main on frictionne fortement ses bras et ses jambes, mais sur la poitrine et le ventre on ne fait que des frictions légères.

Si, par hasard, on n'a pas la possibilité de mettre l'asphyxié dans un bain, on fait sur son corps des frictions avec des linges imbibés d'eau de puits; on les continue pendant long-temps; ainsi que les aspersions d'eau sur la figure.

On chatouille l'intérieur des narines avec la barbe d'une plume.

Enfin on souffle de l'air dans les poumons par le procédé indiqué ci-après (Voyez *Insufflation.*)

Aussitôt que l'asphyxié peut avaler, on lui donne de l'eau froide par cuillerées, avec quelques gouttes d'eau de Cologne ou de mélisse.

Si l'engourdissement continue, on lui fait boire

un mélange d'eau et de vinaigre ; enfin, si le malade éprouve toujours de l'assoupissement, on lui administre des lavemens d'eau salée ou d'eau de savon.

§. 67. Je propose comme un moyen encore plus avantageux, de donner un lavement préparé avec un demi-litre d'eau, dans laquelle on a fait dissoudre un gros et demi de *chlorate de potasse* ou *muriate de potasse suroxigéné.*

On pourra aussi faire boire deux ou trois cuillerées à bouche de cette solution de *chlorate de potasse.*

Lorsque l'asphyxié commence à avaler librement, on lui donne un peu de bouillon, ou du vin avec de l'eau ; mais on se garde bien de lui faire prendre des liqueurs spiritueuses ; leur effet, dans ce cas, serait funeste.

Lorsque l'asphyxié a été rappelé à la vie, il faut laisser écouler plusieurs heures avant de lui donner des alimens solides ; il est essentiel d'attendre que l'engourdissement soit totalement dissipé.

En Russie, quand un individu est asphyxié par le froid, on l'étend sur un lit de neige très-épais, on le recouvre entièrement, excepté la tête, d'une couche de neige de douze à quinze pouces, et on le laisse dans cette position jusqu'à ce qu'il ait repris ses sens. On en a vu ne revenir à la vie que sept à huit heures de séjour dans la neige.

Lorsque l'état du malade est moins grave, on se borne à le frotter avec de la neige.

MEMBRES GELÈS.

Lorsqu'un membre est gelé ou fortement engourdi, et en quelque sorte paralysé par le froid, il faut le mettre dans un bain d'eau de puits, froide, augmenter peu à peu et très-lentement la chaleur du bain, comme il vient d'être prescrit pour les asphyxiés par le froid.

On fait sur le membre des frictions douces, légères, on les étend un peu au-dessus de la partie affectée, et on les continue, ainsi que le bain, jusqu'à ce que le membre ait recouvré sa chaleur.

En même temps qu'on met le membre dans le bain, on prépare une légère infusion de fleurs de sureau ou de feuilles d'oranger, et, aussitôt qu'il est possible, on en fait prendre au malade quelques tasses. Dans chacune on ajoute cinq ou six gouttes d'alali voclatil.

Mais il est encore préférable de faire dissoudre VINGT GRAINS DE CHLORATE DE POTASSE ou *muriate de potasse suroxigéné*, dans la première tasse d'infusion que l'on donne au malade.

MOYEN DE SE GARANTIR DE L'ACTION DU FROID.

Il est un moyen facile de se mettre à l'abri des accidens occasionés par le froid. Il suffit de frotter, d'enduire de pommade, d'huile ou de graisse, les parties qui sont exposées à l'impression du froid.

Les peuples du Nord emploient avec succès cette manière de se garantir des effets dangereux du froid et de résister à son action.

En Sibérie, les soldats russes se frottent les oreilles et le nez avec de la graisse d'oie ou d'ours. Le Lapon, le Samoïède se frottent le corps avec de l'huile de poisson, et au milieu des montagnes de glaces ils bravent la rigueur d'un froid de 30 à 40 dégrés au dessous de zéro.

Quelques-uns ajoutent à ces précautions celle de porter sur la peau des vêtemens de laine.

ASPHYXIE PAR LA CHALEUR.

Selon son intensité ou la durée de son action, la chaleur peut déterminer un état d'asphyxie plus ou moins grave.

La première précaution à prendre dans ce cas, est de transporter l'asphyxié dans un lieu moins chaud; mais on ne doit pas cependant l'exposer à un froid trop vif.

Il faut promptement détacher les vêtemens, couper tous les liens qui peuvent gêner la circulation du sang.

Si le malade peut avaler, on lui donne de l'eau froide mélangée avec du vinaigre.

On lui met les pieds dans l'eau légèrement chaude.

On applique des sangsues aux tempes.

On donne des lavemens d'eau et de vinaigre.

Mais si l'asphyxie est plus grave, si le malade ne peut avaler, si la respiration est suspendue, si les battemens du cœur sont à peine sensibles, il convient de faire une saignée aux veines du cou, soit avec la lancette, soit à l'aide des sangsues, et surtout de porter de l'air dans les poumons, de la manière décrite à l'article *Insufflation*.

Enfin on doit recourir à tous les moyens indiqués page 73, pour les cas d'asphyxie par *les gaz méphitiques*.

NOYÉS.

Le Gouvernement n'a négligé aucun moyen de faire connaître les secours qu'il convient de donner aux noyés, et l'on retrouve dans les instructions qu'il a fait publier, une grande partie des indications suivantes.

L'expérience a démontré que le séjour dans l'eau pendant plusieurs heures ne suffit pas toujours pour donner la mort; ainsi, toutes les fois qu'un individu retiré de l'eau n'est pas dans un état de putréfaction, on doit s'empresser de lui administrer des secours. La couleur rouge, violette ou noirâtre du visage, le refroidissement du corps, la roideur des membres, sont des signes d'asphyxie et non des preuves certaines de mort.

Lorsqu'on retire un individu de l'eau, il faut bien se garder de le suspendre par les pieds; on

place le submergé sur le côté droit, on fait pencher légèrement sa tête, que l'on soutient par le front : on entr'ouvre ses lèvres, on écarte doucement les mâchoires, pour faciliter l'écoulement de l'eau qui se trouve dans la bouche et les narines; on le tient dans cette position pendant deux minutes au plus, ensuite on le couche sur le côté droit, la tête un peu élevée et recouverte chaudement.

Alors on débarrasse le submergé de tous ses vêtemens, et on a soin de les couper dans toute leur longueur avec des ciseaux, afin d'éviter de l'agiter.

Pendant cette opération, que l'on termine le plus promptement possible, on allume du feu avec des fagots, de la paille, afin de procurer une grande flamme, et on place le submergé à une grande distance de ce feu dont l'unique objet est d'échauffer doucement l'air de la chambre, car il serait très-dangereux d'exposer le corps d'un noyé à l'impression directe et subite de la chaleur.

Après avoir essuyé le submergé, absorbé avec des linges secs l'humidité de tout son corps, on le recouvre d'une ou deux couvertures, et sans le découvrir on lui frotte la poitrine, le ventre, les flancs, les reins et le dos avec des étoffes de laine bien chauffées; en même temps on promène sur la couverture une bassinoire ou des fers à repasser bien chauds, et on les laisse séjourner un peu sur la poitrine, le ventre et les flancs.

Si ces moyens sont insuffisans, on peut faire brûler sur le creux de l'estomac, sur les cuisses et sur les bras, des petits morceaux d'amadou, de linge ou simplement de papier.

Enfin on insuffle de l'air dans les poumons par le procédé indiqué page 163, et tandis qu'on frictionne le malade, on a soin de préparer tout ce qui est nécessaire pour cette opération; car le point essentiel, le moyen le plus efficace, c'est d'introduire de l'air dans les poumons.

De temps en temps, on présente sous le nez du noyé un flacon d'alcali volatil; on introduit dans les narines la barbe d'une plume, afin de les agacer; mais on a soin de ne pas la tremper dans l'alcali volatil.

Si le noyé recouvre la faculté d'avaler, on lui donne une cuilleréé d'eau-de-vie camphrée, ou une cuillerée d'eau avec un tiers d'eau de Cologne ou de mélisse. Mais tant qu'il ne peut pas avaler, il est bien important de ne mettre aucun liquide dans sa bouche.

On a toujours recommandé, comme un excellent moyen, l'introduction de la fumée de tabac dans le fondement; mais le tabac est un poison *narcotico-âcre* dont la fumée stupéfiante n'a pas l'efficacité qu'on lui attribue. Il vaut beaucoup mieux administrer des lavemens d'eau salée, d'eau de savon, et de préférence d'eau dans laquelle on

a fait dissoudre du *chlorate de potasse*, à la dose de trois gros pour un lavement qu'on ne devra pas répéter ; s'il convient de donner encore des lavemens, on emploiera l'eau salée.

Si ces remèdes internes occasionent des maux de cœur sans vomissement, il faut administrer l'émétique de la manière prescrite page 13, §. 6.

Si, au contraire, ils opèrent par les selles, il faut donner au malade quelques cuillerées de vin chaud.

La saignée convient à ceux qui ont le visage rouge, violet, noirâtre, et dont les membres conservent encore de la chaleur, de la flexibilité ; mais elle serait funeste à ceux dont les corps sont froids ou dont les membres commencent à se roidir, et il faut, au contraire, s'occuper à réchauffer le noyé qui se trouve dans cet état.

On ne doit pas se laisser décourager par le peu d'apparence de succès des soins qu'on donne aux noyés. L'effet des secours est lent et presque insensible. Le plus souvent ils ne réussissent qu'autant qu'ils sont prolongés, administrés sagement, lentement, avec ordre, pendant plusieurs heures et sans interruption. Il y a des noyés qu'on ne rappelle à la vie qu'après *sept ou huit heures* de persévérance.

Enfin on ne doit jamais oublier que *la putréfaction est le seul signe certain de la mort.*

SECOURS POUR LES ENFANS QUI NAISSENT SANS DONNER SIGNE DE VIE.

Toutes les fois que l'accouchement est long et laborieux, que les douleurs sont fréquentes et fortes, la circulation dans le corps de l'utérus et du fœtus éprouve de grandes altérations, et par l'effet de ces altérations l'enfant naît dans un état d'apoplexie plus ou moins grave.

En conséquence, si l'on observe bien la marche du travail de l'accouchement, on peut aisément prévoir quand l'enfant doit naître dans cet état, et préparer d'avance les objets nécessaires pour le secourir.

Lorsqu'un enfant naît dans un état d'apoplexie, sa peau est colorée, sa face livide, violette, gonflée. S'il a présenté la tête, on y remarque une tumeur molle, plus ou moins large et saillante, formée par un amas de sérosités ou de sang.

§. 68. Dans ce cas on coupe aussitôt le cordon ombilical, on le laisse saigner, on facilite même l'écoulement du sang, en faisant sur la poitrine et le ventre de l'enfant des frictions, des pressions légères et alternatives, tandis que l'on tient sa tête élevée.

§. 69. Souvent, malgré ces soins, la section du cordon donne seulement quelques gouttes de sang; alors on y supplée par l'application d'une sangsue derrière les oreilles. Mais ce moyen n'est

pas toujours sous la main; d'ailleurs, son effet est lent et le cas est urgent. Il est plus avantageux d'ouvrir avec la lancette une des veines de la tête ou du cou; il vaut encore mieux inciser la tumeur formée à la tête, et favoriser l'écoulement du sang, en appliquant des compresses trempées dans de l'eau chaude.

§. 70. Enfin, on place l'enfant dans une cuvette remplie d'eau tiède, à laquelle on ajoute du vin, ou un peu d'eau de Cologne, ou quelque autre liqueur spiritueuse. Tandis qu'on le tient dans ce bain, on fait des frictions sur le dos, sur le ventre, et on emploie les stimulans indiqués §. 73.

D'autres fois, si la mère a éprouvé des hémorragies; si, pendant l'accouchement, le cordon a été comprimé, etc., l'enfant naît pâle, décoloré, ses membres sont relâchés, ses chairs flasques.

§. 71. Dans ce cas, très-facile à distinguer du précédent, on doit bien se garder de couper le cordon ombilical; il faut le conserver libre et entier, surtout s'il y a des pulsations, si le *délivre* n'est pas détaché, et s'il n'y a pas d'hémorragie. Alors, sans tirailler le cordon, on place l'enfant sur un des côtés, la tête relevée, la face exposée à l'air, tandis que le reste de son corps est sous les couvertures du lit de la mère.

§. 72. On introduit dans la bouche et jusque dans la gorge, la barbe d'une plume ou un petit

pinceau fait avec un morceau de toile, dont on effile le bord ; on appuie légèrement en le tournant toujours dans le même sens, pour détacher et entraîner au-dehors les mucosités qui se trouvent dans la gorge, en plus ou moins grande quantité. On répète une ou deux fois cette manœuvre, et pour la rendre plus efficace, on imbibe le pinceau d'eau dans laquelle on a fait fondre du sel marin (sel de cuisine).

Après cette opération indispensable, toutes les fois que les enfans naissent faibles, pâles et livides, le moyen le plus efficace est de porter de l'air dans les poumons par le procédé décrit page 163, moyen dont il faut également faire usage dans le cas précédent, ainsi que de tous ceux qui suivent.

§. 73. En même temps qu'on introduit de l'air dans les poumons, on soulève, on tire doucement le cordon ombilical ; on fait des pressions douces et alternatives sur la poitrine et le ventre. On frotte le dos, la plante des pieds avec une brosse douce, et toutes les parties du corps avec des linges *chauds*, secs ou imbibés d'eau de Cologne, de mélisse, d'eau-de-vie de lavande, ou toute autre liqueur spiritueuse, aromatique. On agace les narines avec la barbe d'une plume, ou un petit rouleau de papier. On peut aussi donner un petit clystère avec de l'eau tiède et quelques grains de sel, ou un peu de vinaigre ; enfin on varie, on multiplie les divers modes d'irritation.

§. 74. Mais si *le délivre est détaché*, s'il n'y a plus de pulsations au cordon ombilical, on peut le couper, afin de porter l'enfant loin de sa mère, et lui administrer les secours qui viennent d'être indiqués. Ces divers moyens doivent être employés avec méthode et persévérance; car souvent ce n'est qu'après une heure ou deux de soins variés, continués et modifiés avec prudence, qu'on parvient à rendre les enfans à la vie.

Il est bien important d'éviter l'usage des irritans trop actifs. L'acide-acétique (esprit de vinaigre), l'ammoniaque (alcali volatil), ont plus d'une fois produit des accidens funestes.

Enfin le bain dont l'effet, en général, est très-avantageux, ne doit être employé qu'avec précaution.

1°. Sa chaleur doit être douce et ne jamais excéder vingt-six à vingt-huit degrés du thermomètre;

2°. L'enfant ne doit y être plongé que jusqu'aux aisselles;

3°. Il faut lui garantir la face des vapeurs de l'eau chaude.

Les différens secours à donner aux enfans, ont été depuis long-temps indiqués par le professeur Chaussier.

IVRESSE.

L'usage immodéré du vin, de l'eau-de-vie et autres liqueurs spiritueuses, détermine un état

d'ivresse qui se dissipe en général après sept ou huit heures : mais si l'abus des boissons a été porté à l'excès, il peut avoir des suites très-dangereuses; en conséquence, il est urgent de donner des secours à l'individu qui a fait un grand excès connu de boissons spiritueuses, ainsi qu'à celui dont l'ivresse ne s'est pas dissipée après un intervalle de huit heures, et qui reste plongé dans l'assoupissement.

Dans l'un et l'autre cas, il faut administrer un émétique de la manière prescrite page 13, §. 6, et si le vomissement a eu lieu, donner au malade de la limonade ou une légère infusion de thé, à laquelle on ajoute du jus de citron. A défaut de limonade, on fait boire de l'eau sucrée avec du vinaigre, en quantité suffisante pour lui donner une acidité agréable.

En outre, on administre les lavemens indiqués page 74, art. 9°.

Enfin on frotte tout le corps du malade avec des linges imbibés de vinaigre.

COUPS VIOLENS, CHUTES, CONTUSIONS.

Lorsqu'un individu a fait une forte chute, a reçu un coup violent, il convient (indépendamment des secours particuliers que son état peut exiger selon les circonstances) de lui faire prendre des boissons vulnéraires.

Vingt années d'expérience m'ont démontré, d'une manière incontestable, que le *chlorate de potasse*, ou *muriate de potasse suroxigéné*, est le le meilleur vulnéraire que l'on puisse administrer dans ce cas. Voici la manière d'en faire usage :

Dans vingt-quatre cuillerées d'eau froide on fait dissoudre *deux gros de chlorate de potasse*. Matin et soir, pendant quatre jours consécutifs, on fait prendre trois cuillerées de cette solution à l'individu qui a fait une chute, qui a reçu un coup violent.

S'il existe une extravasion de sang, une échymose, une contusion, elle disparaît avec la plus grande promptitude.

La dose de deux cuillerées, soir et matin, n'est point trop forte pour des enfans de dix ans. Au-dessous de cet âge, il convient de faire prendre une petite cuillerée le matin, une seconde à midi, une troisième en couchant l'enfant.

Si l'enfant est au-dessous de trois ans, il faut donner des cuillerées à café.

Il est avantageux d'administrer ce médicament au moment des repas.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner le mode d'action du *chlorate de potasse*, base sur laquelle est fondée son efficacité constante dans tous les cas que je viens d'indiquer. Je me borne à faire connaître ce fait bien certain, dont l'application peut devenir très-utile dans quelques circonstances.

Comme le chlorate de potasse n'a encore été employé en médecine que par un très-petit nombre de praticiens, quelques-uns pourraient hésiter de l'employer à la dose que j'ai indiquée, je dois les rassurer à cet égard, en déclarant que *des expériences faites sur moi-même* m'ont prouvé que, dans l'espace de vingt-quatre heures, on peut prendre intérieurement un gros et demi de chlorate de potasse, sans aucune espèce d'inconvénient, pourvu qu'on n'en prenne point le lendemain ni le surlendemain. L'action du chlorate de potasse, pris à cette dose, se fait ressentir pendant quarante à cinquante heures.

MORT APPARENTE.

LE MOUVEMENT est le principe de la vie, et en devient le signe.

LE RALENTISSEMENT OU L'ACCÉLÉRATION du mouvement cause la maladie et en est le symptôme.

LA SUSPENSION du mouvement détermine la léthargie, l'asphyxie.

LA PERTE ABSOLUE du mouvement, c'est la mort.

Ainsi la mort n'est qu'apparente toutes les fois qu'il n'y a que suspension du mouvement, et qu'il n'existe pas *impossibilité absolue* de le rétablir.

Les apparences de la mort peuvent se manifester subitement ou à la suite d'une maladie.

Lorsqu'elles ont lieu subitement, on est toujours disposé à les croire douteuses; on les regarde comme l'effet d'un évanouissement, et l'on recourt avec zèle aux moyens de rappeler la vie. Néanmoins, il est bien rare que les soins soient prolongés aussi long-temps qu'il conviendrait dans certains cas.

Mais si ces apparences de mort se manifestent dans le cours d'une maladie, on hésite rarement à les croire positives. Dès que la respiration est ou semble arrêtée; dès que les battemens du pouls, les contractions du cœur, échappent au tact, que l'œil est fixe, insensible à l'impression de la lumière, qu'enfin les membres immobiles présentent plus ou moins de roideur, on déclare le malade mort et on ne pense plus à lui donner aucun soin.

On prend, en général, peu de précautions pour reconnaître si cette mort apparente n'est pas seulement un état léthargique : on n'emploie que des moyens insuffisans pour s'assurer qne l'individu a réellement cessé d'exister, et qu'il est absolument impossible de le rendre à la vie.

On peut malheureusement citer quelques victimes de cette barbare insouciance, de la funeste précipitation que l'on a mise à inhumer des individus pendant la durée d'une léthargie, d'une crise qui, peut-être, eût procuré leur guérison; mais

combien y a-t-il de victimes qu'on ignore!....... cette pensée est affreuse, et il suffit qu'un seul fait ait démontré qu'elle n'est pas sans fondement, pour que l'humanité impose le devoir d'employer tous les moyens de constater la mort d'une manière indubitable.

Pour s'assurer qu'elle est réelle, on a vulgairement coutume de recourir aux piqûres, aux incisions, aux brûlures, mais ces moyens sont inefficaces; c'est en vain que l'on cherche, dans l'irritabilité, une preuve de vie : la suspension du mouvement empêche la sensibilité de se manifester par des signes extérieurs.

Le moyen le plus probable d'atteindre le but qu'on se propose, c'est de chercher à rétablir la respiration; elle est dans l'organisme animal le principe du mouvement. C'est en excitant cette fonction importante, c'est en ranimant son action, qu'on pourra parvenir à rappeler la vie, si la source n'en est pas totalement détruite.

Pour être certain que la mort est réelle, il faut donc s'être assuré qu'il est impossible de rendre l'action aux poumons; tant qu'on n'a pas cette conviction intime, on doit douter que l'individu soit mort, et agir comme si l'on était persuadé du contraire.

En conséquence, il faut se hâter d'introduire de l'air dans les poumons, à l'aide du procédé indiqué

sous le titre d'*insufflation* (1). Cette introduction doit être très-longuement prolongée, car on a vu des asphyxiés ne commencer à donner quelque signe de vie qu'après sept à huit heures de soins. Si l'on se fût découragé, si on les eût abandonnés au bout de deux ou trois heures, ils eussent péri, et le défaut de persévérance à leur donner des soins n'eût-il pas été la cause de leur mort?

Quoique l'insufflation d'air dans les poumons soit le moyen le plus efficace de rappeler la vie lorsqu'elle n'est pas anéantie sans ressources, il convient d'employer tour à tour les stimulans qui peuvent exciter la sensibilité.

Ainsi, on agace l'intérieur des narines en y agitant doucement les barbes d'une plume trempée dans du vinaigre.

On place un flacon d'alcali volatil sous le nez, mais on se garde bien d'en introduire dans les narines.

On fait des frictions sur les membres. De temps en temps on frotte la partie interne des cuisses et des bras en appuyant un peu plus fortement, de manière à comprimer les vaisseaux, afin de chasser le sang tantôt dans une direction, tantôt dans une autre.

---

(1) Voyez les articles *Insufflation* et *Respirateur artificiel*.

On enveloppe les pieds jusqu'aux *chevilles* de linges imbibés d'un mélange *très-chaud* de vinaigre et d'eau, dans lequel on a fait fondre une forte quantité de sel de cuisine.

Afin de conserver la chaleur de cette espèce de bain de pieds, on a l'attention de mettre ainsi huit ou dix linges les uns sur les autres, et tous bien trempés dans le mélange très-chaud.

On applique sur le *creux de l'estomac* un linge de la grandeur de la paume de la main, ployé en plusieurs doubles et bien imbibé d'alcool (*esprit de vin*) ou d'eau-de-vie, ou d'eau de Cologne; avec un morceau de papier enflammé on met le feu à la liqueur spiritueuse dont ce linge est imbibé.

Il est essentiel de garantir la tête du malade de la vapeur de l'alcool en combustion, et de ne pas aspirer cette vapeur dans le soufflet dont on se sert pour insuffler les poumons. Sans cette précaution bien importante, l'alcool vaporisé pourrait empêcher le retour à la vie, en occasionant un état d'ivresse et même d'asphyxie.

Tandis que l'on emploie tour à tour et avec méthode ces divers stimulans, on insuffle sans interruption de l'air dans les poumons : on continue pendant sept à huit heures; et si après ce laps de temps on n'a obtenu aucun succès, s'il n'est survenu aucun changement dans l'état de l'individu, s'il n'a donné aucun signe de sensibilité, alors seu-

lement, et pas plus tôt, il est permis de renoncer à l'espoir de lui rendre la vie.

Mais si l'on croit, si l'on a quelque léger soupçon d'avoir entrevu le plus faible mouvement, soit de la poitrine, soit des yeux, des paupières, des mâchoires, ou de toute autre partie, ou si l'on s'imagine avoir senti un frémissement au cœur, une vibration passagère des artères, qu'on ne perde pas l'espérance; il faut, au contraire, redoubler de soins et persévérer. Ne sera-t-on pas bien récompensé de ses peines si l'on parvient à rendre la vie à celui dont on pleurait la perte; et si l'on n'y réussit point, les regrets ne seront-ils pas moins douloureux en pensant qu'on n'a rien à se reprocher?

Que tous ceux qui n'auront pas de coupables motifs pour s'en rapporter aveuglement à des apparences de mort quelquefois trompeuses, n'hésitent point à recourir aux moyens que je viens d'indiquer; ils leur devront peut-être la conservation d'un père, d'une épouse, d'un frère, d'un ami, dont une maladie plus ou moins grave semblait les avoir privés pour toujours.

En rapprochant les faits rapportés par divers écrivains, je pourrais présenter un tableau effrayant des victimes d'une mort apparente. Cet affligeant tableau inspirerait peut-être une crainte utile, mais il m'entraînerait hors des bornes de cet Ouvrage,

et je me restreints à citer quelques faits dont j'ai une connaissance particulière.

En 1789, une fièvre violente retint M. B...., mon ami, dans une auberge de Colmar : après douze ou quinze jours de maladie il perd le sentiment, on le croit mort : dix-huit heures s'écoulent, on l'ensevelit, on le dépose dans le cercueil, il va y être enfermé pour toujours ; mais il pousse un soupir, il s'agite, on le retire de la bière, on le débarrasse du linceul; sa léthargie a cessé, c'était une crise salutaire ; il échappe à la maladie, recouvre la santé, en jouit sans interruption jusqu'en 1816, époque de sa mort. Vingt-sept ans plus tôt il a failli être enterré vivant!...

En 1794, Mlle. ***, âgée de quatorze ans et demi, éprouve pendant un mois quelques indispositions légères, mais fréquentes, signes avant-coureurs de la puberté. On la médicamente, on la purge, enfin on la saigne!..... Quelques heures après cette saignée la malade tombe en syncope, la perte du mouvement et de la sensibilité se prolonge, on la déclare morte.

Huit ou dix heures après, tandis que le père et la mère s'abandonnent au désespoir que leur cause la perte d'une fille unique et idolâtrée, Mlle. B...., parente de Mlle. ***, pénètre dans la chambre où gît son amie; elle en sort en s'écriant qu'elle vit, qu'elle l'a vu respirer. Sans vérifier ce qu'elle dit de

la chaleur du corps, de la flexibilité des membres, de la fraîcheur et du coloris de la figure de son amie; on arrête les élans de sa joie, dans la crainte de redoubler, par un faux espoir, la profonde douleur des parens, et Mlle. *** est ensevelie. Le lendemain, quand on la dépose dans le cercueil, on s'aperçoit qu'elle est devenue nubile, et que les menstrues ont pris leur cours d'une manière très-abondante: mais cette circonstance importante n'est remarquée que par des gens ignorans; elle n'est dévoilée aux parens qu'après l'enterrement, par le sang dont étaient imprégnés les draps du lit sur lequel Mlle. *** était restée déposée.

En réfléchissant à la crise qui s'est opérée chez l'infortunée renfermée dans son linceul, est-on bien convaincu qu'elle avait cessé d'exister?...... Son amie, qui me voit écrire ce triste récit, me répète avec douleur : ELLE FUT ENTERRÉE VIVANTE!

Au commencement de 1818, un militaire, entrant dans une maison étrangère, tombe subitement en syncope. Pendant trois quarts d'heure environ on s'empresse à le secourir; mais les soins insuffisans qu'on lui donne sont sans succès, on les regarde comme superflus, on les cesse.

Quelques heures après, une pointe enfoncée dans les talons du malade ne détermine aucun signe

de sensibilité, il est déclaré mort; on continue à l'abandonner, et le lendemain on l'enterre.

Il est possible qu'en effet cet individu fût mort, mais on n'en a pas la preuve; on ne pouvait l'obtenir qu'en portant de l'air dans ses poumons, et pendant un long espace de temps: on ne l'a pas fait, donc il est permis de douter qu'il eût perdu l'existence; et ce doute n'est-il pas une accusation contre les lois de tout pays où un individu peut être enterré sans que sa mort ait été prouvée, démontrée, constatée d'une manière indubitable?

VERRE ET ÉMAIL EN POUDRE.

Beaucoup de personnes s'imaginent que le verre et l'émail en poudre sont des poisons. Des expériences multipliées et faites avec le plus grand soin, ont démontré que cette opinion est sans fondement, et que ces substances n'ont aucune qualité vénéneuse. Néanmoins, si un individu avalait du verre ou de l'émail en morceaux un peu gros, il serait possible que les angles, les pointes de ces morceaux de verre occasionassent quelque irritation et fissent même des blessures à l'estomac ou aux entrailles; il est donc essentiel de parer à cet inconvénient. En conséquence, lorsqu'une personne a avalé du verre, ou d'autres substances dures dont les bords angulaires pourraient occasioner des déchiremens à l'estomac, on fait aussitôt manger une grande

quantité de pommes de terre, de haricots, de pois, de choux, de mie de pain ou d'autres alimens du même genre. Lorsque l'estomac est bien rempli, on détermine le vomissement en administrant la préparation d'huile indiquée page 13, §. 7.

Quand le vomitif a terminé son effet, on donne pour boisson ordinaire de l'eau de riz, et pendant quelques jours on nourrit le malade uniquement avec du riz, de la panade, des pommes de terre, des haricots, des pois, de la farine de maïs, et des pâtes d'Italie.

INSUFFLATION,

ou *Procédé pour introduire de l'air dans les poumons.*

De nombreuses expériences ont démontré combien il est avantageux, dans certains cas, de porter de l'air dans les poumons pour rétablir la respiration; en conséquence, on a conseillé d'introduire dans le nez ou dans la bouche une canule ou un tuyau de plume pour pouvoir y souffler de l'air, soit avec la bouche, soit à l'aide d'un soufflet. Quelques-uns même ont recommandé d'appliquer la bouche sur celle du malade, et d'y pousser de l'air, en serrant les narines pour l'empêcher de s'échapper par ce passage.

Ce n'est qu'à défaut de tout autre moyen qu'il faut recourir à ces procédés; car ils remplissent

mal le but qu'on se propose : l'air que l'on souffle ainsi est rarement introduit dans les poumons, presque toujours il pénètre dans l'estomac.

Cet inconvénient a fait penser qu'une incision à la trachée-artère fournirait une voie plus sûre et plus directe pour l'introduction de l'air dans les poumons, mais on s'abuse à cet égard; des essais répétés ont démontré que l'air soufflé à l'aide d'un tube placé dans une incision faite à la trachée-artère remonte et s'échappe par la glotte, qui présente moins de résistance que les poumons affaissés.

Pour parer à ces divers inconvéniens, le professeur Chaussier a imaginé un instrument qu'il a nommé *tube laryngien*, dont la construction est simple et l'emploi facile (1). C'est un tube conique, en argent ou en cuivre, de 18 à 20 centimètres (sept à huit pouces) de longueur. Par son volume et sa forme, il diffère peu d'une sonde ordinaire pour la vessie : seulement il est un peu aplati sur les côtés, pour l'empêcher de vaciller entre les doigts.

La grosse extrémité est arrondie, évasée en pa-

---

(1) Le *tube laryngien* a rappelé à la vie un grand nombre d'enfans; il est entre les mains de toutes les élèves sages-femmes de la maison d'accouchement, et se vend à Paris, chez Grangeret, coutelier, rue des Saints-Pères, faubourg Saint-Germain.

villon, de sorte qu'on peut y adapter la bouche ou le tuyau d'un soufflet.

L'autre extrémité, plus petite, aplatie, pour s'accommoder plus facilement à l'ouverture oblongue de la glotte, porte sur les côtés deux trous allongés.

A 35 millimètres (quinze lignes environ) de sa petite extrémité, ce tube forme une courbure arrondie, et porte une rondelle transversale, percée de quelques trous, qui servent à y fixer une tranche plus ou moins épaisse d'agaric ou un petit morceau de peau de buffle; par cette disposition, l'instrument s'adapte sur la coupe oblique du larynx, dont il ferme exactement l'ouverture; l'air qu'on y pousse ne peut refluer, et dilate nécessairement le poumon.

§. 75. Pour insuffler de l'air dans les poumons, à l'aide du *tube laryngien* que je viens de décrire, on fléchit un peu la tête du malade sur le cou, on porte le doigt indicateur de la main gauche sur la langue, dont il déprime la base, tandis que le pouce et les autres doigts de la même main, placés sur le cou, appuient et soutiennent le larynx. Avec la main droite on porte doucement le tube dans la bouche, pour que son bec ou extrémité pénètre facilement dans le larynx; on le pousse jusque dans le pharynx, et en le ramenant en devant, l'extrémité entre dans le larynx; alors on appuie un peu pour faire porter sur l'ouverture la tranche de peau de buffle. On applique la bouche à l'autre extrémité

du tube, et on aspire les sérosités et l'eau qui peuvent se trouver dans les bronches.

Cette première opération est essentielle avant de pousser l'air dans les poumons, soit avec un petit soufflet, que l'on adapte exactement à l'ouverture du tube, soit avec une vessie que l'on a remplie d'air, à l'aide d'un soufflet, soit enfin avec la bouche : mais on doit éviter, autant qu'il est possible, d'employer ce dernier moyen, car il est essentiel de porter dans les poumons l'air le plus pur; il serait même très-avantageux, si l'occasion en procurait la facilité, de remplir une vessie de gaz oxygène et de l'adapter au tube pour l'insuffler dans les poumons; mais il est essentiel de ne pas l'employer dans son état de pureté, et il importe d'avoir l'attention de mélanger, à égale quantité d'air atmosphérique, le gaz oxygène que l'on porte dans les poumons.

En faisant cette insufflation, on aura soin de ne pas introduire dans les poumons un trop grand volume d'air, il doit être proportionné à la taille du malade; en outre, l'insufflation doit être faite par petites saccades alternatives, de manière à imiter la respiration que l'on cherche à rétablir.

Pour favoriser le rétablissement de cette fonction, en même temps que l'on souffle de l'air dans les poumons, on fait de légères pressions sur le ventre, sur la poitrine, et l'on frotte ces parties avec un morceau d'étoffe de laine.

Si l'on n'a pas à sa disposition le *tube laryngien* que je viens de décrire, il ne faut pas que ce soit un motif pour renoncer entièrement à l'insufflation de l'air dans les poumons; car ce moyen est le plus avantageux que l'on puisse employer pour rappeler à la vie les individus qui, par une cause quelconque, se trouvent dans un état d'asphyxie plus ou moins grave.

A défaut du *tube laryngien*, on peut employer le chalumeau dont se servent les fabricans de baromètre et tous les ouvriers qui soudent à la lampe.

A seize lignes de la petite extrémité de ce chalumeau, on roule une bandelette de vieux linge très-fin ou de mousseline; avec un fil fort on attache solidement cette bandelette, mais seulement par le bord supérieur, de manière que le bord qui se trouve du côté de la pointe du chalumeau, forme un petit bourrelet mou et souple, qui remplace la tranche de buffle que porte le *tube laryngien*.

Après s'être assuré que l'autre extrémité du chalumeau s'adapte bien à un petit soufflet, on introduit ce chalumeau dans le larynx, en suivant la marche tracée ci-dessus. Mais cette introduction doit être faite avec la plus grande attention à ne point blesser les parties avec l'extrémité de ce chalumeau, qui, ordinairement, est aiguë.

Lorsque le chalumeau a pénétré dans la glotte, on l'y maintient soigneusement, et l'on adapte le

soufflet à son ouverture. Si la jonction n'est pas assez exacte pour empêcher l'air de s'échapper par cet endroit, on l'entoure d'une bandelette de toile.

Si l'on est privé de la ressource qu'offre une sonde ou un chalumeau, il faut alors recourir à l'insufflation par la bouche ou les narines.

GALVANISME,

ou *Tube laryngien galvanique.*

Le galvanisme offre un moyen très-efficace d'éveiller la sensibilité, d'exciter l'irritabilité; et dans les cas d'inertie, d'atonie, il peut occasioner une commotion, une irritation très-salutaire.

J'ai pensé qu'on pouvait profiter du tube laryngien pour diriger l'action du fluide galvanique sur une partie des organes de la respiration. En conséquence, j'ai fait construire ce tube en zones ou rondelles de zinc et d'argent, placées alternativement de façon que l'embouchure ou pavillon du tube est en zinc. Ces diverses rondelles de zinc et d'argent, unies, sans aucune soudure, ferment la pile ou colonne galvanique (1), et la manière de déterminer son effet ne présente point de difficulté.

(1) On trouvera le *laryngien galvanique* chez M. Dubief, orfèvre-joaillier, rue de Richelieu, près celle Feydeau, n°. 84.

Lorsque le laryngien galvanique a été introduit de la manière indiquée dans l'article précédent, page 165, §. 75, et pendant le temps même que l'on procède à l'insufflation, on glisse l'extrémité d'une petite cuillère d'argent entre les dents et la lèvre supérieure, on a soin de l'appuyer et de presser un peu sur le filet qui se trouve à la base du nez, puis on met la cuillère en contact avec la rondelle de zinc qui forme l'embouchure du tube. Ensuite on écarte la cuillère du tube, quelques secondes après on la remet en contact, et ainsi alternativement; mais en ayant toujours soin qu'à chaque fois la cuillère touche la rondelle de zinc, mais aucune d'argent.

Après avoir ainsi déterminé plusieurs fois la commotion galvanique, on cherche à l'exciter par d'autres points; en conséquence, on place l'extrémité de la cuillère entre les dents et la lèvre inférieure, ou sous la langue, et toujours en l'appuyant sur *le filet*. Enfin on répète, on varie de temps en temps l'emploi de ce stimulant.

Quand on n'a point à sa disposition le *laryngien galvanique*, si le tube dont on se sert pour l'insufflation est en argent, on peut encore en profiter pour exciter l'irritabilité par le galvanisme; mais il faut alors prendre un morceau de zinc au lieu de cuillère d'argent, et s'en servir de la manière qui vient d'être indiquée. L'effet sera moins fort,

moins actif qu'avec le laryngien galvanique, mais cela ne doit pas être un motif pour dédaigner ce moyen irritant; les parties sur lesquelles son action se trouve dirigée sont d'une excessive sensibilité, et dans cette circonstance une très-petite cause peut produire un très-grand effet.

RESPIRATEUR ARTIFICIEL.

Je viens d'indiquer le moyen employé jusqu'à ce jour pour insuffler de l'air dans les poumons ; mais il m'a semblé que l'on pouvait ajouter quelque perfectionnement à ce procedé, et peut-être ne sera-t-il pas totalement inutile de développer mes idées à cet égard.

La respiration s'opère, à l'aide de l'action des parois du thorax, par un mouvement alternatif d'aspiration ou DILATATION des poumons, et d'expiration ou RESSERREMENT des poumons.

De ce mouvement alternatif résulte :

1°. Entrée d'air dans les poumons;

2°. Sortie ou expulsion *d'une partie seulement* de l'air aspiré;

3°. Excrétion ou exhalation vaporeuse plus ou moins carbonée entraînée par l'air expiré;

4°. Absorption d'une partie d'air qui se mêle au sang veineux, le dépure et lui donne des propriétés nouvelles.

Toutes les fois qu'on recourt à l'insufflation, on

a donc pour but essentiel d'exciter, de déterminer les mouvemens alternatifs de *dilatation* et de *resserrement* du poumon.

En introduisant de l'air à l'aide du tube laryngien et d'un soufflet, on procure bien la *dilatation;* mais les pressions que l'on peut exercer sur la poitrine et sur le ventre, ne déterminent point le *resserrement*. L'air qui ressort des poumons n'est que le *trop plein*, l'excédant de la quantité que le poumon peut contenir.

Il est cependant bien important de procurer le resserrement, afin de déterminer la sortie de l'exhalation carbonée. Le séjour de ce carbone dans les vésicules pulmonaires, devient lui seul une cause d'asphyxie : par sa présence il bouche les orifices des petits vaisseaux qui doivent absorber la portion d'air destinée à dépurer le sang veineux en se mêlant avec lui. Les insufflations répétées ne procurent point la sortie de cette vapeur carbonée, car elle est plus pesante que l'air atmosphérique, et son poids la retient, la fixe dans le poumon tant qu'elle n'en est pas chassée par le resserrement de cet organe.

J'ai donc pensé que, pour obtenir de l'insufflation tous les avantages qu'elle peut présenter, il fallait procurer le resserrement d'une manière artificielle, en retirant et en pompant l'air qu'on a introduit dans les poumons. Pour opérer cet effet,

j'ai imaginé un soufflet qui, agissant comme une pompe foulante et aspirante, chasse l'air dans les poumons, et le retire pour le porter à l'extérieur.

A l'aide de ce soufflet, que je nomme RESPIRATEUR ARTIFICIEL (1), non-seulement la vapeur carbonée se trouve entraînée, mais en outre le poumon tour à tour dilaté et resserré imite, malgré son inertie, les mouvemens qui lui sont propres dans l'état de vie, et se trouve ainsi disposé, excité à reprendre plus facilement ses fonctions habituelles.

Les heureux résultats de l'insufflation dépendent dans bien des cas de sa longue durée; et la nécessité de prolonger cette opération pendant plusieurs heures, est un grand inconvénient aux yeux des gens peu dévoués, peu zélés à faire le bien. On s'ennuie, on se fatigue, on s'impatiente de ne remarquer aucun changement dans l'état apparent du malade; on se dégoûte d'employer, depuis plusieurs heures, un procédé qui paraît sans succès; et cédant au plus coupable découragement, on abandonne un moyen utile au moment où, peut-être, son efficacité allait se manifester.

Cet inconvénient est plus grand qu'on ne croit, ce que je viens de dire est plus vrai qu'on ne

---

(1) On peut se procurer cet instrument chez Chabrun, souffletier, rue de Lappe, n°. 5, faubourg St.-Antoine.

pense; mais je concilie l'intérêt des malades avec l'indolence des individus qui seraient effrayés de leur donner des soins aussi constans, aussi prolongés que ceux exigés par l'insufflation. Enfin, j'enlève à la paresse un prétexte, un motif de négligence et d'incurie, en adaptant au *respirateur artificiel* un mécanisme qui le fait mouvoir, et dispense de la peine qu'on aurait prise à le mettre en mouvement.

Par ce moyen, il suffit de placer sur une table près du malade le *respirateur artificiel*, dont on adapte le tuyau (lequel est flexible), à l'embouchure du tube laryngien, que l'on a eu soin d'introduire auparavant de la manière indiquée page 165.

Ceux qui veulent que l'insufflation ait lieu aussi long-temps que les circonstances peuvent l'exiger sans leur donner aucune peine, doivent prendre un morceau de liége aplati sur deux faces, et enveloppé d'un peu de linge (1), placer ce tampon dans la bouche, entre le palais et le tube laryngien, de manière à maintenir ce tube dans la position convenable. Il est essentiel que ce morceau

(1) Il faut avoir la précaution de fixer ce linge autour du liége avec un fil dont on conserve un bout d'un pied de longueur hors de la bouche, afin de pouvoir retirer le tampon avec facilité et prévenir sa chute dans le fond de la gorge.

de liége presse légèrement sur le tube, afin que la tranche de buffle dont il est garni appuie sur l'ouverture du larynx.

Enfin, on met un peu de linge entre les dents de la mâchoire inférieure et le tube, pour l'empêcher de vaciller, relever un peu son embouchure, et faciliter ainsi la pression de l'autre extrémité sur l'entrée du larynx.

Lorsque tout est bien disposé, on met en mouvement le mécanisme du respirateur artificiel, et l'*insufflation* s'opère alors sans qu'on ait besoin de s'en occuper; il suffit seulement de veiller à ce que le tube laryngien n'éprouve aucun dérangement en donnant au malade les autres soins que son état réclame.

J'ai démontré combien il est avantageux, pour obtenir un grand succès de l'insufflation, de déterminer le resserrement des poumons, à l'aide du *respirateur artificiel;* mais si l'on n'a pas cet instrument à sa disposition, on peut aisément y suppléer : je vais en indiquer le moyen.

On prend une seringue dont on a eu soin de bien garnir le piston avec du suif, afin que ses mouvemens soient doux et faciles. On remplit cette seringue d'air, on introduit l'extrémité de sa canule dans l'embouchure du tube laryngien, on injecte de l'air dans les poumons; ensuite on retire le piston afin de pomper, d'aspirer l'air injecté.

Après avoir répété cette opération trois ou quatre fois au plus, on sépare la seringue du tube laryngien, on chasse totalement l'air qu'elle contient, on la remplit d'air nouveau; puis rejoignant la seringue au tube laryngien, on recommence à introduire de l'air dans les poumons, et à le retirer de la manière qui vient d'être indiquée.

Quelques soient les dimensions de la seringue dont on se sert pour insuffler, on ne doit pas la remplir entièrement d'air, afin qu'après l'injection faite dans les poumons, on puisse retirer le piston un peu plus haut que le point d'où il est parti à l'instant où l'injection a commencé. Cette attention est indispensable pour bien pomper, bien extraire tout l'air contenu dans les poumons, et procurer le resserrement artificiel de cet organe.

Il est également de la plus haute importance d'être bien attentif à ne pas introduire une trop grande quantité d'air, car, en le foulant avec trop de force, on pourrait occasioner dans le poumon des déchiremens qu'il est essentiel d'éviter.

L'insufflation faite à l'aide d'une seringue produit tour à tour la *dilatation* et le *resserrement* des poumons, elle offre, par conséquent, les mêmes avantages que lorsqu'elle est opérée par le *respirateur artificiel*, mais elle exige les soins de deux personnes. Tandis que l'une est occupée à faire agir la seringue et à renouveler l'air qu'elle con-

tient, l'autre maintient le tube laryngien dans la position convenable, empêche qu'il soit repoussé et trop fortement appuyé sur l'entrée du larynx, par les pressions qu'il faut exercer sur le piston de la seringue.

Enfin, on ne doit pas oublier qu'il est nécessaire d'établir une jonction exacte de la canule avec l'embouchure du tube laryngien, afin que l'air ne puisse point passer par cet endroit quand on foule, et surtout lorsque l'on pompe; car alors on ne parviendrait point à obtenir l'effet désiré: on ne produirait que d'une manière très-imparfaite les mouvemens de dilatation et de resserrement. Il est donc essentiel d'envelopper le point de jonction d'une bandelette de toile bien serrée, et d'en garnir l'extrémité de la canule, afin que l'air n'ait pas d'autre passage que par le tube.

Je me suis longuement appesanti sur les diverses manières d'opérer l'insufflation des poumons, parce que ce procédé est le plus utile, le plus efficace de tous les moyens que l'on peut employer pour rappeler la vie. C'est en rendant le mouvement aux organes de la respiration qu'on parvient à rétablir la circulation, et à faire cesser l'état d'asphyxie, de léthargie, de mort apparente. On doit donc avoir recours à l'insufflation toutes les fois que les autres moyens mis en usage n'obtiennent pas un succès très-prompt.

CROUP.

J'ai donné mes soins à plusieurs enfans attaqués du croup et aucun n'a été victime de cette maladie si souvent meurtrière. Les succès constans de la méthode que j'ai adoptée me font penser qu'il peut devenir utile de la publier.

Aussitôt que le croup se manifeste, je fais prendre un émétique, et le tartre stibié est préférable à tout autre vomitif.

Le lendemain, si les accidens ne sont pas diminués, si les accès de toux sont aussi fréquens, aussi violens, si l'on remarque le même sifflement dans la poitrine, la même gêne dans la respiration, je prescris un second vomitif.

Plusieurs fois j'ai fait prendre un troisième vomitif lorsque vingt-quatre heures après le second les accidens persistaient avec la même intensité.

Quand la poitrine est plus libre, la respiration plus facile, enfin quand le vomitif a procuré une amélioration sensible dans l'état du malade, je me borne à administrer deux ou trois fois par jour le *chlorate de potasse* dissous dans de l'eau, ou dans quelques cuillerées d'une tisane appropriée aux circonstances.

Selon l'âge du malade je lui fais prendre, dans l'espace de vingt-quatre heures, depuis dix-huit jusqu'à cinquante grains de *chlorate de potasse*,

et je continue les mêmes doses pendant trois ou quatre jours de suite.

Au bout de ce temps, quoique le malade paraisse totalement guéri, je le soumets pendant une dixaine de jours à l'usage du chlorate de potasse, mais à plus petites doses et à un jour d'intervalle.

J'ai eu occasion de m'assurer qu'il est essentiel de prolonger ainsi l'usage du chlorate de potasse pour prévenir le retour de la maladie.

Toutes les fois qu'on administre le chlorate de potasse; il est avantageux de le donner au malade dans le même moment où il prend quelques alimens; cette attention est très-favorable à l'effet de ce médicament.

Je n'entre point dans de plus grands détails, parce que mon seul but, en écrivant cet article, est d'éveiller, d'appeler l'attention des praticiens sur un moyen encore peu connu qui offre de grands avantages. Je me borne à faire sentir que le chlorate de potasse employé avec prudence et discernement, administré par des observateurs éclairés, peut devenir d'une très-grande utilité en médecine.

FIN.

TABLE.

A.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

U.

V.

W.

FIN DE LA TABLE.

INDICATION DES §.

FIN DE L'INDICATION DES PARAGRAPHES.



L.-É. HERHAN, IMPRIMEUR-STÉRÉOTYPE,
BREVETÉ DE S. A. R. Mgr. DUC DE BERRY,
rue Servandoni, près Saint-Sulpice, N°. 13.